

Le Travailleur rural : bulletin
trimestriel de la Fédération
des syndicats de cultivateurs
de la région de Moulins / [...]

Fédération des syndicats de cultivateurs de la région de Moulins.
Le Travailleur rural : bulletin trimestriel de la Fédération des
syndicats de cultivateurs de la région de Moulins / secrétaire de
rédaction Emile Guillaumin. 1906-1911.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

8° S
1911

Le branvillean Rural

1911

JO
58420

6 ANNÉE

N° 21

MARS 1911.

5821

33

Le Travailleur Rural

Bulletin trimestriel de la Fédération des Syndicats de Cultivateurs
de la région de Moulins

PARAISANT EN MARS, JUIN, SEPTEMBRE & DÉCEMBRE

192396

ABONNEMENTS :

Pour les Syndiqués
0 fr. 60

Pour les non Syndiqués
1 franc.

Prix du Numéro : 0 fr. 25

Les Abonnements se font pour un An et partent du Numéro de Mars

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin à Émile GUILLAUMIN
Secrétaire de Rédaction, à Ygrande (Allier)

Les Manuscrits ne sont pas rendus

SOMMAIRE :

- La manie des changements..... M. BERNARD.
- L'Enquête du Temps..... E. GUILLAUMIN.
- Echos.
- A Emile Guillaumin..... J.-M. BASSINET.
- Le Bétail en Brie F. LEDOUX.
- COUVERTURE : Liste des syndicats adhérents à la Fédération. — Avis divers. — Réflexions d'une campagnarde sur le machinisme. — Lettre d'un abonné à propos de la brochure de Bernard.

Jo
59420

Liste des Syndicats adhérents à la Fédération

BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

Section de Bourbon

Franchesse.
Saint-Aubin.
Ygrande.

GENNETINES.
LUSIGNY.
THIONNE.
BESSON.
LAFELINE.
MEILLARD.
CRESSANGES.
BRESNAY.
COULANDON.
DROITURIER.

VAUMAS.
BESSAY.
JALIGNY.
TREFEAU.
MERCY.
COULEUVRE.
BRESSOLLES.
TRONGET.
ROCLES (*section de Tronget*).
SAINT-LÉON.
SAINT-PRIX.
NEUILLY-LE-RÉAL.
CHEMILLY.
MONÉTAY-SUR-ALLIER.
THIEL.
DOYET.
SALIGNY.

AVIS

A tous les camarades et spécialement à tous les jeunes gens qui aiment *vraiment* la lecture, qui ont *vraiment* le désir de s'instruire, nous recommandons de façon toute spéciale les **Cahiers du Centre**, 16, Boulevard Chambonnet, Moulins. Revue régionale de sociologie, d'histoire, d'art et de littérature, qui paraît chaque mois en un petit volume de 40 à 100 pages très joliment présenté.

L'abonnement annuel est de cinq francs. Mais le Gérant des Cahiers, M. Buriot, a bien voulu consentir un prix de faveur de **quatre francs** aux abonnés du *Travailleur Rural* et aux camarades syndiqués. Contre envoi d'une somme de quatre francs, les nouveaux abonnés recevront donc aussitôt les quatre livraisons déjà parues de la présente série, savoir : *Charrin*, (monographie d'un village de la Nièvre), par P. JOLY ; *J'ai trois robes distinguées...* par A. SPIRE ; *Grèves des Flotteurs sur l'Yonne au XVIII^{me} siècle*, par P. CORNU ; *Les Sports aux Champs* (contes) par H. BACHELIN.

Ils recevront ensuite de mois en mois jusqu'en Octobre les livraisons à paraître dont l'ensemble formera une série aussi variée qu'intéressante.

*
**

Pour tous renseignements touchant la création et le fonctionnement des Syndicats de Cultivateurs, s'adresser au camarade Michel Bernard, secrétaire de la Fédération, à Bourbon-l'Archambault.

*
**

LE SYNDICALISME PAYSAN DANS L'ALLIER

Par Michel BERNARD

Secrétaire de la Fédération des Cultivateurs

Forte brochure de 62 pages (format de poche). — Prix : 20 centimes ; 25 centimes franco

La Manie des changements

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre l'année 1910 a influé profondément sur la situation des cultivateurs.

Comme si les domaines étaient cause de la disette qui règne, chacun s'empresse de jeter « le manche après la cognée », c'est-à-dire de donner son départ.

Lorsque les temps sont défavorables aux récoltes, on s'en prend à la ferme, au propriétaire ; seulement, on ne s'aperçoit pas qu'on est le premier coupable : on accepte des conditions mauvaises on consent à payer un prix trop élevé qui ne permet de se tirer d'affaire qu'aux très exceptionnelles bonnes années.

Il est naturel que le propriétaire cherche à tirer le plus d'avantages possibles de son endroit.

Il serait logique, naturel aussi, que les cultivateurs leur offrent le moins possible et qu'ils ne consentent aucune autre charge en dehors du prix convenu.

Mais les choses sont loin de se passer ainsi : les paysans ignorent l'entente ; chacun jalouse son voisin — surtout si celui-ci a l'air d'être un peu à l'aise — et, à la première occasion, on s'empresse de prendre sa place, même par une manœuvre déloyale et presque toujours en consentant une augmentation.

Après quelques années, le plus souvent, on regrette ce qu'on a fait, mais comme il est difficile d'y remédier à l'amiable, un changement nouveau s'impose.

Ainsi, on roule de ferme en ferme, traînant d'un endroit à l'autre sa misère, son ignorance et son inconscience.

*
* *

Comme je le disais en commençant, ils sont nombreux ceux qui feront la Saint-Martin en 1911.

Seront-ils plus heureux dans leur nouvelle demeure ? Trouveront-ils enfin cette aisance chimérique en vain poursuivie ? Hélas ! ce sera comme par le passé...

Ils trouveront, dans leur gîte nouveau, grande abondance de travail et de peine, et sans doute aussi de misère.

Pourtant, cette fois, il nous semble que la plupart de ceux qui changent d'endroit se pressent un peu moins pour terminer marché : la disette qui règne force à réfléchir et il n'y a que les emballés qui sont casés depuis longtemps.

Quand donc cette course aux endroits cessera-t-elle ?

Quand donc les paysans comprendront-ils qu'en agissant de la sorte ils se font du mal entre eux au grand profit des propriétaires ?

Dans bien des cas, la Saint-Martin est inutile, nuisible. Il suffirait

simplement de demander la diminution nécessaire ; on l'obtiendrait si nul concurrent ne se présentait.

La terre à travailler ne manque pas, ce sont les cultivateurs qui manquent.

Pourquoi s'entêter à ne pas vouloir le comprendre ?.....

M. BERNARD.

L'Enquête du « Temps » ⁽¹⁾

Il est utile, je crois, de parler ici un peu longuement de cette enquête du *Temps*, qui fut annoncée dans notre numéro de décembre, de la résumer et de l'apprécier (2).

M. Joseph Bois, le rédacteur chargé de l'enquête, a enregistré scrupuleusement les réponses à lui faites par les personnalités interrogées. Ses citations d'anciens textes (*Rural*, circulaires, baux, etc.) sont bien choisies et point dénaturées : c'est beaucoup.

Il convient cependant de présenter quelques objections. Celle-ci, en particulier, qui n'est point imputable à l'enquêteur. Les huit articles consacrés par ce dernier à la question du métayage bourbonnais ont paru à intervalles irréguliers dans l'espace de deux mois. Deux mois, c'est bien long. La thèse syndicaliste présentée la première, n'était plus à la fin, sans doute, dans l'esprit de la grande majorité des lecteurs qu'un souvenir confus, presque effacé, alors que les opinions répétées des propriétaires et des fermiers généraux, qui occupent les cinq derniers articles, les avaient d'autant plus influencés qu'ils se sentaient là en compagnie des gens de leur classe. (Le *Temps*, journal à trois sous, n'est pas lu par les prolétaires.) L'absence presque totale de conclusion laisse dans l'ombre jusqu'à la fin l'exposé syndicaliste qui s'en trouve comme diminué.

Autre objection plus grave. Cette enquête est le résultat d'une série d'interviews. M. Bois l'a faite en trois jours. Il a entendu pas mal d'opinions, mais il n'a vu de la campagne bourbonnaise que ce que j'ai pu lui en montrer moi-même en une promenade d'une heure et demie. C'est mieux que rien. C'est beaucoup trop peu. Il lui eut fallu circuler pendant des semaines d'une ferme à l'autre, comme un colporteur, et s'entretenir avec de très nombreux paysans.

Le premier article est un excellent résumé de la question du métayage. L'auteur explique le mécanisme de l'institution, raconte la création des premiers syndicats, de la Fédération et du *Tra-*

(1) *A travers les Campagnes Bourbonnaises*, Nos des 14, 18, 29 Novembre, 17, 24, 30 Décembre 1910, 2 et 5 Janvier 1911.

(2) De façon à donner une idée à peu près juste de cette enquête à ceux qui ne l'ont pas lue. Mais les appréciations demeurent forcément très sommaires. Il va sans dire que chacune des réponses, pour être discutée de façon sérieuse, exigerait un article entier.

*vaille*ur Rural, reproduit le texte d'une des circulaires de la Fédération : « *Qui produit le blé ? etc.* » et le texte de la pétition du 14 octobre 1906 demandant l'établissement d'une patente sur les fermiers généraux.

A noter cette observation finale que la Fédération, sans faire de politique pure, a, par ricochet, abouti à l'élimination de plusieurs députés radicaux, que le syndicalisme a tiré les marrons du feu au profit des politiciens socialistes.

Remarque qui n'est pas sans contenir une large part de vérité...

Du second article, consacré à la visite de M. Bois à Ygrande, peu de chose à dire. En confrère aimable, il me fait la part belle et me présente sous un jour tout à fait sympathique, — ce dont je suis heureux de le remercier. Une petite erreur pourtant que je tiens à relever. Il juge utile d'indiquer à ses lecteurs que je cultive moi-même mon jardin, — ce qui, de la part d'un romancier connu à Paris, lui semble déjà très curieux. Pourtant, en plus de cela, je cultive un enclos de plus de deux hectares ; — et voilà qui, en regard des camarades paysans, doit suffire à m'éviter le ridicule d'être un cultivateur pour rire, un cultivateur qui ne travaille que son jardin...

D'autre part, M. Bois raconte une entrevue avec des métayers à qui il demanda s'ils préféreraient se passer du fermier général. Il rapporte ainsi la réponse de l'un d'eux : « Sûrement que nous préférerions n'avoir à faire bouillir que deux pots au lieu de trois ! » Il mutile ainsi cette répartie qui se terminait par cette conclusion pleine d'à-propos : « ... parce que quand on est obligé d'en faire bouillir trois, le troisième reste bien maigre... »

L'image, très jolie, avait beaucoup plu pourtant au journaliste parisien.

Pour le reste, tout est juste et mes déclarations sont très fidèlement enregistrées.

Celles de Bernard aussi, qui forment le fond du troisième article. Inutile de dire que les déclarations de Bernard et les miennes furent à peu près identiques et conformes à ce que nous avons écrit maintes fois ici même.

M. Bois juge que Bernard est un idéaliste doublé d'un homme de lutte ; il loue sa ténacité ; son enthousiasme qui explique, dit-il, sa partialité « partialité commune à tous les croyants. » Et il rapporte ainsi la fin de l'exposé de notre camarade, en ce qui touche le bail élaboré par la commission mixte :

Pour réussir à le faire adopter, il était nécessaire que tous les intéressés fussent décidés à aller jusqu'au bout, c'est-à-dire à donner congé en masse en s'engageant à ne pas traiter pour la métairie que le camarade voisin abandonnait. De l'entente, un peu d'esprit de solidarité, la véritable conscience de l'intérêt général étaient indispensables.

Alors nous aurions pu imposer le contrat adopté par la commission,

Mais nous ne sommes pas découragés. De ce que nous avons fait, il reste quelque chose. Quelques propriétaires, trop rares, ont reconnu le bien-fondé des revendications paysannes. D'autres, par prudence, ont cédé sur quelques points. Et nous avons créé un état d'esprit qui durera, j'ose l'espérer. Ou bien, s'il fallait renoncer à l'espoir de toute amélioration... alors vous pourriez revenir dans dix ans, et peut-être verriez-vous des métairies désertes et des champs en friche, le paysan chassé à la ville par la misère et par l'excès de travail...

Une observation: le rédacteur du *Temps* ne dit pas un mot du magasin coopératif de Bourbon que Bernard tint comme de juste, à lui faire visiter. Cela méritait pourtant d'être mentionné; cela eut montré que les syndicalistes ne se bornaient pas seulement à critiquer ou à gémir, mais qu'ils étaient aussi capables d'édifier. Les lecteurs du grand journal en eussent-ils donc été offusqués? (1)

Par contre, dans cet article, M. Bois publie un document d'un très vif intérêt. C'est un extrait d'un ouvrage paru en 1850 sous le titre: *Traité du bail à portions de fruits, ou colonage partiaire*, et dont l'auteur était un juge au tribunal de Moulins, M. Méplain. Jamais réquisitoire plus serré ne fut dressé contre les fermiers généraux.

Le fermier général, écrivait M. Méplain, n'est point assez riche pour être cultivateur; il ne cultive pas, il spéculé; intendant à forfait, il paye au propriétaire la rente fixe que celui-ci demande à la terre, et pour en déterminer la quotité, il a calculé, bon an, mal an, la valeur de la portion des fruits qu'il aurait à retenir en partageant avec le colon. Il use envers le colon « des droits dont le propriétaire aurait pu user lui-même comme l'usurier envers l'emprunteur nécessaire. »

Si le colon perçoit une part fixe des fruits de toute espèce, même du produit des bestiaux, sous une autre forme il en restitue la meilleure portion. Sous le titre d'impôt, de prestation colonique, il paye chaque année au fermier une somme qui varie selon l'importance des profits qu'il peut obtenir. Au moyen de ce contre-poids, les améliorations du domaine sont pour lui sans profit, et sa part est toujours ramenée au strict nécessaire. Que par ses soins, les produits s'accroissent, le fermier augmente aussitôt le chiffre de la prestation colonique, et reprend par cette voie la portion des profits que le colon avait perçue; si le colon refuse de subir cette exigence, il le renvoie et fait accepter sa condition par un autre, qui, n'ayant pas contribué à l'amélioration du domaine, n'a point à se plaindre qu'on le prive d'un bénéfice acquis par son travail.

Cette injustice révolte, et cependant c'est la base de ce système de fermage qui pivote, pour ainsi dire, sur cette iniquité! C'est comme une chose convenue, qu'il ne doit rester au colon que le nécessaire, et comme l'avidité des spéculateurs est insatiable et sans pitié, le nécessaire le plus étroit paraît toujours trop large au fermier; le nécessaire du colon, c'est: pour se couvrir, des haillons, pour se nourrir, du pain noir, des pommes de terre et de l'eau.

(1) M. Bois, que j'ai eu l'occasion de voir il y a peu de jours, m'a dit qu'il n'avait pas cru devoir parler du magasin, parce que le magasin n'avait rien à voir avec la question du métayage, mais que cette omission n'était d'aucune manière le résultat d'un parti-pris. Dont acte.

Ces dernières lignes peuvent sembler trop sévères pour peindre la situation actuelle du cultivateur. Son pain est presque blanc et ses vêtements ne sont plus tout à fait des haillons. Mais si l'on considère l'évolution qui s'est produite depuis 60 ans à tous les degrés de l'échelle sociale dans le sens du confortable et du mieux-être, on se rendra compte que la peinture demeure vraie, que le cultivateur est toujours à peu près dans la même situation, par rapport à l'ensemble de la société.

Passons maintenant de l'autre côté de la barricade avec l'interview de M. Milcent (*Opinion d'un propriétaire catholique social*. — 4^{me} article.)

M. Milcent est demeuré fidèle à ses théories que nous connaissons bien puisqu'elles furent à différentes reprises exposées ici.

Il reconnaît comme justes les revendications de la Fédération qui portent sur l'amélioration des logements, sur la diminution de certaines charges et redevances, sur la plus longue durée des baux. Il sacrifierait au besoin l'impôt colonique « très impopulaire ». Il n'est pas tendre pour les fermiers généraux « qui ont cependant rendu de réels services dans le passé et peuvent en rendre encore.

Mais quelques-uns ont pressuré les métayers : les abus ont été généralisés et ont jeté le discrédit sur toute la corporation. Ils sont devenus « l'ennemi » d'autant plus facilement qu'on les a vus s'enrichir.

Il reproche aux propriétaires de ne pas tenir compte de l'évolution « qui transforme les vieux usages », du courant « qui entraîne les travailleurs des champs vers une vie plus haute, plus indépendante, plus agréable », de « condamner leurs aspirations parfois légitimes comme le sentiment de solidarité qui unit les travailleurs. »

Il s'affirme de nouveau partisan convaincu des associations professionnelles, — lire : syndicats mixtes — car :

La liberté du travail et la soi-disant liberté des conventions sont souvent impuissantes à protéger la faiblesse et à réaliser la justice. Le bail et le louage ne sont pas toujours justes, par le seul fait que les conditions en ont été acceptées par les deux parties. L'association professionnelle peut être l'organisme d'arbitrage. Si les propriétaires s'y refusent, le mouvement se fera sans eux et contre eux. S'ils entrent hardiment dans le mouvement, ils seront peut-être en mesure de le guider, de le diriger pour le profit de tous, et nous ferons l'économie des catastrophes sociales auxquelles les meneurs révolutionnaires ne demandent qu'à nous conduire.

Et il termine par cette citation du comte de Mun, le chef incontesté des « catholiques sociaux ».

Il n'y a qu'une manière de combattre le socialisme agraire, de défendre les travailleurs contre les suggestions malsaines, c'est de prendre la tête des justes réformes et de soutenir, les premiers, les revendications

légitimes. Pour cela, il faut d'abord les étudier sans parti-pris, les peser au poids de la justice, et ce travail accompli, avoir le courage de s'en faire les champions par l'exemple et la propagande.

Thèse à coup sûr intelligente et dont les fins, non cachées de parfait égoïsme, sont masquées par un esprit méthodique de réformes humanitaires qui pourrait donner peut-être, pour un temps, des résultats heureux. Mais combien de bourgeois bourbonnais sont capables de l'admettre ? Je le demande à M. Milcent.

Avec le 6^{me} article : *Sur le champ de foire*, nous arrivons, je crois bien, à la partie la plus intéressante de l'enquête.

M. Bois, assistant à une foire de Moulins, cherche *les monstres*, c'est-à-dire les fermiers généraux.

« A vrai dire, ils ne se distinguent des autres hommes par aucun trait particulier » écrit-il, non sans un soupçon de naïveté qui étonne un peu chez un professionnel du journalisme. Précédemment, d'ailleurs, il avait remarqué que Bernard et moi, nous exprimions sans violence. Comme s'il était nécessaire de rouler des yeux terribles et de prendre une voix de matamore pour dénoncer des injustices et rêver d'améliorations sociales !

Que les fermiers généraux n'aient pas en général des physionomies marquées de traits spéciaux, nous le concédons volontiers à l'enquêteur. Et d'ailleurs, les malfaiteurs authentiques ont-ils bien réellement des figures à part ? Point que je sache. Le fameux Duez a même une binette fort sympathique, si l'on s'en rapporte aux clichés des journaux. C'est surtout, je crois, dans les mélodrames à effet que l'on voit des têtes de brigands.

Ce qui peut différencier des autres hommes les fermiers généraux c'est leur extrême suffisance. Par là vraiment ils se ressemblent presque tous. M. Bois, bien qu'il n'en dise rien, a dû s'en apercevoir, car les trois fermiers avec lesquels il s'est entretenu, et qui comptent peut-être parmi les sympathiques, ont étalé pourtant ce ton de suffisance avec une ostentation bien voisine du ridicule.

L'un pourtant a fait une réponse simple, logique, sensée que je me hâte de reproduire :

Qu'il y ait des fermiers généraux voleurs, inhumains, arrogants, exploiteurs. C'est possible. Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ? Il y a, monsieur, des voleurs dans toutes les classes de la société. Et s'il s'est glissé parmi nous des hommes incapables qui n'ont vu dans la fonction de fermier général qu'un moyen de faire rapidement fortune, qu'y pouvons-nous ? Si cela est vrai, je dis que c'est l'exception.

Mais le malheureux ne s'en est pas tenu à cet habile plaidoyer. Il a continué en ces termes lapidaires :

Quant aux métayers, écoutez-moi bien, je dis : En général, ce sont les mauvais métayers qui se plaignent, ceux sur le dos desquels il ne faut pas cesser d'être. Les bons travailleurs n'ont pas sujet de gémir. Au bout de quelques années, vous les voyez acheter un petit bout de terre, de-

venir propriétaires, exploitants et même quelques-uns fermiers généraux. Certes le métayer a de quoi s'occuper. Mais il n'a aucun souci d'argent. Le fermier général paye tout, fait toutes les avances nécessaires ; il achète en gros et le métayer profite des rabais obtenus. Dans ces conditions, le métayer se tire d'affaire, réalise des économies...

Ce n'est pas plus difficile que ça ! Il suffit aux métayers de bien travailler et, après quelques années, les voilà propriétaires exploitants, sinon fermiers généraux ! Le métayage n'est qu'un court passage au purgatoire ; après quoi s'ouvre toute grande la porte du paradis...

Et voici arriver à point l'un des métayers du monsieur. Il est depuis trente-quatre ans dans le même domaine ; il vient d'acheter du bien. Son maître le questionne.

— Etes-vous malheureux ?

— Pour sûr non, M'sieu !

Le dialogue se poursuit pendant cinq minutes, le paysan se bornant à abonder dans le sens du maître par des « Pour sûr non ! » ou « Pour sûr oui ! » C'est grotesque.

Je suppose que cet homme était effectivement un métayer aisé, un bon travailleur à qui son maître, reconnaissant ses mérites, laisse une certaine latitude. Même dans ce cas, la scène dût sembler pénible. Mais s'il avait été en réalité un très pauvre diable, durement exploité, s'il avait eu maints griefs contre son maître, croit-on que ses réponses eussent été sensiblement différentes ? Est-ce qu'en présence de tous ces messieurs, il eut osé la moindre protestation ? De longs siècles d'un servage à peine atténué, ne pèsent-ils pas sur les épaules du paysan de nos jours qu'ils ont habitué à la méfiance, à la dissimulation ? Pour ne pas risquer de compromettre son pain quotidien, ne garde-t-il pas en lui ses pensées intimes ? N'est-il pas toujours de l'avis de celui qui parle ?

Sitôt le bonhomme parti, le fermier juge bon de répéter :

Ne croyez pas que ces gens-là soit une exception. Ils sont nombreux, relativement, ceux qui peu à peu amassent une petite fortune. Mais ils ne crient pas, ils ne rédigent pas de manifestes, ils restent dans leur petit coin...

Le Monsieur a cependant, cette fois, la pudeur d'ajouter un « relativement » qui en dit long et qui porte un rude coup à son affirmation précédente...

Comme M. Bois objecte avec raison que les idées syndicalistes n'auraient pas dû avoir de prise sur ces travailleurs comblés de félicités, notre homme fait une concession nouvelle et déclare :

Oui, il y a des misères, mais pas autant que l'on veut bien le dire. Si l'agitation syndicaliste a eu une apparence d'effet, — et cet effet est en décroissance, — c'est que la politique s'y est mêlée. On était à la veille des élections. Les socialistes ont crié : « Ces terres, paysans, devraient être à vous seuls ; nous vous les donnerons ! » Comment voulez-vous que certaines têtes n'aient pas été tournées ?

Tiens, tiens, tiens, voilà un Monsieur qui, pour ce qui est de l'histoire du syndicalisme bourbonnais en revendrait certainement à Bernard lui-même. Nous avons toujours cru que le mouvement syndicaliste datait des années 1904 et 1905, qui ne sont pas des années d'élection, et qu'il avait atteint son apogée en 1906-1907 sans que les élections de 1906 aient eu sur ce fait la moindre action ni directe, ni indirecte, pas plus que le syndicalisme n'eut d'effet sur les dites élections. Nous attendons la preuve du contraire.

Les réponses des autres fermiers généraux présents à l'entretien ne sont pas moins typiques et n'affichent pas moins le même ton de ridicule suffisance.

« Nous sommes inutiles... Ah ! que pourraient faire sans nous les propriétaires affligés d'une propriété ! »

« Ce pays serait une Sologne si le fermier général n'avait pas existé... C'est lui qui a été l'artisan du progrès agricole, qui a amélioré la culture, qui a répandu l'usage des engrais, etc., etc. »

« L'impôt colonique est parfaitement justifié. Le mouvement syndicaliste est superficiel et n'a pas de raison d'être. Les choses doivent rester en l'état, car il n'y a pas de motifs pour qu'elles changent, etc., etc. »

Et j'imagine très bien leur état d'esprit au cours de l'interview ; je suis certain qu'au fond ils envoyaient à tous les diables le rédacteur du *Temps*.

« Que vient-il nous embêter, celui-là... Nous existons, nous tenons une grande place dans le pays : nous sommes riches, puissants ; nous savons parler fort et nous sommes salués bas ; nous avons pour nous la force des choses établies. Que nous importent les opinions des mécontents et les discussions journalistiques ? Laissez-nous donc tranquilles ! Notre rôle est utile et beau ; nous ne demandons qu'à le continuer dans les mêmes conditions que par le passé. Ne vous occupez pas de nous. »

A noter pourtant que ces Messieurs ont bien voulu reconnaître comme justes les revendications syndicalistes portant sur l'amélioration des logements (C'est un point sur lequel l'unanimité semble acquise, les propriétaires s'étant bornés à chercher des circonstances atténuantes et à nier contre toute évidence que les maisons antiques, malsaines et incommodes fussent la majorité.

Le 6^{me} article nous laisse au champ de foire de Moulins où M. Bois aborde M. de Garidel, président de la Société d'agriculture de l'Allier. Inutile de relater longuement les déclarations de ce dernier. Il n'y a qu'à relire le discours du professeur Berthault et le plaidoyer du propriétaire anonyme parus dans nos derniers numéros. Le fond est le même.

M. de Garidel est très partisan du métayage qui permet, disait-il en substance dans un discours de 1884, « d'opposer une barrière solide aux doctrines néfastes qui menacent l'ordre et la propriété. »

Gentilhomme campagnard, de tempérament actif, M. de Garidel nous semble être le prototype du seigneur anglais, maître du village, qui ne dédaigne pas de s'occuper des choses d'ordre général et de rester en contact avec le peuple. Ces gens-là sont persuadés qu'ils appartiennent à une race éminemment supérieure, faite pour administrer, diriger, commander. Et ils acceptent les devoirs que cette situation leur impose. C'est un point de vue.

M. de Garidel engage M. Bois à ne pas attacher grand crédit aux prétentions des syndicats.

Ils ne représentent pas autant qu'ils l'affirment la masse de nos paysans. Ils ont produit quelque impression, ici même, et surtout au dehors ; cela persiste peut-être au loin ; il y a un effet de perspective. Ici on en est déjà revenu. Ils veulent défendre les métayers et ils ne comprennent qu'une infime minorité de métayers. Quant à leurs plaintes, elles ne sont pas généralement justifiées ou elles reposent sur des exagérations.

M. de Garidel, qui doit connaître les enseignements de l'histoire et qui est, je n'en doute pas, un chrétien très orthodoxe, ne peut ignorer avec quel dédain les patriciens de l'ancienne Rome traitaient un mouvement né dans le lointain d'une province asiatique, où une secte de gens du peuple, artisans et pêcheurs, affichaient la prétention d'apporter au monde une nouvelle loi morale laquelle reconnaissait le dernier des esclaves comme l'égal spirituel du seigneur le plus puissant.

Ils jugèrent prudent pourtant de faire arrêter et condamner à mort le chef de la secte qui s'appelait Chrestus ou Jésus. Mais l'événement fit si peu de bruit que les historiens ou annalistes de l'époque omirent d'en parler, sauf un ou deux qui le mentionnèrent en quelques lignes. Ce qui n'a pas empêché la doctrine de se répandre, de faire quelque bruit par la suite et même d'exercer au cours des âges une certaine influence...⁽¹⁾

Ce grand exemple n'est d'ailleurs pas le seul à prouver que souvent les idées nouvelles ne sont jamais aussi près de s'affirmer avec succès qu'à l'heure où le bruit, autour d'elles, semble s'apaiser. M. de Garidel doit savoir que cette année même, dans notre commune région de Bourbon, plusieurs baux de métayers ont été passés sous le régime du *tout à moitié*, SANS IMPOT COLONIQUE. Alors...

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cet article, c'est la comparaison des budgets de métayers fournis l'un par M. de Garidel, les autres par Bernard et par moi.

Dans celui qu'a donné le président de la Société d'agriculture et qui se rapporte, paraît-il, à un domaine de soixante hectares, le total des recettes du métayer s'élève à 6,500 fr., le total de ses dépenses à 3,500 fr., ce qui laisse un bénéfice de 3,000 fr. représentant le salaire du colon et de sa famille.

(1) En se déformant, il est vrai...

Celui qu'a donné Bernard se rapporte à un domaine de 30 à 40 hectares, je crois. Les recettes du métayer ont atteint 2,650 fr. 50, ses dépenses 2,411 fr. Il ne lui reste donc que 139 fr. 50...

Ceux que j'ai fournis moi-même concernent la même famille en deux fermes différentes. Dans la première, d'une contenance de 60 hectares environ, administrée par un fermier général, le total des recettes s'est élevé à 3,015 fr., celui des dépenses à 2,632 fr. Bénéfice, ou salaire annuel de la famille : 383 fr.

A trois années d'intervalle, dans la seconde ferme, 50 hectares, administrée directement par le propriétaire, le bilan s'est décomposé ainsi : Recettes 2,736 fr., dépenses 2,097. Bénéfice-salaire, 639 fr.

Bernard et moi sommes *absolument certains* de la sincérité des chiffres que nous avons fournis. Nous n'avons pas le droit de contester la sincérité de ceux de M. de Garidel, ce budget brillant étant en somme vraisemblable dans un très bon domaine, au cours d'une année exceptionnellement favorable.

Mais combien de budgets de métayers chaque année se rapprochent de celui-là? Et combien sont dans les limites des autres, de ces trois pauvres budgets de famine? J'ai grand peur que ces derniers ne soient la règle générale et que les autres ne représentent que d'heureuses, mais bien rares exceptions!

Le 8^{me} article nous apporte l'opinion de M. Dupont, professeur départemental d'agriculture. Fonctionnaire, M. Dupont se devait d'observer une certaine réserve. Il n'y a pas manqué. Ses réponses sont, cependant sur certains points importants, très précises.

Il rend hommage aux *bons* fermiers généraux d'autrefois « habiles, débrouillards, actifs » qui ont, certes, réalisé de grosses fortunes, mais qui ont fait faire à l'agriculture, dans certaines parties du département, la Sologne bourbonnaise notamment, des progrès incontestables.

Malheureusement, leur exemple a suscité des convoitises. Des ratés, des déclassés de toutes professions, dépourvus de connaissances techniques, se sont lancés dans la spéculation du fermage et ont remplacé l'exploitation du sol par l'exploitation des métayers, fournissant ainsi un sujet de plaintes plus ou moins justifiées.

En principe, le fermage général est à l'heure actuelle une anomalie. En fait, il y a quelques fermiers généraux extrêmement utiles, car ils possèdent des connaissances professionnelles et sont véritablement les directeurs de l'entreprise agricole; mais beaucoup d'entre eux sont nuisibles, exploitent mal et exploiteraient plus mal encore si les métayers, moins routiniers et plus débrouillards qu'ils ne l'étaient jadis, n'étaient à même de donner des conseils utiles ou d'agir par eux-mêmes.

Il y a encore des fermiers généraux dont la compétence défend l'institution; il y a davantage de fermiers généraux qui la compromettent. M. Dupont estime, somme toute, que la fonction de fermier général pourrait disparaître sans dommage aucun pour l'agriculture en général.

Il se déclare partisan de la suppression de l'impôt colonique et réproouve absolument le système des redevances et des corvées.

— Le sort des métayers est-il aussi misérable que les syndicats le dépeignent ? lui demande l'enquêteur.

Il répond d'une façon très précise, en pesant les mots :

De bons métayers, aidés par une femme industrielle, sur un domaine moyen, dans une année normale, peuvent vivre avec aisance, mais sans espérer faire de notables économies, sans pouvoir peut-être en faire.

Ce qui, en s'en tenant au sens strict des termes de cette réponse loyale, signifie qu'un métayer ne peut vivre avec aisance que si tout va bien, très bien. Mais le moindre aléa, mauvaise année, maladie, charges de famille, le font tomber dans la vie difficile, dans la gêne, dans la misère. Et cela même, dans les domaines inférieurs, semble être la normale.

Conclusion : Si M. Dupont n'était pas fonctionnaire, il aurait reconnu carrément la justesse de toutes les revendications de la Fédération. C'est un point acquis, et qui a son importance, car l'avis d'une personnalité de la compétence du professeur départemental d'agriculture est de ceux qui comptent, — nul ne le contestera...

L'interview de M. Vacher, ancien député, propriétaire à Montmarault, agronome distingué, membre du Conseil supérieur d'agriculture, etc., occupe la fin du 7^me article et le 8^me et dernier article en entier.

M. Vacher a commencé par donner son opinion sur le métayage et sur les rapports qui doivent exister entre le propriétaire et ses colons.

Dans une association où propriétaire et métayer courent ensemble les mêmes risques, craignent les mêmes fléaux, se réjouissent des mêmes gains, rien de durable et rien de bon ne peut être réalisé si entre les deux co-associés se s'établit pas une véritable confraternité. Il appartient au propriétaire de développer cet esprit de confiance à force de loyauté et de sécurité dans les rapports sociaux, de développer chez le métayer l'énergie et l'ambition de l'aisance, de l'identifier à la prospérité du domaine. Pour bien montrer la communauté d'intérêts, le propriétaire, qui, légalement et en fait, est le directeur de l'association, ne doit pas commander en maître autoritaire ; il doit, au contraire, savoir écouter et consulter à propos son associé sur l'utilité ou l'opportunité de telle ou telle mesure ; il ne doit pas craindre de laisser au métayer, comme témoignage de sa confiance, une certaine initiative dans les petits détails de l'exploitation, tout en faisant montre de fermeté lorsqu'il en est besoin. C'est dans de telles conditions que de bonne foi s'exécuteront les décisions prises en commun accord pour le plus grand profit et le plus grand bien de l'association.

Il admet que certains fermiers généraux ont méconnu le principe du métayage et qu'ils ont été en ce sens les artisans de la réprobation qui les poursuit.

Mais il affirme ensuite que la crise du métayage est moins vive qu'on le dit : et il mêle, en un salmigondis ridicule et sans aucun rapport avec la réalité, la campagne des politiciens socialistes et celle des syndicalistes. Sur ce point, la réponse de l'éminent agronome est au niveau de celle du trio de fermiers généraux sur le foirail de Moulins.

M. Vacher qui fut et qui demeure peut-être encore un « politicien » croit-il donc que nul ne peut travailler de bonne foi à combattre les iniquités sociales, à titre désintéressé, et sans rêver d'un mandat politique ? Nous sommes quelques uns au moins, à la Fédération, qui lui laissons pour compte ses aménités, *parce que nous avons le droit de les lui laisser pour compte, parce qu'elles ne nous atteignent pas*. On juge les autres à son aune ; s'il travaille au progrès de l'agriculture avec une arrière-pensée politique, c'est son affaire. Nous, qui avons travaillé, sans arrière-pensée, au relèvement de la classe paysanne, nous méprisons ses insinuations.

Une petite observation, d'ailleurs. La propagande syndicaliste n'a jamais beaucoup porté que je sache sur le canton de Montmarault. N'est-ce pas ce canton pourtant qui a donné l'année dernière la plus grande majorité au député Thivrier et a même assuré sa réélection. Alors ?

Je passe sur l'antienne inévitable aux « bons métayers » qui restent longtemps dans le même domaine, s'attachent au sol qu'ils cultivent, aux choses qui les entourent et qui font fortune.

Et j'en arrive à cet aveu :

Ne vous imaginez pas que je sois un optimiste de parti pris, et je ne veux pas dire que tout va pour le mieux. Non ! Il y a eu de tout temps des abus. Et j'estime que lorsqu'il y en a, on doit les extirper. Mais le danger est moins dans les réclamations qui s'élèvent de-ci, de-là, que dans la désertion des campagnes, qui s'accroît chez nous comme ailleurs.

Le jeune paysan est attiré par la ville, par les emplois dans les compagnies de chemins de fer, dans les usines. Un tel a réussi ! Pourquoi ne réussirait-il pas aussi ? Et souvent il lâche la proie pour l'ombre. Mais il est parti, et c'est un homme de plus qui est perdu pour la terre.

M. Vacher craint que le métayage ne devienne de ce fait sans cesse plus difficile, d'autant plus que les familles nombreuses se font chaque jour plus rares.

Mais pourquoi ces jeunes gens s'en vont-ils, sinon parce qu'ils ne trouvent pas dans la vie familiale en métairie, la somme d'indépendance et de bien-être à laquelle ils peuvent légitimement aspirer ? Pourquoi rêvent-ils d'un emploi au chemin de fer ou ailleurs, sinon parce qu'ils trouvent dans ces emplois pourtant assez médiocres, un gain plus élevé, un labeur moins exténuant, une vie plus libre ? Faites que la situation du jeune paysan de 25 ans soit aussi avantageuse, offre autant de sécurité que celle de petit fonctionnaire et d'ouvrier d'usine et ils ne partiront plus. Tout le nœud de la question est là.

M. Vacher a fourni à M. Bois le plan d'une de ses fermes. La disposition des bâtiments d'habitation et d'exploitation est à peu près parfaite.

Au point de vue des constructions et de l'habitation, le métayer n'a rien à désirer. La maison d'habitation est séparée des étables qui encadrent la cour; elle se compose d'un vaste vestibule donnant accès à gauche en entrant à la cuisine, à droite aux chambres à coucher, qui sont plafonnées et qui sont aérées chacune par deux fenêtres.

Les étables pour le gros bétail contiennent un double rang de bovins avec couloir au milieu; elles sont desservies par un grand couloir extérieur. Un autre grand couloir traverse la porcherie de chaque côté de laquelle il y a de larges stalles pour les porcs. Les étables sont voûtées, blanchies à la chaux, avec pavage en béton.

J'ai eu l'occasion, il y a quelques années, de faire une période de vingt-huit jours avec l'un des métayers de M. Vacher. Ce qu'il m'a dit de l'état des bâtiments correspond assez avec la description ci-dessus. Les desiderata de la Fédération ont été sur ce point réalisées par avance dans la propriété de l'agronome bourbonnais. Quand donc ce qui n'est encore que la très rare exception deviendra-t-il la règle?

M. Vacher, par contre, est partisan de l'impôt colonique celui qu'il impose à ses métayers varie entre 5 et 10 fr. par hectare; il a offert à ces derniers de les en dispenser à condition qu'ils *aient l'intérêt du capital engagé pour les améliorations foncières*. Ils ont refusé, disant qu'ils y perdraient.

Je ne veux point discuter ici sur la légitimité de la combinaison proposée. Mais il semble bien en résulter que dans les propriétés où nulle amélioration foncière n'a été exécutée depuis vingt, trente ou cinquante ans — au compte du propriétaire bien entendu — l'impôt colonique n'a pas de raison d'être. Eh bien, j'affirme que d'après cette théorie même, il y aurait lieu de le supprimer dans la grande majorité des cas...

M. Bois lui demandant s'il ne serait pas partisan d'une entente d'ordre général portant sur la teneur des baux, la suppression des redevances, la réglementation du régime même du métayage, M. Vacher a fait cette déclaration finale :

Je suis disposé à m'associer à toute tentative susceptible d'assurer les progrès de notre agriculture bourbonnaise, de ramener le métayage à ses véritables principes, et je verrai avec plaisir qu'une discussion soit ouverte sur tous ces points entre les principaux propriétaires et fermiers généraux, sans aucun parti pris, et avec le seul désir de mettre partout un peu de justice pour tous. Il faut d'ailleurs prévoir que l'application des lois sociales nouvelles, la loi sur les retraites notamment, sans parler de la nouvelle évaluation de la propriété non bâtie, qui nous apparaît comme grosse de menaces, peut-être aussi la loi sur les accidents, toutes ces nouvelles lois, dis-je, peuvent être de nature à modifier dans l'avenir non pas l'esprit de principe du contrat de métayage, mais certains points de détails, suivant la répercussion que subira l'une ou l'autre partie de l'association.

Et c'est pourquoi il faut se montrer aujourd'hui très prudent lorsqu'il s'agit d'aborder la question de modification des clauses essentielles qui régissent notre contrat du métayage sans cependant se refuser à un examen loyal des réclamations, quoiqu'elles soient présentées le plus souvent avec une réelle exagération.

Les conclusions de M. Bois tiennent en quelques lignes :

J'ai fait effort, dit-il, pour ne déguiser ni le réquisitoire des uns, ni le plaidoyer des autres. Il apparaîtra sans doute à mes lecteurs, comme à moi-même, qu'une initiative hardie, prise par les personnalités autorisées — et il me revient qu'elle le sera — pourrait, en réalisant l'accord sur des points précis, dissiper des préventions, réduire les causes de conflit à un minimum presque imperceptible, satisfaire des aspirations justifiées.

J'ai indiqué, au début, les points faibles de cette enquête. Par ce résumé fidèle et ces nombreuses citations, j'en ai montré aussi le sens exact, la valeur et la portée. M. Bois m'a dit avoir l'intention de réunir en brochure cette longue série d'articles. Je souhaite qu'il ne s'en tienne pas à l'intention : l'opuscule serait à mettre au rang des documents les plus intéressants relatifs à l'histoire du métayage en général et à l'histoire du mouvement syndicaliste en particulier (1).

Emile GUILLAUMIN.

Nous avons signalé, dans le dernier numéro, l'attitude étrange de la presse locale à l'égard de l'enquête du *Temps*; dans le courant de janvier, le *Progrès de l'Allier* s'est décidé à publier intégralement et sans commentaires les huit articles du grand journal parisien.

Un bon point à notre confrère.

Echos

Les fermiers généraux et la patente.

Un arrêté du 30 juin 1910, signé de M. Chaleil, alors préfet de l'Allier, soumet à l'obligation de la patente « la profession d'entrepreneur de propriété rurales (celui dont la profession consiste à louer, par spéculation, des terres, en vue de les sous-louer). » Le détail des conditions d'application ne figure pas dans l'arrêté. Il est, d'ailleurs, paraît-il, assez illogique puisqu'il frapperait le patenté non en proportion du nombre de fermes qu'il détient, mais en proportion de l'importance de l'immeuble qu'il habite.

(1) L'ouvrage vient de paraître. Ce n'est pas une brochure, mais bien un petit volume de 120 pages ; car l'auteur a joint au compte-rendu de son enquête en Bourbonnais une étude parue précédemment dans une revue sous le titre : *Le Socialisme et la conquête des Paysans*. Le titre de l'étude est demeuré celui du livre. Il y aurait beaucoup à dire sur le rapprochement un peu factice de ces deux sujets... Bornons-nous à indiquer que l'ouvrage est en vente au prix de 1 fr. 50, chez l'éditeur Marcel RIVIÈRE, 31, rue Jacob, Paris, VI^e.

Au reste, le taux de la patente serait fort peu élevé. Quoi qu'il en soit, MM. les fermiers généraux se sont émus. Quelques-uns d'entre eux ont pris l'initiative de fonder un Comité de défense. A cet effet, ils ont convoqué leurs collègues à une grande réunion qui s'est tenue à Moulins, le 3 février dernier. Plusieurs centaines « d'entrepreneurs de propriétés rurales » y assistaient. L'un d'entre eux, le principal promoteur de la chose probablement, M. François Advenier, a donné lecture d'un rapport très documenté, très habile et fort intéressant, il faut le reconnaître, où il s'efforce de prouver, par maintes considérations juridiques, que l'arrêté du préfet n'est pas légal, et que la profession de fermier ne saurait être assimilée aux professions patentables.

A noter que le texte du rapport, qui occupe cinq longues colonnes, ne contient guère qu'une vingtaine de lignes dirigées « contre les bateleurs aux chimériques espoirs » qui ont osé faire accroire aux gens de la campagne que les fermiers étaient des intermédiaires inutiles, des parasites où des exploités. M. Advenier, qui paraît être un homme d'esprit, ne nous en voudra pas de dire que c'est au moins quinze de trop... Mais enfin, tant d'autres à sa place eussent abusé davantage qu'il faut lui savoir gré de s'en être tenu là. Il y a bien par ailleurs d'autres passages amusants; nous en reparlerons peut-être; l'ensemble n'en est pas moins d'un ton précis et sérieux, travail d'un homme qui a étudié son affaire et connaît ce dont il parle.

En fin de compte, le Comité de défense a été constitué; il a nommé une commission de huit membres chargée de faire une démarche auprès du préfet pour lui demander de rapporter l'arrêté du 30 juin 1910, et, en cas d'insuccès, de saisir de l'affaire le Conseil de Préfecture d'abord, le Conseil d'Etat ensuite, s'il y a lieu.

— x —

Un Procès

Le *Combat*, de Montluçon, ayant rapporté certains méfaits d'un fermier général qu'il ne désignait pas, un M. T... a prétendu se reconnaître dans le personnage incriminé. Il a assigné notre confrère devant le tribunal de Montluçon qui lui a accordé d'importants dommages-intérêts. Le *Combat* a interjeté appel de ce jugement qui semble bien être, au demeurant, un pur *jugement de classe*.

— x —

CHEMILLY

Dans le courant de l'année 1910, le syndicat des cultivateurs de Chemilly a fait l'achat d'un trieur qu'il a mis à la disposition des habitants de la commune. Les camarades syndiqués paient 0,05 par double, les non syndiqués 0,10. Ce trieur, pour sa première campagne, a rendu de grands services et rapporté d'assez jolis bénéfices.

Le syndicat vient aussi de voter l'acquisition de deux herbes canadiennes qui seront utilisées dans les mêmes conditions.

Il a enfin, en ces deux derniers mois, créé en son sein une caisse de crédit qui paraît devoir fonctionner très bien et dont les camarades commencent à apprécier l'utilité.

Toutes nos félicitations au syndicat de Chemilly qui fait montre d'initiative féconde.

TRONGET. — Ordre du jour de protestation.

Les adhérents du syndicat des Travailleurs du sol de Tronget, section des cultivateurs et section des journaliers agricoles, réunis en assemblée générale le 1^{er} janvier 1911, protestent énergiquement contre la condamnation de Durand, secrétaire du syndicat des charbonniers du Havre, le probe et honnête militant ouvrier, victime des haines patronales et bourgeoises.

Ils demandent instamment sa mise en liberté immédiate et la révision de son procès.

Cet ordre du jour est voté à l'unanimité des 60 camarades présents, qui décident de l'envoyer, avec prière de l'insérer dans le Bulletin, au secrétaire de la Fédération.

Nous avons cru devoir donner satisfaction aux camarades de Tronget en insérant leur ordre du jour, bien que le dit ordre du jour n'ait plus, à l'heure actuelle, sa raison d'être, Durand ayant été remis en liberté le 13 février.

A Émile Guillaumin⁽¹⁾

Je suis heureux, mon cher camarade, de vous faire part de la joyeuse constatation que j'ai faite ces temps derniers au cours d'adultes de mon village où j'étais allé moi-même faire un tour.

M. B..., inspecteur primaire, vous a « introduit » dans un recueil de lectures choisies un peu au hasard et destinées au cours moyen.

La Saint-Jean en Bourbonnais (Tableaux champêtres) et le 3^{me} alinéa du chapitre XXV (pages 148 et 149) de *La Vie d'un Simple* sont donc lus par nos écoliers. C'est peu. C'est tout juste assez pour que les petits se souviennent de vous. J'aime croire que plus tard ils apprendront à vous mieux connaître en vous lisant davantage.

Parce que vos livres sont vivants, pleins de votre vie qui est la nôtre, j'aimerais les voir se répandre à la campagne, dans chaque ferme au moins, où ils devraient être le meilleur passe-temps des veillées d'hier aux lieux et places des « cancanes » des femmes, des grossièretés immorales des jeunes domestiques, voire même de ceux de la maison, où ils serviraient d'attraction même aux vieux qui dorment sur une chaise au coin du feu, la tête dans les mains. Les vieillards ne s'intéressent qu'aux choses de leur temps et la lecture à haute voix de l'histoire du père *Tiennon* passionnerait le plus indifférent de nos grands-pères.

(1) Je m'excuse de publier cet article sous la forme qu'a cru devoir lui donner Bassinet. J'aurais préféré ne pas me voir en titre et recevoir moins d'éloges pour mes livres. Mais l'article étant conçu de cette façon, le temps m'a manqué pour demander à l'auteur de le reprendre sur d'autres bases et l'importance des idées générales qu'il contient fera oublier je l'espère, le côté un peu trop particulier du début.

Comme Bernard, énergique et persuasif, comme vous-même, comme tous ceux qui voudraient voir se réveiller un peu de sa léthargie nonchalante cette jeunesse campagnarde au cerveau inculte et lourd ; comme tous ceux enfin qui veulent malgré tout espérer des jours meilleurs pour les leurs et pour eux, je voudrais que partout le bon livre approprié à notre éducation remplace au moins dans le tiroir ou sur la commode l'éternel jeu de cartes et que lorsque vous entrez chez un de vos voisins par une après-midi d'un dimanche ensoleillé on ne soit plus tenté de vous dire dès que vous avez mis le pouce sur le loquet de la porte : « Voilà le quatrième pour la manille ! »

Alors l'on pourrait se raconter des choses intéressantes animées d'un esprit nouveau, point banales du tout. On ne se bornerait plus aux bavardages limités par l'étroit rayon de nos travaux quotidiens ; au caquetage méchant des femmes toujours portées à une médisance inepte. Alors seulement nous pourrions nous redresser et jeter bas ce lourd fardeau d'un fâcheux héritage ; nous pourrions lever la tête et regarder en face ceux qui nous dominent par leur or et leur savoir. Qu'importeraient leurs richesses matérielles si nous arrivions à mettre en parallèle notre culture intellectuelle ! Vite nous serions à notre place. Si seulement nous en étions dignes !!! Malheureusement il n'en est pas ainsi. L'orgueil, la jalousie, la bassesse, plus que l'ignorance peut-être, règnent en maîtres parmi nous et seront vraisemblablement la cause de nos déceptions futures si tant est que nous dûssions toujours être déçus.

J'habite une ferme adossée à la route et le nez en bordure d'un taillis. A droite et à gauche, devant et derrière il y a d'autres fermes ; il y en a d'autres aussi par delà les grands bois très peuplés de chevreuils. Dans un cercle assez étendu, je les connais toutes, ainsi que leurs habitants : les vieux, tout courbés par le poids des longues années de labeur incessant ; ceux de mon âge, très fiers à présent qu'ils ont fait leur service et dont quelques-uns déjà sont mariés ; les jeunes qui ne rêvent que faire les fous à bicyclette ou au bal et enfin les tout petits qui passent chaque matin allant à l'école.

Qu'il me soit donné d'aller voir un ami ou d'entrer dans une de ces demeures pour un motif quelconque, chaque fois la conversation s'engage et je puis alors mesurer le chemin qu'ont à parcourir nos collègues pour en arriver à un niveau intellectuel supérieur qui permette une action efficace concertée par avance. Ils connaissent le syndicat des bûcherons qui a permis à ces derniers de voir doubler leurs prix ; mais un syndicat de métayers ce n'est pas la même chose. Le maître n'est plus le marchand de bois. Partout on a des baux d'un an et chaque Saint-Martin peut être un départ. Et puis, on a entendu parler de certains de ces syndicats qui sont « tombés » ; alors on ne se hasarde point...

Les gas s'engagent à dix-huit ans ; ceux qui ont fait leurs deux ans entrent aux chemins de fer, dans la gendarmerie, la police ou les postes ; les jeunes ménages ne restent pas davantage à la commu-

nauté parce que la bru, serait-elle mieux vue que la fille, n'est qu'une bru, et que le gendre, pour faire comme les autres qui ont des places et s'en trouvent bien, envoie en cinq sec promener le beau-père. A vrai dire, ces derniers sont excusables avec leurs gages de 300 à 500 francs (dans ma contrée), alors qu'un fort domestique gagne davantage à lui seul ; quant aux premiers qui, comme moi-même, se sont toujours contentés de la pièce blanche du jour de sortie, (ajoutons aujourd'hui une bicyclette), je ne les blâme point d'aller chercher ailleurs une situation plus lucrative.

Malheureusement, ce sont toujours les meilleurs qui partent les premiers ; ceux qui sont intelligents et avec lesquels il y aurait moyen de s'entendre, de se grouper, de crier très fort notre misère décevante à la face rougeaude du bourgeois, lui arrachant ainsi les concessions qui nous sont dues. En vain nous les appelons à notre aide en les suppliant de rester : ils nous échappent ; ils se hâtent vers toutes les issues.

Les propriétaires qui voient de leurs propres yeux cet exode incessant sont restés jusqu'ici indifférents ; ils se bornent, en haussant les épaules, à déplorer ce triste état de choses qui leur est pourtant préjudiciable. Il faut que ces messieurs soient totalement dépourvus de tout sentiment du devoir. Ils continuent, sauf quelques exceptions qui tendent heureusement à augmenter chaque année, d'affermir en bloc leurs domaines à ceux qui sont devenus, en même temps que leurs rivaux de surface et parfois de fortune, *la plaie de l'agriculture*, en Bourbonnais.

La grande presse et les professeurs d'agriculture, notamment, soutiennent à outrance et de parti-pris que le métayage donne de beaux résultats. M. Berthault, entre autres, s'y ingénie avec une persévérance inlassable.

Quelle leçon sévère mais juste vous lui infligez dans le numéro précédent ! Certes oui, le métayage se modifiera complètement, et avant qu'il soit longtemps, dans les conditions demandées par la Fédération. Il se modifiera parce que les cultivateurs se seront éloignés pour la plupart d'un mode de travail qui n'est plus en rapport avec la vie ouvrière moderne, et ceux qui resteront à la terre seront tellement divisés qu'il deviendra impossible de trouver un preneur voulant se risquer à l'exploitation d'un domaine d'une grandeur moyenne.

Tout cela, camarade, vous l'avez répété trop souvent à cette place, pour qu'il soit utile que je m'y étende plus longtemps. Ce que vous aviez prédit, il y a longtemps déjà, est aujourd'hui un fait acquis, certain, et maintenant nous sommes fixés.

Et vous, l'initiateur inlassable, vous, le semeur de « mauvaises idées », je veux, en terminant, vous remercier au nom de tous ceux qui, comme moi, ont conscience de vous devoir beaucoup, et comprennent qu'il ne tient qu'à eux de n'être plus des esclaves.

J.-M. BASSINET.

Le bétail en Brie

C'est particulièrement dans les moyennes et petites entreprises agricoles que se pratique l'exploitation du bétail.

Il y a vingt ans encore, presque tout le laitage était transformé en fromage ; mais les cours de ce produit ayant subi un affaissement sérieux pendant plusieurs années, les fermiers de certaines régions abandonnèrent cette fabrication et vendirent leur lait en nature à des laiteries industrielles pour l'approvisionnement de la capitale.

Mais ces laiteries ne furent pas installées partout, et, comme les cours du fromage sont devenus rémunérateurs, il y a encore beaucoup de contrées où la production fromagère est fort active.

* *

La fabrication du fromage de Brie exerce une certaine influence sur les procédés d'utilisation du bétail.

Ce produit ne se vend bien et ne se fabrique facilement que quand la température est douce ou froide.

Les ventes les plus rémunératrices se font en septembre, octobre, novembre ; c'est là, la véritable saison du fromage ; cependant, si l'hiver et le printemps sont sains, il y a encore à ce moment des cours rémunérateurs, mais plus variables et plus incertains.

Le cultivateur Briard cherche donc à avoir pour septembre une étable bien garnie de vaches « fraîches vélées » ou prêtes à vèler.

Il vend, dans le cours de l'année, toutes les bêtes qui n'ont pu prendre veau pour mettre bas à cette époque et les remplace en août, septembre, par d'autres qui proviennent, pour la plupart, de la Normandie, qui sont prêtes à faire veau et qui ont l'âge de la pleine production laitière.

Rarement, le fermier Briard cherche à élever lui-même les bêtes dont il a besoin ; il préfère utiliser les locaux disponibles et les denrées qu'il produit à l'entretien de vaches donnant un rendement immédiat. Certains cultivateurs même renouvellent leur étable chaque année. Ils achètent en août, septembre, les vaches fraîches vélées qui leur sont nécessaires et les revendent au printemps suivant, après les avoir engraisées. Mais c'est là une pratique qui est loin d'être générale et qui, je crois, disparaîtra, parce que le prix d'achat des vaches laitières va toujours en augmentant.

* *

La production intensive du lait et la nécessité d'obtenir un laitage riche en certains éléments favorables à sa transformation en fromage, influent sur le choix de la nourriture donnée au bétail.

En septembre, octobre, c'est le maïs fourrage, la paille d'avoine, le remoulage ou les tourteaux, qui constituent le fond de l'alimen-

tation du bétail qui quitte l'étable quelques heures seulement pour être conduit aux prairies.

Mais dès que le maïs, qui gèle facilement, devient inutilisable, c'est la betterave et le regain de luzerne, la paille d'avoine et les sons ou tourteaux qui constituent la nourriture principale des vaches laitières.

La betterave n'est pas donnée pure ; elle donnerait un lait trop clair, et le bétail n'en consommerait pas suffisamment.

A l'aide du coupe-racine, elle est hachée menue et mélangée, pour moitié environ, avec de la balle de céréale, blé ou avoine.

Ce mélange, appelé ici la « provane » est donné dans la proportion d'un hectolitre environ par bête et par jour.

La provane est faite une demi-journée ou une journée d'avance : par exemple, le soir pour les deux repas du lendemain ou le matin pour le repas du soir et celui du lendemain matin. On peut même avantageusement faire ce travail 48 heures avant la consommation.

Le mélange opéré ainsi quelque temps avant son utilisation permet aux balles de céréales d'absorber le jus de la betterave et crée un commencement de fermentation qui rend l'aliment plus facilement acceptable pour le bétail et plus nutritif.

Les balles de céréales, comme on le voit, sont ici un complément indispensable de la betterave et sont fort recherchées, surtout celles d'avoine qui incitent davantage à la sécrétion laitière.

Un sac à grain plein de balles, et bien foulé, se vend environ 20 centimes ; c'est dire le prix que le fermier Briard y attache.

Elle constitue, il est vrai, un aliment de fond excessivement sain et nutritif pour la saison d'hiver, et elle permet, en facilitant une utilisation abondante de la betterave, d'entretenir une étable bien garnie dans des exploitations d'étendue restreinte.

En effet, il n'est pas rare de voir des exploitations rurales posséder une vache laitière par 3 ou 4 hectares de terre ; la prairie n'est utilisée qu'en septembre, octobre et novembre, et n'est en somme qu'accessoire, beaucoup de cultivateurs n'en ont que 30 ares environ par bête.

On peut dire que presque toute la nourriture est apportée à l'étable ; mais la production du fumier est ainsi plus considérable et permet de développer la culture de plantes exigeantes en humus comme la betterave fourragère et le maïs fourrage.

La betterave, surtout à cause de son mélange avec les balles de céréales, est utilisée en grande quantité dans la proportion d'environ 75 ares par tête de bétail.

Comme on le voit, l'utilisation du bétail en Brie est caractérisée par une production intensive du lait par l'absence presque complète d'élevage et aussi par une certaine orientation de la culture du sol qui permet de nourrir à l'étable une quantité de bétail proportionnellement importante.

Félix LEDOUX.

Fédération des Syndicats des Travailleurs de la Terre

De la Région Bourbonnaise

*Procès-verbaux des réunions tenues à l'Hôtel de Ville
de Moulins, le 24 Mars 1911.*

La séance du matin s'ouvre à neuf heures. Sont représentés les syndicats ou sections de Bourbon-l'Archambault, Franchesse, Ygrande, Gennetines, Lusigny, Besson, Jaligny, Meillard, Bressolles, Tronget, Mercy, Chemilly, Monétay-sur-Allier, Thiel, Cressanges, Doyet, Bresnay, Coulandon.

Excusés : Thionne, Lafeline, Vaumas, Droiturier, Saint Léon, Saint-Prix.

Absents sans excuses : Treteau, Bessay, Couleuvre, Neuilly, Catelus, Saligny, Saint-Aubin.

On perçoit les cotisations ; puis le trésorier donne l'état de la caisse d'où il résulte que l'avoir de la Fédération s'élève à 417 fr. 85.

Guillaumin donne ensuite la situation financière du *Travailleur Rural*. Les recettes de l'année 1910 se sont élevées à 809 fr. 90, les dépenses à 671 fr. 85 : ce qui laisse un excédent de recettes de 138 fr. 05. Mais il faut noter que l'excédent de l'année 1909 était de 230 fr. 70, et qu'en déduisant cette somme les recettes de l'année se trouvent ramenées à 579 fr. 20 et sont inférieures de 92 fr. 65 au chiffre des dépenses. Les ressources semblent suffisantes néanmoins pour faire paraître le *Bulletin* en 1911 dans les mêmes conditions que les années précédentes.

On s'entretient de la coopération et de ses progrès. Blandin fait part des premiers résultats de l'entrepôt coopératif établi à Thiel au mois de septembre dernier avec un capital initial de 400 francs ; on emprunta tout de suite 1.500 fr. à la caisse de crédit, et le chiffre d'affaires au cours du dernier trimestre de l'année atteignit 5.000 fr. Les premiers mois de la présente année sont au moins aussi satisfaisants. Le syndicat est en pourparlers pour la fondation d'un moulin coopératif et Blandin est plein de confiance dans la réussite de l'affaire.

Bernard indique qu'à Bourbon, au cours de l'année 1910, le chiffre d'affaires du magasin a dépassé 30.000 francs.

Il rappelle qu'il est temps de faire la commande des pièces de rechange pour faucheuses.

Il demande aussi que les syndicats veuillent bien lui transmettre au plus tôt leurs commandes d'engrais d'automne.

Pontet, de Gennetines, expose que les résultats du recensement accusent une diminution considérable du chiffre de la population dans les communes rurales, diminution qui se traduit pour l'ensemble du département par le chiffre énorme de 17.000 individus. Rien,

dit-il, ne saurait montrer mieux la justesse des revendications de la Fédération et la nécessité du relèvement matériel et moral de la classe paysanne. En conséquence, il demande que l'on fasse connaître le plus possible ces chiffres si probants qui marquent avec quelle rapidité la terre se dépeuple.

Sur la proposition de Guillaumin, l'Assemblée décide à l'unanimité de soumettre au Conseil général et au Maire de Moulins le vœu précédemment émis, tendant à ce qu'un quai d'embarquement des animaux soit établi au cours de Bercy, en demandant que les Assemblées départementale et municipale veuillent bien faire conjointement quelques sacrifices qui leur permettraient ensuite d'insister vigoureusement auprès des Compagnies d'Orléans et P.-L.-M. pour que ce projet reçoive enfin une solution favorable, satisfaisant ainsi tous les cultivateurs du rayon.

Les délégués sont d'accord pour reconnaître que, tous les moyens ayant été employés, il convient de ne pas insister quant à présent sur la propagande syndicaliste.

Beaucoup de propriétaires, d'ailleurs, ont fait des concessions et seraient prêts à en faire de plus importantes encore si les camarades intéressés les demandaient avec un peu de fermeté ; il convient donc de se tenir sur l'expectative.

Guillaumin parle d'un projet d'almanach populaire que lui a soumis un grand ami de la Fédération, M. Daniel Halévy. Cet almanach comporterait une partie générale — la plus importante — et une partie locale ; il coûterait 0.20 ou 0.25 centimes. Les délégués sont unanimes à trouver l'idée intéressante et ils promettent de faire connaître en temps utile le chiffre d'exemplaires que pourra prendre chacun des groupes.

La séance est levée à 11 h. 1/4.

A deux heures s'ouvre la séance du soir.

Bernard fait circuler la pétition ayant trait aux vacances scolaires qu'on désirerait voir donner en juillet-août, époque des grands travaux. Tous les délégués présents signent cette pétition qui sera envoyée au Ministre de l'Instruction publique ainsi qu'il avait été décidé à la précédente Assemblée générale.

A l'unanimité, Bernard est maintenu dans ses fonctions de secrétaire général et Pontet dans celles de trésorier.

Le délégué de Meillard fait observer que les dates de convocation de l'Assemblée générale — mars et septembre — sont plutôt mal choisies, parce que le travail abonde toujours à ces deux époques de l'année. Après discussion, il est décidé que les réunions auront lieu désormais en mai et novembre.

Après la répartition des journaux aux délégués, la séance est levée.

« De quoi vous préoccupez-vous ? Si on recherchait aujourd'hui en France l'origine de toutes les fortunes, il n'y en a pas cent, pas cinquante, qui résisteraient à examen scrupuleux. H. BECQUE.

LASSITUDE

Pour soulager des peines, pour la vie plus haute et plus large, pour un peu de mieux-être dans la classe ouvrière rurale, nous bataillons depuis plus de sept ans.

Nous savions que l'homme isolé est sans défense et nous avons créé des syndicats. Sachant également que nous aurions plus de force en réunissant les syndicats existants, nous avons créé une Fédération.

Nous nous sommes aperçus que notre plus grand ennemi était l'ignorance et nous avons fondé des bibliothèques pour nous instruire un peu plus.

Pour que le groupement nous procure un intérêt immédiat, nous avons pratiqué les achats en commun ; nous avons même à Bourbon acheté du terrain et fait construire un bâtiment pour faire la répartition des marchandises au fur et à mesure de nos besoins.

Mais pour cela, il a fallu de l'argent ; il en fallait aussi à chacun de nous dans les moments difficiles et pour pouvoir toujours prendre les marchandises au comptant, nous avons créé des Caisses de crédit agricole.

Toutes ces institutions fonctionnent normalement.

Mais, pour en arriver là, que de peines et de désillusions, que de rebuffades, que d'ironies, que d'injures même il a fallu essayer ! C'est le lot habituel de ceux qui se donnent tout entier aux œuvres sociales.

Nous avons eu aussi des joies ; nous avons rencontré de bons et loyaux camarades qui nous ont secondé ou qui ont fait ailleurs ce que nous avons fait ici. Il y eut des instants d'enthousiasme qui ont pu nous donner l'illusion que le monde rural allait sortir de sa torpeur. Ah vraiment ! pendant ces périodes là, on avait le cœur léger et les soucis et les peines paraissaient peu de chose à côté du résultat !

« Encore un effort, disait-on, et la réussite est assurée. Marchons encore, marchons toujours. »

Effectivement, nous avons plus ou moins sapé bien des routines séculaires ; nous avons fait améliorer les rapports entre employeurs et employés ; nous avons fait diminuer l'impôt colonique, les redevances. Nous avons attiré l'attention de l'opinion et l'opinion s'est émue, la presse s'est occupée de nous. Enfin et surtout nous avons fait entrer dans le cerveau d'un grand nombre de paysans l'idée d'un mieux être possible.

Malgré tout ce travail, tous ces efforts, et malgré ces résultats, l'immense majorité des cultivateurs est restée indifférente.

Alors, il s'est produit ce qui fatalement devait se produire ; comme un cheval attelé à une voiture trop lourde et qui finit par ne plus vouloir

avancer, beaucoup de militants se sont lassés. Quelques-uns se sont fait remplacer dans la direction de leur groupe. J'aurais voulu en faire autant, me reposer un peu ; mais on m'a crié : « Marche ! ».

Pourtant, je suis las, moi aussi ; las d'avoir trop bataillé, déçu, ayant cru à la réussite complète, ayant eu de grands espoirs, de n'avoir obtenu que cela. Je suis las surtout d'avoir descendu trop profondément dans la conscience humaine...

Je m'étais figuré que c'était si simple de se coaliser contre toutes les formes de parasitisme... Je croyais qu'il aurait suffi de démontrer que notre détresse venait de notre isolement ; que le capital c'était nous, les producteurs, qui le faisons sortir de la terre ingrate et que nous pouvions, si nous le voulions, en garder au moins la part indispensable.

J'étais un enfant, je l'avoue. J'ignorais la force des rouages soigneusement conservés qui montent la garde autour des vieilles institutions.

J'ignorais aussi la veulerie de tant de travailleurs, leur ignorance, leur inconscience, leur routine ancrée jusqu'au plus profond de leur être.

J'avais le grand tort de croire à l'amélioration de la mentalité humaine en quelques années, alors que l'on n'est pas très sûr qu'elle se soit améliorée depuis des siècles.

Quand on a cru aux hommes — à l'esprit de justice de ceux d'en haut, à l'esprit d'initiative et d'émancipation de ceux d'en bas et qu'on a acquis la presque certitude qu'il n'y a en haut et en bas que mensonge et façade, il y a de quoi être désabusé !

Quand on voit la majorité des hauts placés en qui on avait eu confiance servir d'hommes de paille à une centaine de gros financiers ; quand on voit la grande majorité de ceux qui possèdent plus âpres au gain que jamais ; quand on voit toutes les canailleries, toutes les saletés, tous les crimes même qui se commettent sous le couvert du droit et de la civilisation, il y a de quoi être sceptique.

Et on est bien forcé de l'être aussi quant à l'influence régénératrice des organisations ouvrières quand on connaît leur faiblesse et quand on sait le degré de valeur morale de trop nombreux prolétaires...

J'avais donc espéré qu'un autre, à enthousiasme plus jeune, m'aurait remplacé et, à son tour, aurait fouaillé sans ménagement toutes les forces mauvaises ; et après celui-là un autre encore et ainsi toujours et toujours !... On n'a pas voulu me remplacer ; on s'est moqué de mes plaintes.

Eh bien, puisque je suis las et que personne ne veut prendre à son tour le fardeau, il m'a fallu songer au moyen de tout concilier.

Soyons francs ! la grande majorité de nos camarades n'ont voulu ni nous écouter, ni nous suivre ; nous ne restons qu'un petit nombre, nous sommes voués à l'inaction et c'est justement cette inaction qui nous fatigue ; alors pourquoi ne pas volontairement disparaître ?

Je sais que je m'expose à bien des critiques en émettant cette idée ; mais qu'importe ! Je demande, au contraire, qu'on discute la chose, qu'on pèse le pour et le contre ; je ferai connaître le résultat des avis qu'on voudra bien m'envoyer et, s'il se peut, ces avis eux-mêmes.

Oui, disparaître ! les syndicats dissous ; la fédération dissoute ; les bibliothèques disparues ; le bâtiment syndical vendu ; les caisses de crédit liquidées ; qu'il ne reste rien, rien... que le souvenir !

Il faut mourir, dit-on, pour faire dire du bien de soi et pour qu'on vous regrette. Eh bien ! quand nos œuvres seront mortes on s'apercevra peut-être qu'elles étaient utiles, nécessaires, indispensables ; on les regrettera et qui sait ? peut-être se reconstitueront-elles avec bien moins de difficultés !

A vous tous, camarades, qui êtes restés sourds à nos appels ; à vous tous, les indifférents, les hostiles, je souhaite que notre disparition — si nous en venons là — vous dessille les yeux et vous fasse comprendre ce que nous aurions pu être avec votre concours...

M. BERNARD.

Des papiers sont venus...⁽¹⁾

Depuis que les petits papiers sont venus, depuis qu'on se décide enfin à en parler — de cette fameuse loi des retraites — dans les couches profondes du prolétariat, je ne puis m'empêcher de resonger à la tentative que fit la Fédération il y a deux ans pour déterminer les paysans à protester contre l'exclusion systématique dont ils étaient menacés. Je pense à Bernard faisant annoncer à son de tambour dans les rues de Bourbon qu'une pétition était déposée dans un café, au centre de la ville, pétition que tous les paysans, syndiqués ou non, étaient invités à signer.

Pas un, *pas un seul*, ne daigna se déranger...

Je pense au camarade de Tronget qui promenait la même pétition de maison en maison et qui, pour décider les gens à apposer leur griffe, devait donner des explications sans fin : encore n'y réussissait-il pas toujours... Une signature, c'est grave, on ne sait jamais... Il faillit se disputer avec plusieurs qui le harcelaient d'objections particulièrement stupides.

Notre ami briard, Félix Ledoux, dans une lettre particulière et

(1) Pour se renseigner utilement sur la loi des retraites, il convient de consulter soit les brochures officielles — qu'on peut se procurer dans chaque mairie — soit l'une des brochures éditées par les grands journaux. Celle de *l'Humanité*, 16, rue du Croissant, Paris, me semble être l'une des meilleures ; elle est très claire et très complète. Prix 0 fr. 20, franco.

dans plusieurs articles parus dans le *Semeur de Seine-et-Marne*, a écrit sur la question des retraites des choses pleines de bon sens.

« Il eut fallu, dit-il, mettre moins de précipitation dans l'application d'une loi qui était connue de nom par tout le monde, mais dont le mécanisme était ignoré de la presque totalité des intéressés. »

Mais, mon cher Ledoux, cette loi, que nous avons toujours vue — vous et moi — figurer dans les programmes, il y a bien sept ou huit ans qu'elle était en chantier : elle aurait pu y demeurer quinze ans que les gens l'eussent ignorée, comme ils l'ignorent et que vous auriez entendu vos compatriotes faire les mêmes réflexions stupides que vous me signalez et qui vous stupéfient :

« J'ons pas besoin de ça... — Ça va être un Panama... — Quoi qu'on fra de not' argent ? — Mais si j'meurs avant l'âge, je profiterai de rien ! — Pisqu'on leu demande rien, à ces gens là, d'quoi qui s'mêlent ? — Alors y a pas d'liberté, faut effacer ça de d'ssus la mairie... »

Réflexions dont on retrouve l'équivalent ailleurs qu'en Seine-et-Marne...

« C'est cette ignorance presque générale, dites-vous, qui explique non seulement l'indifférence de la population, mais encore l'hostilité de certains.

« Mais ce qui donne à réfléchir, c'est que cette ignorance ne provient pas dans nos campagnes, uniquement de l'inaptitude à comprendre, mais bien plutôt, il me semble, du mépris instinctif de toute mesure législative. Le paysan, ouvrier ou cultivateur, n'attend rien de bon du Parlement. Il est féru de cette idée que les législateurs ne peuvent penser à lui que pour lui tirer ses sous et il n'a vu dans la loi qu'un moyen comme un autre de lui faire ouvrir son porte-monnaie. »

Mon cher Ledoux, je ne déplore pas autant que vous ce manque de confiance du paysan envers le Parlement. Je ne le déplore que parce qu'il est irraisonné. Mais je regrette de voir si suivies les réunions politiques, alors que les réunions syndicalistes, coopératives, conférences d'études, etc., le sont si peu... J'aimerais bien mieux voir les gens prendre conscience de leur propre force ; agir de leur propre initiative que de tout attendre de l'Etat... sans en espérer grand chose de bon. Il y a là une contradiction flagrante. Au reste s'ils sont sceptiques, vous admettez que la phraséologie des pipeurs de suffrages y est bien pour quelque chose.

Voici, par exemple, que je deviens tout à fait d'accord avec vous, quand vous dites :

« Nous devrions pourtant bien nous habituer à ne pas recevoir d'idées toutes faites, à raisonner quelque peu et à asseoir nos convictions sur l'examen critique des faits. On ne vole que ceux qui veulent bien se laisser voler. Et s'il arrivait à l'Etat de vouloir renier sa dette aux millions d'assujettis, il prononcerait par ce fait même sa déchéance irrémédiable. Cette idée du vol ne mérite la discussion que parce qu'on s'en sert beaucoup contre la loi des retraites, mais par elle-même elle ne vaut pas qu'on s'y arrête. »

Vous avez raison. Si j'avais des économies, j'aimerais mieux encore les confier à l'Etat qu'à certains banquiers ou à certains notaires : nombre de camarades de l'Allier savent par expérience ce qu'il en coûte d'avoir eu une confiance aveugle en tel financier de chef-lieu de canton ; ceux d'entre eux qui n'ont eu affaire qu'à la Caisse d'épargne s'en sont tout de même mieux trouvés.

Vous dites encore :

Certains camarades protestent contre le versement ouvrier. On pourrait épiloguer sur ce sujet à l'infini, mais croit-on sérieusement que, dans l'état actuel des choses, en présence de la puissance réelle des forces de réaction et d'argent qui, souvent, dans la balance législative, pèsent beaucoup plus que les forces de progrès, il soit possible d'obtenir de la solidarité nationale la totalité des ressources nécessaires à l'assistance des vieux travailleurs ? Au surplus, il vaut mieux, à mon sens, que le travailleur soit obligé de s'imposer quelque sacrifice, quand il est valide, et puisse, le jour venu, réclamer son dû, que de l'obliger à tendre la main, comme il doit le faire pour profiter, par exemple, de la loi de l'assistance aux vieillards.

La loi des retraites n'est pas merveilleuse, c'est entendu ; mais quand on l'a étudiée sérieusement, on doit reconnaître qu'elle n'est pas sans avantages.

N'adoptons pas la tactique du tout ou rien ; profitons de ce que nous pouvons prendre, au fur et à mesure que les circonstances le permettront. Et, surtout, sachons examiner les faits et les choses, sans parti pris et avec bonne foi.

Et là aussi je suis de votre avis. De même encore quand vous constatez :

« Qu'il ne faut pas confondre la prospérité de la culture qui est réelle avec la prospérité des individus, qui est moins certaine.

« Est-ce que le paysan a aujourd'hui plus qu'autrefois la possibilité de développer son intelligence, sa personnalité ? Il a plus de soucis que le paysan d'autrefois ; il ne se développe pas en produisant mieux, non ; il est l'instrument souvent inconscient du progrès. S'il y gagne du bien-être, ce qui n'est pas toujours le cas, sa valeur propre n'en n'est pas augmentée ; et sa mentalité générale, sa conscience d'individu vivant en société ne s'est pas améliorée. — Je crois même qu'elle a diminué.... »

Hélas, tant que le peuple vivra dans la seule préoccupation du travail et du pain de chaque jour, ignorant tout hors des limites de sa sphère immédiate, combien sera lamentablement ironique sa fameuse souveraineté ! (1)

(1) C'était le cas pour le prolétariat d'intervenir directement, et avec vigueur, au moment où s'établissait la loi des retraites pour obtenir le maximum d'avantages. Il est certain que des manifestations de collectivités imposantes eussent fait avancer à soixante ans l'âge de la retraite. — C'était d'ailleurs l'âge fixé primitivement par la Chambre. — D'autres avantages aussi auraient pu être obtenus, notamment en faveur des vieillards qui ont dépassé l'âge des versements sans avoir atteint l'âge de l'assistance ; on a adopté pour eux une solution bâtarde qui leur est très défavorable. Il faudra maintenant de longs délais et de nouvelles discussions pour jouir d'avantages qu'il eût été possible d'avoir du premier coup.

Je sais bien que le temps fait toujours défaut. On en trouve cependant quand il s'agit de satisfactions vulgaires. Pour ce qui est plus haut, on n'a que dédain ou moquerie.

Prolétaires, mes frères, et vous surtout cultivateurs, mes camarades, vous êtes de rudes travailleurs, de grands laborieux, donc infiniment méritants, infiniment respectables ; mais je me demande, comme Ledoux, si vous êtes socialement, si nous sommes beaucoup plus avancés que nos arrières grand-pères qui pratiquaient mieux que nous peut-être la solidarité immédiate et qui parlois se réunissaient le dimanche près de l'église ou dans l'église même, pour s'entretenir sur les décisions intéressant la collectivité communale, ou paroissiale, comme l'on disait alors.

La cotisation ouvrière de la loi des retraites peut être dure pour certains budgets, c'est entendu, — pour certains budgets qui ont déjà bien du mal à s'équilibrer. Pour beaucoup d'autres, elle est en somme très supportable, d'autant plus que, dans la pratique, les salariés modestes, les journaliers ruraux en particulier, pourront assez facilement, il me semble, mettre au compte des employeurs une partie de leurs cotisations. Je pense à toute la saison d'été où ils travaillent à la semaine dans les fermes. Leur patron occasionnel devra en fin de semaine coller 36 centimes sur leur carnet dont il aura le droit de déduire 18 sur leur salaire. Est-ce qu'il ne suffira pas à l'ouvrier, de spécifier au moment de l'engagement qu'il ne veut pas de retenue pour qu'il obtienne satisfaction dans la plupart des cas ?

Au fond, je suis persuadé que beaucoup de camarades qui ont critiqué la loi sans la connaître ont été plus effrayés par le fameux carnet de timbres, par *l'habitude nouvelle à prendre*, que par le sacrifice d'argent lui-même.

La loi est très imparfaite et très critiquable, certes ; elle contient de criantes injustices dont quelques-unes touchent particulièrement la classe paysanne. Elle contient cette stupidité d'autoriser à en faire partie à titre facultatif, les seuls fermiers dont le prix du fermage *ne dépasse pas 600 francs*. Mais voyons, Messieurs les parlementaires, en quoi le petit fermier qui paie 800 francs, 1.000 francs, 1.500 francs, 2.000 francs et même plus, est-il moins intéressant et moins besogneux que son confrère de la toute petite exploitation ? Il faudrait là un minimum non de 600 francs, mais de 4 000 francs au moins, sinon de 5.000. Passé ce dernier chiffre, on tombe dans la catégorie des grands entrepreneurs de culture qui ne sauraient être assimilés à des prolétaires, mais encore faut-il aller au moins jusque-là.

Chose pire encore en ce qui concerne les métayers qui sont les pauvres, astreints au versement patronal tout en étant personnellement évincés s'ils occupent *plus d'un salarié étranger à leur famille*. Comme si le pauvre diable qui est obligé d'avoir deux ou trois domestiques avait pour cela sa fortune faite ! Comme s'il n'était pas souvent plus gêné, beaucoup plus gêné même que celui qui cultive avec les siens ou avec le concours d'un seul domestique étranger ! Ce

sont des chinoiseries dans lesquelles devaient seuls tomber la bande d'avocats qui siègent au Parlement et qui ignorent la vie des masses profondes qu'ils sont censés représenter.

Le métayage, il est vrai, n'occupe que quelques points du territoire, mais il y a partout des petits patrons et les petits patrons sont à peu près dans le même cas. Qu'on pense à nos forgerons, à nos charpentiers, à nos maçons de campagne et que l'on dise si les trois quarts d'entre eux sont exempts des soucis matériels pour leur vieillesse ! En réalité, pour les métayers, comme pour eux, il eut fallu limiter non pas à l'ouvrier unique, mais à cinq ou six salariés.

La loi est très imparfaite, mais vraiment quand on voit se dresser contre elle une telle muraille d'ignorance et de mauvaise foi, je crois que le bon sens nous fait un devoir évident de la défendre, d'en conseiller l'essai loyal, sous réserve de demander aussitôt qu'elle soit amendée sur plusieurs points.

Les gros patrons la condamnent parce qu'elle leur impose une charge nouvelle ; la C. G. T. la condamne comme elle condamne de parti pris tout ce qui vient de l'Etat (1) ; les intéressés la condamnent... sans la connaître, les parlementaires qui l'ont élaborée sont bien prêts de la condamner : certains déjà le font ouvertement.

L'attitude de certains députés socialistes est bien curieuse. Ils ont voté la loi, craignant que les électeurs ne leur fassent reproche de l'avoir repoussée, maintenant ils s'insurgent contre elle parce que le public lui fait grise mine. Ils tiennent à être toujours du côté de ce grand public qu'ils adulent basement sans chercher à l'éduquer comme ce serait leur devoir.

Il convient de mettre tout à fait à part Guesde et Jaurès ; ces deux là ont agi en chefs, ils ont su prendre dès l'origine une attitude nette, précise — et s'y tenir, sans chercher à éluder les responsabilités.

C'est Guesde, au moment du vote final, expliquant qu'il ne peut consentir à cet impôt nouveau sur la classe ouvrière et votant contre.

C'est Jaurès votant cette « première grande loi sociale » malgré ses imperfections et qui, depuis des mois, avec une belle ardeur, avec une conviction qui appelle le respect, l'explique, la commente, la défend, en montre les avantages et les points faibles, dit l'effort immédiat à faire pour l'améliorer. Ceux-là, on peut ne pas partager leur manière de voir, on est forcé de reconnaître la correction de leur rôle. Sur les palinodies de certains autres, il vaut mieux ne pas insister.

La C. G. T., les politiciens hostiles à la loi qui triomphent du froid accueil des masses, feraient bien d'avoir le triomphe modeste. Car la C. G. T. qui espère la transformation sociale de par l'action directe de la classe ouvrière, comme ceux qui espèrent de l'action

(1) Thèse soutenable si le syndicalisme était assez puissamment organisé pour organiser lui-même le service de retraites de ses adhérents. Mais hélas ! cela sera-t-il jamais possible ? Un rouage ne peut disparaître que quand un rouage nouveau est en état de le remplacer. Et l'Etat, sans doute, sera encore longtemps nécessaire...

politique le même phénomène, pourront voir un jour se retourner contre eux le mauvais vouloir actuel, la même inertie des masses profondes contre une innovation d'ordre général.

Les dirigeants de la C. G. T., les politiciens partisans du tout ou rien n'y songent-ils pas ou font-ils seulement semblant de n'y pas songer ? Dans le premier cas, ils seraient bien naïfs et dans le second bien imprudents... pour ne pas dire plus.

Reste le cas où leur propre idéal leur semblerait si lointain qu'il n'y aurait pas lieu de penser aux difficultés de sa réalisation. Mais ce cas-là, je ne leur ferai pas l'injure de paraître vouloir l'envisager !

Mon avis pour Bernard

On a lu l'article de Bernard et la détermination grave qu'il soumet, non sans l'avoir mûrement méditée, à tous les camarades.

Ce qu'il divulgue de son état d'âme actuel n'a rien qui doive surprendre. Moins engagé que lui dans la lutte, n'ayant jamais eu peut-être d'aussi grands espoirs, j'ai été sans doute moins frappé par les désillusions et les rancœurs de l'apostolat. Je les ai connues un peu, et plus qu'un peu cependant et j'éprouve vivement le sentiment de lassitude qu'elles apportent.

Ce n'est donc pas moi qui vous jetterai la pierre, mon cher Bernard. Je vous comprends trop pour ne pas vous être indulgent : je suis même bien près de vous approuver...

Au surplus, puisque vous sollicitez des avis, je veux tout de suite vous donner le mien. Je crois que ce serait un grand tort que de tout flanquer par terre. Si vos rêves étaient trop hauts, rapprochez-les de terre : mettez-les au niveau que l'expérience acquise a dû vous fixer. Il n'y a pas, il n'y a en aucun endroit, semble-t-il, les éléments suffisants pour obtenir par action directe une amélioration des conditions d'exploitation ; indirectement, tout le possible a été fait et des résultats obtenus, qui ne sont pas sans importance. Désormais, sur ce point, l'action des syndicats comme celle de la Fédération est, peut-on dire, neutralisée.

Continuer d'agir en se donnant de faux airs de puissance serait se mettre dans la situation d'un moulin tournant à vide : ce serait agaçant, prétentieux et inutile. Il semble donc que le mieux soit de renoncer tout à fait à cette action pour l'instant.

Mais les syndicats qui vivent encore, qui ont encore quelque importance, sont ceux qui ont créé quelque œuvre intéressante et *ceux-là méritent de vivre*, et leurs œuvres aussi...

Pourquoi laisser tomber les caisses de crédit, qui, par leur chiffre d'affaires, semblent répondre à un besoin, rendent effectivement des services ?

Pourquoi laisser tomber les entrepôts de Bourbon et de Thiel ?

Pourquoi ne pas continuer les achats collectifs de vins, d'engrais, d'instruments agricoles, etc.

Les syndicats, pour cette simple besogne, peuvent bien se maintenir et même rester groupés en fédération, ce qui permettrait toujours de faire à meilleures conditions certains achats ?

Une seule réunion générale annuelle à Moulins serait probablement suffisante. Les cotisations des syndicats pourraient être allégées sensiblement, — d'abord de la part du journal devenue inutile et peut-être aussi d'une fraction de l'autre part. Un rapport annuel établi par le secrétaire pourrait être imprimé et distribué à tous les syndiqués. Il suffirait à montrer la besogne particulière des groupes et à servir entre tous de trait d'union.

De même les syndicats pourraient réduire à 0.25 par mois — trois francs par an — les cotisations de leurs membres.

Aux œuvres de coopération, de mutualité, on pourrait adjoindre la défense générale des intérêts paysans, ce qui permettrait toujours de faire entendre à l'occasion le son de cloche prolétarien.

Il n'y aurait même pas besoin, je crois, de rien modifier aux statuts.

Le syndicalisme paysan demeurerait ainsi une force active, ayant une vie normale et utile et serait prêt à combattre de nouveau si les circonstances le rappelaient à un rôle nécessaire en ce sens.

C'est dans cette honnête moyenne, mon cher Bernard, que je vois la solution la plus sage ; solution très réalisable avec le concours d'une bonne volonté nouvelle pour tenir votre place et vous permettre le repos auquel vous aspirez légitimement.

Attendez maintenant ce que diront les autres.

UN MOT PERSONNEL

Moi aussi, dans la partie spéciale qui m'était dévolue, j'avais rêvé d'un rôle utile, d'un rôle d'éducation féconde. J'ai donné au *Rural* bien du temps d'une existence trop remplie, bien du temps qui, par ailleurs, me manquait...

Je ne regrette rien ; je continuerais peut-être encore si j'avais conscience de faire la besogne vraiment utile que j'avais escomptée. La réalité m'a détrompé comme elle a détrompé Bernard ; je me rends compte que les efforts dépensés le sont presque *en pure perte* ; un noyau d'abonnés fidèles, un noyau de camarades syndiqués apprécient le journal... Les autres le lisent peu ou mal ou pas du tout — en tout cas n'y attachent aucune importance.

Si le journal *comptait vraiment* pour les syndiqués, ceux des groupes disparus éprouveraient le besoin de s'abonner à titre individuel. Un l'a fait, *un seul*.

Dix autres groupes pourraient sombrer sans qu'il nous vienne peut-être de ce fait un nouvel abonné. Donc, c'est l'indifférence avérée. On n'a ni le goût de la lecture sérieuse ni le désir de s'instruire. Les dévoués même cessent d'envoyer de la copie. Preuve de lassitude générale. J'en ai assez.

Après les 4 numéros de cette année, je tire ma révérence ; d'autres œuvres me sollicitent d'une portée plus étendue, sans parler du souci des besoins matériels de ma famille. Les cent lecteurs fidèles me comprendront et m'approuveront ; les autres seront indifférents comme de coutume, indifférents à la disparition du journal comme au changement de secrétaire s'il continue à paraître grâce à l'effort d'un autre camarade.

Emile GUILLAUMIN.

ERRATUM. — Dans le dernier numéro, à l'avant dernier alinéa de l'article de Ledoux, page 20, il faut lire : « dans la proportion d'environ 15 ares par tête de bétail » et non 75 ares ; tous les cultivateurs ont dû rectifier d'eux-mêmes, à la simple réflexion.

UNE LETTRE DE M. MILCENT

Nous avons reçu la lettre suivante :

Moulins, 28 mars 1911.

MONSIEUR GUILLAUMIN,

Je viens de lire l'article du *Travailleur Rural* dans lequel vous résumez l'enquête du *Temps* ; après y avoir exposé impartialement — suivant votre coutume — mes *théories*, vous terminez par cette phrase « Thèse à coup sûr intelligente et dont les fins *non cachées de parfait égoïsme sont masquées* », etc.

Laissez-moi vous dire très franchement que cette phrase m'a étonné sous votre plume et je tiens à protester énergiquement contre cette insinuation imméritée, contre cette affirmation gratuite qui met en doute notre loyauté (celle des catholiques sociaux dont je me réclame). Cette suspicion blessante est imméritée parce qu'elle est aux antipodes de la vérité.

D'après vous, l'action sociale que nous cherchons à promouvoir n'aurait d'autre mobile que l'égoïsme, alors qu'au contraire toute cette action requiert avant tout le désintéressement et un dévouement absolu. Sous le masque de réformes humanitaires, elle ne viserait qu'à protéger nos intérêts de classe et ne serait en définitive qu'une défense habile et hypocrite des intérêts capitalistes menacés. Le pensez-vous vraiment ?

Pourquoi mettre ainsi en doute et sans preuve la sincérité du désintéressement de ceux qui, dans les réformes sociales, cherchent avant tout

à faire œuvre de justice, et refusent de s'en servir comme d'un moyen de domination.

Nous ne voulons, je le répète, que collaborer à l'œuvre de progrès et de relèvement social tout en faisant le départ entre les aspirations que l'on peut et doit encourager et les tendances qu'il faut réprimer ; nous voulons coopérer ainsi au grand mouvement de justice et de fraternité qui emporte les générations présentes, en prenant la place qu'on ne peut nous refuser dans tous les groupements, dans toutes les organisations économiques socialement utiles. Tenant compte des aspirations, des besoins des travailleurs, nous voulons leur donner satisfaction dans ce qu'ils ont de légitime, dût notre quiétude et notre paresse en être troublées.

Pour atteindre ce but, il faut de toute nécessité vaincre l'égoïsme et l'individualisme. Il y faut de l'intelligence soit, mais surtout du dévouement et nous revendiquons le droit de nous dévouer, parce que nous avons le devoir de mettre nos forces, notre fortune et notre intelligence au service de ceux qui peinent pour vivre et parce que nous voulons réaliser ainsi un peu plus de justice.

Peut-être après cela, me traiterez-vous, comme d'autres, « d'idéaliste », peu m'importe, aussi bien je ne m'en défends pas ; cela ne veut pas dire qu'on n'a ni sens pratique, ni le sens des réalités, mais signifie qu'au delà de ce qui est, on doit chercher ce qui *doit être*.

« L'idéalisme, a dit Lamartine, n'est que la vérité à distance. »

Vous m'excuserez d'avoir ainsi relevé cette phrase qui, je vous l'avoue, m'a peiné, et de m'être laissé aller à développer ainsi trop longuement nos idées directrices.

Vous m'obligeriez si vous pouviez, dans le prochain n° du *Rural*, donner en partie ma réfutation.

Je vous remercie d'avance et vous prie de croire à mes sentiments dévoués.

G. MILCENT.

C'est avec plaisir que je donne satisfaction à M. Milcent en insérant sa lettre de protestation.

Je sais que l'école catholique sociale a un programme souvent généreux, hardi et des représentants qui lui font honneur. La courageuse attitude du comte de Mun en faveur du droit de grève des cheminots est à enregistrer.

Mais dans sa réponse à l'enquête Bois, M. Milcent avait dit, comme conclusion à son programme de réformes : « Il n'y a pas d'autre moyen de barrer la route au socialisme agraire... ».

Et renouvelé ensuite par deux fois cette pensée sous une forme à peine différente. J'étais donc fondé par cela même à incriminer les mobiles de la thèse exposée. Je ne demande pas mieux, prenant acte des déclarations de mon honorable contradicteur, que de croire cette thèse absolument désintéressée. Mais, si je me permettais un conseil, je dirais aux catholiques sociaux de s'efforcer simplement à appliquer leurs doctrines et de s'abstenir de nous les présenter toujours comme une panacée contre la révolution sociale !

E. G.

Echos

Bourbon-l'Archambault

Un Congrès organisé par le bureau du Syndicat des cultivateurs, s'est tenu le 23 mai, à Bourbon-l'Archambault.

Etaient représentés les Syndicats ou sections de Gennetines, Coulandon, Buxières-les-Mines, Ygrande, et parmi les organisations étrangères à la Fédération, le Syndicat et la Ruche de Domérat, la *Jeunesse ouvrière* et le Syndicat des maçons de Bourbon.

Etaient également présents : MM. Daudé-Baucel, secrétaire général de l'Union des Coopératives ; Dupont, professeur départemental d'agriculture ; Létang, ancien député ; Norre, cultivateur à Budelière (Creuse), et plusieurs délégués de la Coopérative de gros.

Bernard ayant présenté les excuses de M. Daniel Halévy, empêché au dernier moment d'assister à cette petite fête, donne la parole à Rougeron, de Prunet-Domérat.

Rougeron, en un langage simple et familier, a fait l'histoire des œuvres sociales par lui créées dans son village, Syndicat, Ruche viticole, atelier de vannerie, etc., et des difficultés qu'il doit surmonter pour arriver à un succès partiel.

Il établit ensuite un parallèle entre la culture dans la Creuse et dans l'Allier et adjure les Bourbonnais de mettre en pratique tous les progrès de la science agricole s'ils ne veulent pas se laisser distancer par les Marchois.

Après lui, M. Daudé-Baucel expose avec beaucoup de force et de clarté les raisons pour lesquels les militants trouvent tant d'obstacles dans leur œuvre d'émancipation et de solidarité.

Il fait ensuite l'éloge de la coopération en général et des coopératives de consommation en particulier. Il indique l'état actuel de ces sociétés, parle de leur avenir et incite vivement les auditeurs à devenir des coopérateurs conscients et convaincus, les assurant qu'ils travailleraient utilement ainsi à l'amélioration sociale comme au perfectionnement individuel des prolétaires.

M. Dupont, qui prend ensuite la parole, se borne à réfuter sur quelques points de détail les précédents orateurs. Et incidemment, il parle de la très intéressante tentative du camarade Blandin, de Thiel, qui va probablement réussir à établir là-bas un moulin coopératif : le moteur qui fournira la force nécessaire sera utilisé d'autre part pour éclairer le village à l'électricité.

Rougeron, prenant note de la chose, déclare qu'il envisage la possibilité d'une création analogue à Prunet.

Daudé-Baucel, dans une spirituelle causerie, montre aux applaudissements unanimes de l'assemblée que les lois élaborées au Parlement ne sont en général et ne peuvent guère être autre chose que la sanction des résultats obtenus par l'action des individus groupés dans leurs diverses organisations.

« Je vote dit-il, mais sans conviction, de cette façon s'il sort de la Chambre quelque chose de bon, je puis en revendiquer ma part ; s'il n'en sort rien que de nul ou de funeste, je ne suis pas trop déçu. »

Il fait ensuite le procès de l'alcoolisme le plus horrible peut être des

fléaux du temps présent et revendique fièrement sa qualité de buveur d'eau.

Cette très intéressante réunion a pris fin vers 4 heures 1/2.

Les délégués étrangers ont ensuite visité hâtivement la ville, l'établissement thermal et l'entrepôt du syndicat.

Les camarades de Bourbon et des environs les ont escortés jusqu'à la gare où l'on se sépara de façon très cordiale.

— x —

Inventaire de la Caisse de Crédit agricole de Bourbon-l'Archambault au 31 décembre 1910

ACTIF

Prêts accordés.....	16.900 »
Parts sociales à la Régionale.....	2.000 »
Somme déposée à la Caisse d'épargne, intérêts compris..	19 74
Espèces en caisse.....	533 05
TOTAL.....	19.452 79

PASSIF

Parts sociales.....	1.840 »
Emprunts contractés.....	12.900 »
Dépôts à échéance.....	500 »
Dépôts d'épargne.....	3.550 »
Bénéfice net de l'année 1910.....	238 55
Réserve des années précédentes.....	424 24
TOTAL.....	19.452 79

Le montant de la réserve actuelle est donc de 424 fr 24 + 238 fr. 55 = 662 fr. 79, c'est-à-dire que l'actif dépasse le passif de 662 fr. 79.

— x —

Petite Réserve !!

Un fermier général (région de Bourbon), a trouvé un moyen ingénieux d'augmenter les charges de ses métayers sans augmenter leur impôt colonique — ce qui, à notre époque, ne prend plus guère. Il leur impose donc la charge de cultiver à son seul profit un hectare de pommes de terre — vous lisez bien : **un hectare !**

« Le preneur fournira la semence et donnera toutes les façons culturales que le bailleur jugera utiles. Le bailleur aura le *produit intégral de cet hectare.* »

La chose est à mettre en bonne place auprès des conditions typiques que nous avons signalées déjà.

La voilà bien, la culture à moitié fruits !

Il est bon de réfléchir...

La scène se passe chez un fermier-cultivant qui occupe quatre ou cinq domestiques. Le patron, encore qu'il ne soit pas un personnage de très grande envergure, aime qu'on lui témoigne beaucoup d'égards et cherche à singer en tout les petits bourgeois du rayon.

Quelque temps avant la Saint-Jean, il disait en présence de toute la maisonnée que jamais un domestique syndiqué ne mettrait les pieds chez lui, qu'il préférerait voir les champs rester en friche que de se servir d'eux.

Deux ou trois jours après il s'adresse à un jeune homme de dix-sept ans qui fait partie de son personnel et lui demande s'il voudra s'engager de nouveau chez lui.

— Pas la peine que nous entrions en marché fait l'autre, je suis syndiqué...

Fureur du patron qui prend la porte en grognant, tandis que sa fille, personne de vingt-cinq ans, se prend à morigéner l'adolescent, à railler les *choses impossibles* que réclament les domestiques syndiqués, notamment le lit personnel.

— Mais Mademoiselle, riposte le domestique, si vous étiez obligée de vous placer, peut-être n'aimeriez guère non plus coucher avec une autre fille que vous n'auriez jamais vue ni connue...

— Ma foi non, s'empresse-t-elle sincère, je ne voudrais pas coucher avec n'importe qui...

Voyez-vous, Mademoiselle, il est toujours bon de réfléchir avant de parler, sans quoi l'on risque fort de se faire prendre à son propre piège...

A Fléty, commune du Morvan

... « Les fermes sont louées de 60 à 70 francs l'hectare. Ces prix sont évidemment exagérés, mais la faute en incombe surtout aux fermiers qui se font la guerre au lieu de s'entendre. Je leur ai souvent conseillé de se syndiquer. Les uns en reconnaissent la nécessité, mais ils n'osent pas ; les autres, plus royalistes que le roi, ne sont pas loin de me considérer comme un révolutionnaire quand je leur tiens ce propos.

Dans les bonnes années, les fermiers se tirent d'affaire ; mais, dans les mauvaises, ils ne joignent pas toujours les deux bouts.

Quant aux métayers, ceux qui ont affaire à des propriétaires intelligents gagnent largement leur vie ; mais il-y en a quelques-uns dont la condition est lamentable et qui en sont à envier parfois le sort de leurs domestiques. C'est la belle-main ou redevance en argent qui les tue. Cette redevance est à Fléty de 10 à 12 francs par hectare. Un métayer me disait récemment que tous comptes faits avec le « Mossieu » il lui restait pour sa peine 17 francs de dettes.

Comme il se plaignait de tant travailler pour arriver à un pareil résultat : « Tu n'a jamais eu faim depuis que tu es chez moi » ! lui répondit l'autre. Le mot peint l'homme.

Les fermiers généraux sont encore peu nombreux dans la région, mais ils cherchent à s'y implanter, et ils ont déjà contribué à y faire hausser le

prix des fermages. Je ne dis pas qu'il faille leur imposer une forte patente : ce sont les métayers qui, en fin de compte, la paieraient ; mais le marchandage qui est interdit dans l'industrie devrait bien l'être dans l'agriculture : c'est le même trafic immoral. »

A. DESFORGES.

*
**

La Vie dans un coin du Morvan, par A. DESFORGES. — Une brochure de 60 pages ; prix : 1 fr. 50.

Continuant la série de leurs monographies, les *Cahiers du Centre* publient, dans leur livraison de mai, une étude particulièrement fouillée sur la vie agricole, familiale, matérielle, intellectuelle, religieuse et politique dans un petit coin du Morvan. Ecrite sans prétention, sans parti-pris, se bornant à présenter les faits tels qu'ils sont, sans les amplifier ni les dénaturer, cette brochure intéressera l'agriculteur, le sociologue, aussi bien que le lettré et l'amateur de folklore.

Rappelons que l'abonnement aux *Cahiers du Centre* ne coûte que 5 francs par an, 4 francs pour les lecteurs du *Travailleur Rural*. Envoi d'un numéro spécimen contre 0 fr. 50 en timbres-postes. S'adresser au gérant : M. Henri BURIOR, 16, boulevard du Chambonnet, Moulins (Allier).

Quelques Réflexions à propos de la brochure de Bernard

Extraits d'une lettre d'une abonnée fidèle de la région de Varennes

Vous ne le direz jamais assez parce que c'est une très grande vérité : l'obstacle le plus difficile à surmonter est, non pas la résistance des classes exploitantes, mais l'apathie des classes exploitées.

Celui qui a besoin d'être mené en esclave, aucune libéralité de régime n'est capable de l'émanciper.

La plus grande peine pour les militants qui ont bataillé dans l'intérêt de leurs frères est de se voir incompris et délaissé d'eux.

Personnellement, je me suis toujours affligée de la trop grande peine des travailleurs de la terre au milieu desquels je vivais.

Un jour de fin juin de l'année 1902, par une de ces chaleurs torrides qui semblent embraser la terre, cinq hommes du domaine le plus voisin de notre habitation étaient occupés à biner les betteraves dans le terrain qui sépare notre jardin du parc du plus gros propriétaire de la commune. Ils ne s'arrêtaient pas un instant : — c'étaient des domestiques et des journaliers et ils pouvaient être surveillés par le domaine et par la maison bourgeoise.

A plusieurs reprises ils dépêchèrent l'un d'eux à l'auberge pour acheter du vin et de la bière, car en demandant à boire à la mai-

son, ils n'auraient reçu que de la boisson de fruits ou de l'eau vinaigrée comme c'est l'usage entre les repas, et ils craignaient avec cela de tomber malades. Je les entendais dire : « Tant pis si la journée y passe, mais nous ne pouvons pas en crever... » Elle y passa à peu de chose près : la consommation payée, chaque ouvrier eut cinquante centimes de reste. Beau salaire de mois de juin !

Ce qui m'affligeait le plus en cette circonstance, c'était de voir la campagne très belle en regard de ces hommes si malheureux. Les champs, les arbres étalaient une verdure luxuriante, la terre regorgeait de récoltes. Puisque ni le progrès, ni l'abondance n'amenaient d'améliorations dans la condition des humains, quel espoir donc demeurerait ?

Tout à coup, un frais éclat de rire parti du jardin bourgeois vint changer le cours de mes pensées. Il y avait joyeuse compagnie sous les ombrages du parc et l'on s'y amusait gaiement. J'aurais voulu pouvoir arrêter les éclats bruyants de ces heureux parce qu'ils me semblaient insulter à la peine des autres qui s'exténuaient au grand soleil. Je me disais : « Ils n'ont donc pas seulement la pudeur de la fortune !... »

Fortune récente de parvenus que trois générations ont faits millionnaires ! Le progrès leur a bien servi, à ces entrepreneurs de cultures. On gagne beaucoup plus à faire travailler les autres qu'à travailler soi-même.

Des cinq bineurs de betteraves qui m'avaient tant impressionnée, un seul est resté à la terre. C'est un robuste et un fort ; on le place toujours en tête de l'équipe pour entraîner les autres. Des quatre autres l'un a trouvé un emploi de concierge, un second s'est placé comme valet de chambre ; un autre est entré à la Compagnie Fermière, à Vichy ; le quatrième s'est embauché dans une fabrique de meubles.

Que l'on s'étonne après cela que la campagne se dépeuple !

Ayant le goût de l'observation, j'ai été amenée peu à peu à disséquer notre système de métayage pour en trouver les défauts.

Outre l'impôt colonique, qu'on appelle ici loyer, outre les corvées et redevances, je découvris que, dans notre région, ce qui faussait complètement le système, c'était l'assimilation de l'industrie agricole à la culture simple. (1)

Il y a dans nos fermes deux catégories d'animaux bien distinctes : l'une fait partie de l'exploitation culturale, l'autre est purement industrielle. Et cette industrie se pratique par les soins du métayer, sans qu'il soit question de lui octroyer pour cela le moindre salaire. De cette manière, le propriétaire, ou son tenant lieu, reçoit tout net le bénéfice entier d'une entreprise industrielle et le métayer s'occupe d'une transformation qui, en elle-même, ne lui rapporte rien du tout.

(1) Voir sur le même sujet l'étude intitulée « Considération sur le régime d'exploitation culturale dans la région de Varennes ». Nos 10 et 41 du *Travailleur Rural*.

Les métayers que j'interrogeais se plaignaient tous, mais aucun ne précisait la cause de ses plaintes. L'un disait qu'on lui faisait cultiver trop de betteraves ; un autre, que les harnais devraient être à moitié ; un autre, que le propriétaire devrait payer une partie de la main d'œuvre, etc.

Là dessus parut le *Travailleur Rural* qui m'éclaira sur bien des questions incomprises, mais je fus un peu déçue de constater qu'il passait sous silence la grosse erreur de pratique concernant l'industrie agricole. Je sus plus tard que cette pratique touchait beaucoup moins les cultivateurs des régions de Bourbon et de Moulins que ceux d'ici parce que, au lieu d'acheter des bêtes en supplément, ils vendent leurs génisses.

Le n° de juin dernier m'a confirmé dans l'idée qu'il y a une différence essentielle dans la manière de cultiver. Il y est dit que pour faire valoir sans trop de surmenage, il faudrait un homme par dix hectares. Or, je vois dans les domaines de ma commune cinq hommes par trente-cinq hectares et un ouvrier en plus dans les moments de presse, sans compter que les femmes sont occupées au champ pendant six ou sept mois chaque année et que tout le monde travaille plus que de raison.

D'où vient donc un pareil écart de main-d'œuvre ? Peut-être un peu de la terre plus difficile à travailler, mais surtout de l'adjonction chez nous de cette industrie agricole dont je viens de parler.

Certes, cela permet des fumures soignées, mais ce qui fait la richesse de la terre ne fait pas la richesse du cultivateur.

Nos fermiers paient ici cent francs l'hectare et les impôts en plus, ce qui porte le taux du fermage de 113 à 115 francs. Le métayage est à l'avenant.

La Fédération combat pour l'idée de justice ; je voudrais qu'elle considère cette idée non seulement au point de vue des intérêts de la classe paysanne, mais encore au point de vue général.

Il est donné à tous, et aux plus pauvres même, de prouver leurs sentiments d'humanité, de justice, ne serait-ce qu'en traitant convenablement les animaux domestiques, ces humbles compagnons que la nature nous a donnés. Ceux-là ne peuvent formuler leurs griefs ; nous n'en avons pas moins le devoir de leur assurer le plus de bien-être possible.

Autour de l'habitation paysanne qu'on souhaite plus riante et plus saine, on aimerait voir circuler la volaille bien fraîche, le bétail soigné, les chiens au poil brillant.

Seul le développement harmonieux de l'idée peut avoir une influence véritable sur l'état social d'une époque. Il faut agir soi-même dans le sens de ce que nous désirons obtenir des autres.

M.....

« Il s'agit, ayant des principes, d'y conformer sa vie afin d'avoir le cœur fort et de donner l'exemple aux autres.

CH.-L. PHILIPPE.

Une Question Vitale

Encore que cet article, paru l'année dernière dans l'Humanité, se rapporte plutôt au prolétariat des villes, nous jugeons qu'il n'est pas inutile de le reproduire ici, car il convient que tous les camarades se pénètrent bien de l'importance de ce danger social qui est l'alcoolisme.

(Note de la Rédaction.)

Bien que la question de l'anti-alcoolisme ait, depuis quelque temps, fait quelque progrès dans les milieux ouvriers organisés, elle est loin d'attirer l'attention des travailleurs autant qu'elle le mérite. Elle paraît négligeable à de nombreux militants qui pourtant déplorent avec nous les ravages de l'alcool.

Je connais de bons camarades militants ardents de la cause ouvrière, tempérants à l'extrême et même abstinents de toutes boissons fermentées ou distillées qui sont bien convaincus de l'inutilité — actuellement eu moins — de l'inopportunité pour mieux dire, de notre propagande. Ils estiment bien sincèrement qu'il est des actions bien plus pressées dans l'intérêt de notre classe.

Nous persistons à croire que la propagande à faire en vue d'enrayer la manie de boire à tout propos et hors de propos, si répandue partout et particulièrement chez ceux qui n'ont pas, quant à présent, le choix des distractions, est une action vitale.

Nous ne cesserons pas d'affirmer — nous appuyant sur les constatations scientifiques faites de toutes parts et les observations des faits, que chacun de nous peut faire tous les jours — que la guerre à l'alcool est une nécessité primordiale, une question de vie qu'on ne peut mettre à l'arrière-plan de nos préoccupations. Si nous ne tuons pas l'alcoolisme, il nous tuera.

La propagande de cette épidémie s'étend effroyablement. Seuls ceux qui ne veulent pas voir peuvent discuter cette affirmation.

On rencontre peut-être moins d'ivrognes qu'il y a cinquante ans ; on voit moins d'hommes saouls dans les rues, mais tout le monde s'alcoolise, s'absinthise. La femme imite l'homme, l'enfant à hâte de connaître les délices qui semblent faire le bonheur de ses parents.

Les assommoirs se transforment en établissement luxueux, baignant le soir dans des lumières provocantes les bouteilles aux contenus aussi nocifs que variés.

Des tableaux suggestifs vous permettent de comparer le client jeune et jovial du *bistrot* à celui usé et triste qui s'adresse au pharmacien. Quiconque réfléchit en déduit que l'alcool l'a conduit à la pharmacie, bien que ce ne soit pas l'idée de l'auteur de ces images. Le phono et le cinéma viennent à la rescousse. L'espèce humaine enfourche le progrès pour remonter à l'animalité de ses origines.

Dans quelques générations, si l'on ne réagit énergiquement, les

RÉFLEXIONS DU SYNDICAT DE TRONGET

Nous nous sommes concertés à propos des articles de Bernard et de Guillaumin, parus dans le dernier numéro du *Travailleur rural*.

Ces articles nous ont peiné d'autant plus que nous étions obligés de reconnaître la justesse des observations présentées et que nous partagions ce sentiment de lassitude qui vient forcément aux militants les plus tenaces.

Oui ! c'est vrai ! on n'a pas fait ce qui, facilement, pouvait se faire.

Comment ! la Fédération portait son effort sur le seul métayage ; elle ne demandait que des améliorations faciles à obtenir, telles que la révision des contrats, l'amélioration des logements.

Cela paraissait d'autant plus logique que les propriétaires eux-mêmes, et eux surtout, y eussent trouvé avantage.

Car, en fin de compte, les métayers plus à l'aise, occupant davantage de domestiques, d'ouvriers, achetant davantage d'engrais, de machines agricoles, cultivant mieux en un mot, le premier bénéfice allait aux propriétaires du sol.

Cela est d'autant plus vrai, que ceux d'entre eux qui ont un brin d'humanité ou qui sont simplement soucieux de leurs intérêts n'ont pas hésité à accorder de meilleures conditions de travail à leurs métayers. Il aurait suffi que nos camarades s'entendent et réclament ensemble, le succès était certain. Mais la grande majorité ne l'a pas fait. La grande masse est trop ignorante, trop veule, momentanément, pour faire un effort d'ensemble.

Ce point semble acquis.

Mais est-ce à dire que l'œuvre accomplie a été inutile ?

Ah ! non, par exemple !

Nous avons fondé des syndicats, des bibliothèques, des caisses de crédit, fait des achats en commun, de l'éducation sociale, etc.

Par l'action de nos syndicats, par l'effort de notre vaillant organe le *Travailleur rural*, nous avons fait naître des inquiétudes parmi nos exploités, nous nous sommes créés des sympathies parmi les esprits affranchis, avides de progrès social ; la presse s'est occupée de nous. Nous avons posé le problème du métayage devant l'opinion.

Bref, ce fut, en quelque sorte, le réveil des paysans bourbonnais.

Nous sommes tous d'accord sur ces points : oui, cela a été utile.

Il faut donc, dans la mesure du possible, continuer.

Certes, si les cultivateurs étaient en majorité conscients et que leur inaction provienne simplement de négligence et de paresse, la menace de tout jeter bas les ramènerait à l'action.

Ce serait un coup de fouet salutaire.

Mais, dans l'état actuel des esprits, nous croyons que ce serait

faire la joie des adversaires du progrès social, et que cela achèverait de jeter le découragement parmi nos camarades timorés.

Tout en rendant hommage au dévouement de Bernard et en l'excusant de sa lassitude, nous partageons l'avis de Guillaumin.

Pour l'instant, nous croyons nécessaire de continuer nos œuvres.

Si nous restons groupés, ne fût-ce qu'en petit nombre, le syndicalisme paysan restera une force utile prête au combat, le jour où les circonstances l'exigeraient.

Nous croyons même qu'il y aurait lieu de faire appel à tous les éléments actifs et sincères que la classe ouvrière paysanne (journaliers, métayers, petits propriétaires et petits fermiers) renferme dans notre région, d'étudier ensemble la situation et d'apporter, s'il y a lieu, des modalités à l'organisation.

Et si nous faisons peu, ce sera toujours un jalon pour ceux qui viendront après nous.

Jules LOISEAU,

Secrétaire du syndicat de Tronget.

Lettre aux camarades Bernard et Guillaumin

CAMARADES,

J'ai lu avec regret dans le n° 22 du *Travailleur Rural*, vos pages décourageantes. Bernard s'affirme las et parle de tout chambarder, de dissoudre les syndicats, la Fédération, les bibliothèques, les caisses de crédit...

« Il faut mourir -- dites-vous, camarade, — pour faire dire du bien de soi... »

Mais si l'on agissait de cette façon, vous ne seriez pas long à vous apercevoir que l'on se moque des *morts-vivants*. Le lendemain de votre disparition, vous les entendriez, tous les hostiles, tous les indifférents, dire de cet air malin que vous leur connaissez :

— Ils croyaient faire miracle avec leurs syndicats; je savais bien que ça ne tiendrait pas; j'ai bien fait de ne pas m'en mettre, etc, etc.

Sans compter qu'il y a des groupes qui n'ont pas envie de disparaître, surtout parmi ceux qui ont créé des caisses de crédit, qui ont acheté des instruments agricoles, etc., et où règne la bonne harmonie.

Et vous aussi, camarade Guillaumin, vous nous avertissez bien gracieusement que vous en avez assez et qu'après les 4 numéros de cette année vous nous lâchez. Sans doute vous sera-t-il facile de vous occuper à d'autres œuvres plus glorieuses que d'écrire pour de pau-

vres cultivateurs qui ne comprennent pas toujours le sens de vos phrases.

J'espère toutefois que votre décision, à tous les deux, n'est pas irrévocable ; depuis que je suis entré au syndicat, je vous ai toujours considérés comme les deux meilleurs pilotes de notre organisation.

Vous avez lu, sans doute, l'*Histoire des grands navigateurs des XV^e et XVI^e siècles*. Tous ces hardis marins, portugais, hollandais, aussi bien que français, se lançaient avec des vaisseaux à voiles d'un faible tonnage sur des mers jusque-là inconnus, à la découverte de pays lointains. Mille dangers leur faisaient escorte ; le scorbut décimait les équipages ; des tempêtes redoutables les assaillaient ; mais ils redoutaient par dessus tout les calmes plats qui les obligeaient à demeurer de longs jours immobiles, toutes voiles dégonflées. Alors le découragement gagnait les cœurs les mieux trempés, et il fallait au commandant une grande fermeté pour remonter le moral de ses matelots.

L'on dit souvent que le travailleur des champs est en retard d'un siècle sur l'ouvrier d'industrie. J'en conclus que le vaisseau syndical dans l'industrie marche à la vapeur, qu'il connaît sa route et qu'il arrivera sûrement à bon port.

Tandis que le nôtre marche encore à la voile et bien souvent sans boussole...

Voilà pourquoi nous subissons aujourd'hui un calme plat et nous en restons un peu désorientés, dans l'ignorance de savoir quand nous pourrions reprendre notre route.

Et vous, camarades, vous, nos deux meilleurs pilotes, qui devriez prêcher l'exemple, remonter les courages défaillants, vous nous criez : « Nous sommes las ; nous allons prendre une chaloupe et nous regagnerons la terre au plus tôt. »

Cependant, quand nous nous sommes embarqués, vous étiez pleins d'espoir, mais votre longue-vue portait trop haut. Maintenant que vous avez l'expérience ramenez-là au niveau convenable, mais demeurez à votre poste de combat ; et bientôt une brise gonflera nos voiles, nous voguerons de nouveau, et à la première escale nous perfectionnerons notre vaisseau.

En attendant, j'aime encore, moi, notre vieux bateau, avec ses *hunières*, ses *grands focs* et ses *cacatois* ; et comme disait un général français que les ennemis sommaient de se rendre : *j'y suis, j'y reste !*

VIMONT,

du Syndicat de Coulandon.

« Les jeunes gens n'ayant plus aucune religion et pas encore d'idéal ne sont préoccupés que de réjouissance et de réussite ; les vieilles personnes restent adonnées à des pratiques purement matérielles. La hauteur d'âme fait défaut.

A. SPIRE,

A BERNARD

Bien que cela puisse sembler téméraire de ma part, rapport à mon jeune âge, je veux quand même, mon cher Bernard, vous donner mon opinion sur la délicate question que vous nous soumettez.

L'idée même de la dissolution de la Fédération m'est insupportable. Tant d'efforts auraient abouti à ce résultat !

Vous aspirez à un repos, certes, bien mérité, mais y a-t-il du repos pour le militant ?

Il serait souhaitable, il serait désirable qu'un autre prenne votre place pour quelque temps ; espérons que cet autre se présentera.

Dans les groupements ouvriers, l'on a la déplorable habitude de confier au même toutes les charges ; si bien qu'il semble fait pour endosser le total des responsabilités. Les autres ne veulent de l'organisation que les avantages et le droit de critiquer plus ou moins injustement les actes de leur fonctionnaire, lesquelles critiques viennent s'ajouter aux calomnies stupides semées par le clan, si nombreux, des imbéciles.

Cet état de choses est regrettable à plus d'un point de vue, mais de là à la dissolution il y a loin.

Ce que je crains, c'est que nos adversaires prennent votre lassitude pour du découragement et s'en fassent un argument contre nous.

Le mouvement syndicaliste est en décadence, nous sommes voués à une inactivité forcée, et c'est précisément cette inactivité qui vous pèse ! Mais je ne vois là rien de surprenant. Quand vous avez formé les premiers syndicats, beaucoup, séduits par l'idée, croyaient qu'il leur suffirait d'y entrer pour voir misères et injustices prendre fin ; aussi s'empressèrent-ils d'adhérer.

Or, vous aviez affaire à des ignorants, à des inconscients, à des veules, et l'on devait s'attendre à tout. Qu'arriva-t-il ? Au bout de quelque temps, voyant que leur sort ne s'améliorait pas sensiblement, et que, selon leur expression : « il n'y avait que de l'argent à donner, pas d'avantage à retirer », les fâcheries continuelles de la femme et les persécutions exercées par les propriétaires et fermiers généraux aidant, ils eurent bientôt fait de vous quitter.

L'absence d'idée directrice, le manque de confiance dans un but déterminé, provenant de l'ignorance et d'un défaut d'éducation, peuvent s'observer sous une autre forme dans l'action politique.

Le suffrage universel donné au peuple ne fut pas entre ses mains l'arme redoutable que certains espéraient. Il s'en servit souvent à l'encontre de ses intérêts en votant pour ses pires ennemis. Et quel mal n'eurent pas les partis politiques avancés, préconiseurs d'idées nouvelles, pour arriver à gagner sa confiance !

Cette constatation faite, comment nous étonner des difficultés que nous rencontrons... Leur tâche peut-elle se comparer à la nôtre ?

Il est bien plus facile de gagner la confiance des citoyens en leur disant : « Mes chers amis, si vous êtes dans une si triste condition, c'est que vous n'avez pas su vous servir de cette arme excellente : le suffrage universel ; c'est que vous êtes mal représentés : votez pour moi et votre sort s'améliorera... » Qu'en leur criant : « Camarades, si vous êtes miséreux, c'est votre faute, c'est votre ignorance, votre apathie et surtout votre mentalité qui en sont cause... Vous êtes égoïstes, routiniers ; vous ignorez l'union qui fait la force... Vous êtes guidés, sinon par la haine, du moins par la jalousie, la méchanceté, quand vous ne devriez l'être que par la fraternité, la solidarité, l'entr'aide, l'amour. A la franchise, à la loyauté, vous préférez l'hypocrisie, à la dignité, la platitude. Vous êtes orgueilleux justement là où il ne faudrait pas l'être. Un sot orgueil vous pousse à cacher votre misère lorsqu'il serait de votre devoir de la mettre à nu... Si vous voulez que votre sort s'améliore, ne comptez que sur vous-mêmes. »

Parler ce langage en réunion publique n'est pas le moyen de recueillir des applaudissements.

L'effort constant, l'effort de tous les jours est bien plus difficile que le fait de mettre dans une boîte, tous les quatre ans, un carré de papier.

Et pourtant rien n'est à espérer si l'individu demeure ignorant, superstitieux, sans compréhension, sans volonté.

C'est ce que vous avez compris et, sans crainte, vous vous êtes mis à la tâche.

Flatter les bas sentiments, les bas instincts de l'homme est toujours commode. S'attaquer à ses défauts est toujours difficile, mais il n'est pas de plus beau rôle.

Ce rôle difficile, les syndicats n'ont pas craint de l'assumer et à lui seul il justifie leur raison d'être.

Il n'eut pas été sage de compter arriver, en quelques années, à la transformation souhaitée ; il ne le serait pas non plus d'abandonner la tâche déjà commencée.

Nous devons vivre, non pas tant dans l'espoir de nous procurer, à nous et à nos camarades, des améliorations immédiates, que pour l'idée que nous représentons. Du reste, si les syndicats s'étaient confinés dans un rôle purement matériel, quelques résultats qu'ils aient obtenus, je les verrais disparaître sans trop de regrets.

Nous ne sommes pas nombreux à penser ainsi, mais qu'importe ! Nous sommes les pionniers d'une société meilleure, et, dans ce cas, la qualité vaut mieux que la quantité. Ne serions-nous plus qu'une poignée que nous devrions exister et avoir au moins une réunion annuelle pour nous concerter sur les meilleurs moyens à employer pour gagner nos camarades et faire leur éducation de syndiqués.

Si nous ne pouvons plus faire paraître le *Rural* ou s'il ne rend plus les services que l'on pouvait en espérer, cherchons un autre moyen, des feuilles volantes ou de petites brochures, par exemple, que nous distribuerions.

Mais, toujours, continuons nos efforts de propagande et surtout auprès des indifférents. A ce prix, nous ferons des prosélytes : nous les ignorerons peut-être, mais ils se trouveront un jour.

Une partie de nos camarades croient pouvoir se désintéresser de l'action syndicale, attendant tout de leur député socialiste ; ceux-là, instruits par l'expérience, ne peuvent tarder à nous venir.

D'autres nous approuvent, mais par pusillanimité, par crainte des représailles du maître, ils se tiennent à l'écart ; ceux-là, devant la misère grandissante, finiront bien par venir aussi.

D'autres, enfin, gémissent sur leur triste sort sans vouloir réfléchir aux moyens à employer pour obtenir des améliorations. A ceux là, nous devons apprendre à réfléchir, à vaincre leur apathie.

Ne désespérons donc pas, mon cher Bernard, allons notre chemin avec la conviction de la victoire certaine.

Francis DUMONT.

POURQUOI DISPARAITRE ?

On se sent pris de tristesse, d'amertume après les aveux des camarades Michel Bernard et Emile Guillaumin sur la possibilité de la disparition prochaine de la Fédération et des syndicats de cultivateurs. Cette possibilité ne peut que déconcerter et affliger ceux qui, comme moi, ont suivi de près ce mouvement si noble, car c'est bien douloureux, en effet, de faire une constatation semblable à la suite des efforts, des peines et du dévouement dépensés par ces loyaux camarades.

Avec l'expérience que l'on acquiert au cours de la vie, bon nombre de camarades cultivateurs furent frappés par la monstrueuse inégalité qui régit notre société actuelle. Bon nombre de camarades comprirent que l'homme ne devait pas être né uniquement pour travailler, travailler toujours, jusqu'à l'épuisement total de ses forces physiques, sans que cela lui permette de se procurer les choses les plus utiles, les plus indispensables à la vie. Tandis que d'autres regorgent de tout, qui sont proprement incapables de gagner un morceau de pain.

Alors ces camarades, épris de justice, imbus de sentiments généreux, larges et humanitaires, ont associé leurs espoirs et leurs efforts ; ils ont réclamé dignité et mieux-être.

L'enthousiasme et la simultanéité du mouvement furent admirables dans la région : que d'œuvres, que d'institutions, que d'associations furent mises sur pied ! et que d'études, de recherches et de démarches et que d'heures volées sur le repos des nuits cela représente ! Et pourtant tout fut créé malgré les criailleries et les critiques, malgré tous les obstacles rencontrés sur le chemin.

Les éléments naturels sont soumis à des forces inconnues qui en déterminent le développement et la vitalité pour ensuite les abandonner temporairement et les laisser se figer dans un état latent ; des forces impulsives et répulsives s'opposent, se contrecarrent, se poussent, se choquent, s'entrecroisent, s'anéantissent, se ressuscitent, se bouleversent dans la nature qui s'étale à notre vue sans que nous puissions bien connaître les causes directes ou indirectes, volontaires ou involontaires, de ces phénomènes.

Les éléments humains ne seraient-ils pas soumis à ces mêmes lois naturelles et mystérieuses ? Ne serions-nous pas les jouets, les véhicules conscients ou inconscients, les machines motrices de ces forces impulsives et répulsives inconnues qui régissent la nature et le monde ? La création de toutes les œuvres et de la Fédération n'est-elle pas une démonstration évidente d'une force impulsive mystérieuse qui a agi par le cerveau de nos camarades et presque à l'insu de leur volonté première ? Cet état d'abattement, de lassitude n'est-il pas le résultat d'une usure morale que des forces inconnues nous ont causées pendant le temps que nous étions leur agent, leur facteur vital ?

Cela peut paraître paradoxal à beaucoup, mais cependant je veux dire que la volonté est très souvent involontaire ; l'on agit parce que l'on a besoin de mouvement et l'on a besoin de mouvement par le seul fait que l'on vit.

Combien j'ai éprouvé moi-même ces pénibles déceptions après un temps relativement court d'action militante ; puis un repos réparateur me remonta quelque peu, mais je dois dire néanmoins que si chaque âge a ses plaisirs, chaque âge a aussi sa philosophie, car mes espérances et mes convictions personnelles ne sont et ne seront jamais plus ce qu'elles étaient il y a dix ans. Pourtant, camarades Bernard et Guillaumin, je crois qu'après avoir tant bataillé pour édifier quelque chose qui reste en quelque sorte l'emblème de l'espérance et le témoin d'une libération relative, je ne ferais pas un pas pour détruire la moindre parcelle de cette édification ; il faut que tout subsiste, que tout reste comme un vestige vivant de la dure besogne accomplie, montrant aux jeunes générations le chemin du devoir et du dévouement ; il faut tout laisser debout pour éviter les ennuis, les tracasseries, les recherches que coûtent la fondation d'une œuvre afin que d'autres camarades jeunes et pleins d'ardeur viennent à la bataille pour faire bénéficier leurs aînés du repos si justement mérité. Et, camarades, j'ose espérer que dans la pléiade de militants que renferme la Fédération il s'en trouvera au moins deux

ou trois courageux, qui, à leur tour, se prodigueront pour la réalisation d'améliorations toujours tangibles. S'il est des fleuves qui, par hasard, se dessèchent, jamais cependant ils ne remontent vers leur source ; et si la Fédération subit un moment de réaction et de langueur nul ne peut préjuger de sa mort prochaine quand des œuvres pleines de vie comme les syndicats, les caisses de crédit, les bibliothèques, les entrepôts de marchandises la composent encore actuellement. Mais quant à croire qu'un mouvement sera un jour suivi unanimement par tous les intéressés directs, non ! Les caractères des hommes sont dissemblables comme leur constitution physique ; la nature ne nous a pas tous également doués : les uns manquent de hardiesse, les autres manquent de compréhension, d'autres ont trop d'égoïsme et de jalousie, d'autres s'entendent admirablement à semer la discorde, d'autres s'assimilent aux formes nouvelles mais sont, d'instinct, trompeurs et filous ; l'on perçoit les passions et les goûts les plus variés ainsi que les contrastes les plus frappants. Comment alors trouver une unité de vue et d'action dans un tel méli-mélo ? Or, si tant d'hommes se sont dépensés depuis des siècles en courage, en générosité, en bonté, en vertu, en persévérance, en talents de toutes sortes, en peines de toute nature pour être, en fin de compte, noyés dans les flots de l'indifférence et de l'égoïsme, on est en droit de prendre peur véritablement devant la bassesse de caractère de la foule des humains.

Et pourtant, camarades, une étincelle vient subitement illuminer notre cerveau, une idée fixe, une pensée soudaine nous obsède, nous aiguillonne sans cesse : nous voilà alors tout entiers à l'action ; une force supérieure semble nous pousser sans répit vers une tenace perspective de bonheur.

La vie est donc un grand livre où les pages se succèdent dans un mélange confus de beauté et d'horreur, où les feuillets, alternativement, nous présentent les espérances les plus belles et les déceptions les plus douloureuses.

Je crois que dans tous les siècles il y a eu des hommes de dévouement, d'altruisme et que, plus tard, la nature, cette grande dispensatrice de mort et de vie, déposera encore sur nos poussières dispersées des activités nouvelles. Le soleil toujours desséchera les ruisseaux, et l'eau en revanche éteindra encore bien des feux : c'est là l'éternelle et universelle loi, et nous ne sommes que d'éphémères atomes !

Donc, camarades, d'autres hommes nous succéderont à la besogne avec aussi, sans doute, toute l'ardeur que nous avons pu connaître nous-mêmes, et sur leur route, comme nous, ils rencontreront des obstacles que toujours des forces opposées sauront présenter : c'est le mouvement perpétuel, l'éternelle mort combattue par l'éternelle résurrection.

GOVIGNON Jean.

A MICHEL BERNARD

Vous me permettrez bien, cher ami, à moi qui fus des vôtres et qui suis toujours de cœur avec vous, d'apporter mon modeste avis sur la question brûlante que vous avez soulevée dans le dernier numéro du *Rural*.

Laissez-moi d'abord vous dire que j'ai été fort surpris en apprenant par votre article que vous étiez complètement découragé et décidé à jeter la cognée après le manche.

Quelques mois auparavant, lorsque nous sommes allés ensemble signer les actes de « La Paysanne », chez M^e Mage, à Lurcy-Lévy, vous paraissiez encore plein d'espoir et acharné à la réalisation de votre noble idéal de relèvement social de la classe rurale. Ce bel état d'optimisme souriant qui vous faisait envisager avec sérénité les difficultés des luttes futures m'amenait à vous montrer en exemple à notre vieil ami Govignon qui est, lui aussi, désillusionné depuis longtemps. « Oh ! me répondait-il, tu verras bien que Michel se lassera aussi d'être toujours sur la brèche à recevoir les coups et qu'il demandera du repos. » Et à ce propos, il me citait une phrase très juste du Dr Pierrot, des *Temps Nouveaux* : « Là où il y a effort il y a fatigue, et la fatigue finit par vous accabler. »

Hélas ! les prédictions pessimistes de Govignon se sont malheureusement réalisées. A votre tour, vous nous avouez franchement que vous êtes fatigué de lutter sans succès apparent depuis sept années contre l'inconscience et l'ignorance de ceux que vous vouliez arracher à l'abrutissement et à la misère, et vous demandez à être remplacé à votre poste de combat.

L'idée ne m'est jamais venue, mon cher ami, de vous blâmer de votre détermination, car je me rends bien compte que vous avez de quoi être las. Quand je songe aux mille et une difficultés que nous rencontrons pour fonder une simple épicerie coopérative, je me demande combien il vous a fallu de volonté, de persévérance, d'opiniâtreté pour créer, en si peu de temps, dans un milieu aussi réfractaire aux idées nouvelles, vos syndicats, fédération, caisses de crédit agricole, magasin syndical, bibliothèques, etc...

Il est vrai que vous avez profité d'une période de grand enthousiasme, de cet enthousiasme qui, en se manifestant, bouleverse parfois le monde et fait des miracles, alors que nous, nous opérons timidement, en pleine crise de découragement. Mais votre œuvre n'en reste pas moins belle et admirable.

Mais je ne partage pas du tout votre opinion en ce qui concerne votre décision de laisser tomber volontairement toutes ces œuvres que vous avez constituées avec tant de peines. A ce sujet, je me range absolument au sage avis de Guillaumin : Demeurez dans l'expectative, tout prêt à saisir l'occasion favorable pour rentrer en

joute, car tout-à-coup peuvent naître des circonstances imprévues dans lesquelles vos groupements auront un rôle important à jouer. Poursuivez votre tâche d'éducation, combattez comme par le passé les préjugés et la routine, étudiez de nouveaux modes d'action. Ce n'est pas la besogne qui vous manque, besogne que vous pouvez accomplir peu à peu, tout en délaissant momentanément les grandes revendications matérielles qui viendront à leur heure.

Et si vous jugez trop lourd votre fardeau actuel de militant, sacrifiez-en la moitié.

Passez la présidence du syndicat de Bourbon à un autre camarade ; si personne ne veut remplir cette fonction, faites comme nous avons fait au syndicat des bûcherons : supprimez-la et laissez tout ce qui se rapporte à l'administration entre les mains du secrétaire.

Cédez la direction du magasin syndical au camarade Déchet, qui remplira la double fonction d'administrateur-gérant sous le contrôle d'une commission de surveillance.

Conservez seulement par devers vous le secrétariat de la Fédération. Ainsi délesté, vous pourrez continuer de tenir avantageusement votre place dans la bataille contre les iniquités sociales.

Mais, de grâce, ne disparaissez pas ! Ne jetez rien par terre ! Ce serait très maladroit et vous iriez à l'encontre des résultats que vous attendez. Vos adversaires acharnés, les gros propriétaires et les fermiers généraux, seraient trop heureux de vous voir désertier ainsi la lutte contre leurs privilèges injustes. Ils redeviendraient peut-être plus autoritaires, plus foncièrement mauvais qu'ils ne l'ont jamais été.

Vous croyez que vos œuvres seront regrettées, que leur disparition démontrera leur utilité. Hélas ! je crains bien que seuls en soient affectés ceux qui profitent aujourd'hui des avantages des caisses de crédit et des magasins syndicaux, c'est-à-dire les sincères militants, les syndiqués convaincus, ceux qui vous resteront fidèles jusqu'à la dernière heure. Mais les autres, les inconscients et les veules, ceux qui vous ignorent ou qui vous méprisent, ceux-là ne regretteront rien et vous ne serez plus là pour essayer de les éduquer.

*
* *

L'ami Rougeron m'écrivait ces temps derniers qu'il avait senti ébranlé son courage de militant opiniâtre en lisant votre article pessimiste. Moi aussi j'ai éprouvé la même impression pénible, et sans doute bien d'autres camarades ont été dans ce cas.

J'ai donc presque envie de vous blâmer un peu, mon cher Michel, d'avoir écrit une page trop décourageante et j'ai envie aussi de vous faire le même reproche que m'adressait, il y a quelque temps déjà, notre brave ami, M. Daudé-Bancel, le très aimable rédacteur en chef et secrétaire-général de l'*Union coopérative*, au sujet d'un article un peu sombre que je lui avais adressé sur la coopération paysanne : « Quand vous aurez comme moi vingt années de luttes sur les

épaules, me disait-il, vous n'écrirez plus d'articles que pour encourager à l'action. Un vrai militant ne doit jamais s'avouer vaincu. »

Pénétrez-vous donc aussi, mon cher Bernard, des conseils de ce vieux lutteur bourgeois qui a dépensé son patrimoine pour la cause sociale, et reprenez courage : vos efforts ne resteront pas vains.

A. DUMONT.

Quelques Mots de réponse aux Articles précédents

J'ai été trop franc, j'ai mis trop à nu ma pensée ; je le constate par les réponses reçues, écrites ou verbales.

J'ai, de ce fait, jeté un peu de trouble et de découragement dans bien des consciences. Je n'aurais sans doute pas dû le faire. Comme dit Dumont, on ne devrait jamais écrire des choses décourageantes. Et pourtant... je suis si ennemi du bluff, j'aime tant les situations claires et précises que je ne regrette pas grand'chose.

D'ailleurs, j'ai dit simplement que j'étais las et que, moralement, je voulais me reposer un peu. Il n'y a rien d'étonnant à cela : d'autres se sont lassés avant moi, d'autres se laisseront après.

Mais je n'ai pas dit que je m'avouais vaincu, que je renonçais complètement à défendre les iniquités sociales. Je demande à rentrer dans le rang, voilà tout ; qu'un autre prenne ma place, qu'il s'habitue à endosser les responsabilités, à recevoir les coups et à assurer le fonctionnement du syndicat de Bourbon, et je ne demande pas mieux que de voir vivre toutes les œuvres.

Je ne voudrais pas que l'on crut que c'est de gaieté de cœur que je verrais sombrer ce qui nous a donné tant de peines à établir. Au contraire, j'en serais certainement très affecté et quelque chose me manquerait. Mais, depuis deux ou trois ans, j'aurais vu avec plaisir un autre camarade prendre la direction du groupe de Bourbon. J'ai dit quelque part que ce serait d'un effet salutaire et qu'on éviterait ainsi pas mal de critiques. Malgré ces raisons, invariablement, à chaque renouvellement de bureau, nous avons toujours dû, malgré nos protestations, reprendre notre même rôle. Qu'on discute tant qu'on voudra, mais on ne m'empêchera pas de penser qu'il n'est pas juste qu'on fasse toujours supporter au même les mêmes charges. On finit par le lasser et c'est ce qui est arrivé.

Pourtant oui — je veux le redire — ce qui m'a tant fatigué c'est de constater que nous n'avions plus rien à faire pour le moment ; qu'il fallait rester, pour un temps plus ou moins long, les bras croisés ; que nous devions, en silence, contempler notre œuvre de relèvement inachevée — ou plutôt à peine ébauchée.

Il faut donc attendre, comme le dit si philosophiquement l'ami

Govignon, qu'un phénomène naturel nous ramène une période d'enthousiasme, une poussée en avant. Et c'est pourquoi il serait sage de profiter de cette période de calme pour qu'un autre fasse son apprentissage de militant syndicaliste.

M. BERNARD.

Mise au point

Bernard n'a eu entre les mains que les seuls articles de Govignon et de A. Dumont. C'est donc spécialement à ces deux articles-là qu'il a répondu. Mais j'imagine que sa réponse n'eut pas été différente s'il avait connu en temps utile ceux de Loiseau et F. Dumont. Je ne vois guère que celui de Vimont qui eut pu le lui faire amplifier ou modifier.

Parce que la lettre de Vimont contient un peu d'amertume et d'acrimonie à son adresse, — comme à la mienne.

De ce fait, une mise au point, très brève, me semble nécessaire.

Je me permettrai donc de vous faire observer, camarade Vimont, que je n'avais pas attendu le mouvement syndical pour prendre la défense des paysans dont j'étais, pour montrer leurs misères et dénoncer les injustices dont ils avaient été, jusque-là, les victimes trop résignées. Je vous renvoie à ma brochure *En Bourbonnais*, écrite en 1901, parue en 1902, et à *La Vie d'un Simple*, écrite en 1901-1902, parue en février 1904, — pour ne citer que cela.

De ce que je ne veux pas assurer plus longtemps la publication du *Rural* — qu'il serait difficile d'ailleurs, faute de ressources, de continuer à faire paraître, au moins dans sa forme actuelle — cela ne veut pas dire que je refuse dorénavant « d'écrire pour de simples cultivateurs » comme vous l'insinuez, mais simplement que je refuse de me dépenser plus longtemps pour une feuille que dédaignent les intéressés.

Cela ne m'empêchera aucunement, demain comme hier et comme avant-hier, de donner mon opinion sur la vie rurale en Bourbonnais quand je le jugerai à propos, mais je tâcherai de le faire dans des publications plus importantes, de façon à être sûr d'avoir des lecteurs et où ceux des camarades paysans *de qui j'ai le bonheur de me faire comprendre* pourront me lire encore.

Ecoutez, Vimont : si Bernard, artisan principal du mouvement syndical, avait lâché pied au moment de l'enthousiasme de 1907, proprement déchaîné par lui, il eut été blâmable.

Moi-même, si après avoir accepté la charge de publier le Bulletin, je m'étais récusé en cette période délicate et difficile, j'eusse aussi mérité des reproches sérieux.

Je vais plus loin : si Bernard, à l'heure qu'il est, sentait encore

derrière lui une poussée vivace, si le *Rural* avait conquis dans la classe paysanne le public important qu'il était en droit d'espérer, on pourrait avec un semblant de raison nous blâmer lui et moi. Il n'en est rien, et, quant à moi, je ne saurais accepter aucun reproche.

Est-ce qu'en acceptant à un moment donné une fonction dans une organisation quelconque, on prendrait, de ce fait, *l'obligation de la continuer toujours et quoiqu'il arrive* ? Diable, alors, cela vaudrait qu'on y regarde à deux fois et j'ai idée qu'il y aurait du tirage pour trouver des administrateurs de syndicats, — ce qui n'est déjà pas commode...

Je lâche le journal : 1° pour des raisons personnelles, sérieuses, que je suis seul à même d'apprécier ; 2° parce qu'en dépit des efforts dépensés les paysans se fichent du journal.

Comme ils se fichent des conférences et du reste. Bernard en sait quelque chose. Demandez-lui comment ses compatriotes répondent depuis quelques années lorsqu'il tente d'organiser des réunions ?

Et, tenez, si ma décision n'eût pas été irrévocable dès l'instant où je la faisais publiquement connaître, je vous affirme qu'elle le serait devenue au jugé de l'indifférence, d'ailleurs prévue, avec laquelle furent accueillies les nouvelles — au point de vue syndical fort graves — qu'apportait le dernier numéro.

Deux représentants de syndicats ont répondu : Loiseau et vous. Et la Fédération compte plus de trente groupes !

Les autres réponses émanent de bons camarades, très intéressants à titre individuel, mais qui ne représentent qu'eux-mêmes, de bons camarades dont l'opinion, certes, m'était connue d'avance : — je savais bien qu'ils regretteraient un peu, ceux-là, la petite feuille d'éducation et de défense à laquelle ils avaient plus d'une fois collaboré... (1)

Que d'autres aussi la regrettent, qui n'ont pas cru devoir le dire, je n'en doute pas, mais je tiens leur nombre, hélas ! pour bien faible. Et plus que tout, ce silence quasi général me persuade que la masse s'en fiche...

Ce qui ne m'empêche pas de conclure comme il y a trois mois au maintien de tous les groupes, qui font preuve de vitalité : Tronget et Coulandon par exemple, et aussi Thiel, Chemilly, etc., etc., voire même Bourbon...

Et c'est un point, Vimont, sur lequel nous sommes d'accord. Restons en donc là, car j'estime que vous ne tenez pas outre mesure à ce que je discute votre parabole maritime où il y a, comme dans toutes les paraboles, à *boire et à manger*...

Emile GUILLAUMIN.

(1) Je parle ici surtout au point de vue du journal, qui me concerne, encore que le journal n'ait qu'une importance secondaire dans le grand problème soulevé... C'est à la Fédération, dans sa réunion de novembre, qu'il appartiendra de prendre sur tous les points telles décisions qu'elle jugera utiles. Et si elle croit pouvoir continuer, avec un autre, la publication du *Rural*, je ne le trouverai pas mauvais, bien au contraire.

Echos

Les Fermiers généraux devant le Conseil de préfecture

On se souvient que les fermiers généraux, au cours d'une réunion tenue à Moulins, le 4 février 1911, se constituèrent en syndicat de défense et décidèrent de protester contre la patente que leur imposait un arrêté préfectoral de l'année dernière.

Ils furent plus de 200 (ils ne sont pas dix dans l'Allier, ineffable Delahaye !) à s'adresser au Conseil de préfecture pour demander décharge complète de cette taxe qu'ils estimaient d'illégale, attendu :

Qu'ils sont qualifiés à tort d'entrepreneurs de locations de propriétés rurales et que leur situation ne saurait être assimilée à aucune entreprise de travaux ; que les fermiers, dits « généraux », se bornant à récolter et à vendre les produits du sol qu'ils cultivent, n'ont, à aucun titre, le caractère d'entrepreneurs ; qu'ils ne sont pas des entrepreneurs de locations de propriétés rurales et encore moins des spéculateurs sur locations ;

Attendu, en effet, que, s'ils donnent à bail des métairies, le contrat n'a de commun avec le bail que le nom ; que ce bail spécial est réglementé par le code civil sous le nom de bail à colonat partiaire ; qu'il est, au fond, un contrat de société et non un louage de choses ordinaires ;

Que le métayer, associé à mi-fruits, et non sous-locataire, ne paie pas un prix de location représentant le revenu de la terre et n'a pas la jouissance et la libre disposition de la chose louée, qu'il n'est qu'un associé de culture recevant les ordres directs du fermier ou du propriétaire à défaut de fermier ;

Attendu que les années où il n'y a pas de produit, le bailleur ne recueille rien, contrairement à ce qui se passe pour le louage des choses qui comporte toujours un prix ;

Attendu que la prestation colonique, qui suffit à prouver que le métayer n'a pas le caractère d'un locataire, n'est que la rétrocession, faite au propriétaire ou au fermier par le métayer, des avantages en nature que ce dernier trouve dans l'association ; que le métayer est un laboureur travaillant sous la direction d'un fermier qui est le cultivateur, et qu'ainsi l'exemption prévue par l'article 17 § 3 de la loi du 15 juillet 1830, est absolue dans l'espèce.

L'affaire est venue le 1^{er} juillet devant le Conseil de préfecture.

M^e Chirol (n'accepta-t-il pas naguère d'être avocat-conseil de la Fédération ?) soutenait la demande des fermiers et il a été acerbe et mordant à souhait contre ceux qui osent critiquer le rôle social de ses clients, contre « ces primaires débiteurs d'inepties, à la recherche d'un siège électoral. Qu'ils se soient pris au sérieux, qu'ils aient même pensé faire œuvre utile, cela s'explique, car rien n'est plus prétentieux que l'ignorance, surtout quand elle s'ignore elle-même. »

(Merci du compliment, cher maître ! Dans la bouche de l'avocat-conseil de la Fédération, le mot est tout à fait charmant).

M. Cassé-Barthe, commissaire du gouvernement, a conclu dans le sens de l'avocat, c'est-à-dire en faveur de l'admission de la requête, « car il ressort en toute évidence que les fermiers généraux participent d'une façon active et directe à l'exploitation des domaines ; que, notamment, ils assurent la surveillance et la direction générale des travaux, dirigeant

les assolements, désignant les terres à cultiver et à ensemer, choisissant et achetant les graines de semences, les engrais et les denrées nécessaires à l'exploitation, à la culture, à l'élevage et à l'engraissement des animaux, prenant part aux ventes de récoltes, à l'achat et à la vente du bétail et prélevant en argent leur part de bénéfices.

Qu'il n'est pas douteux dans ces conditions qu'ils concourent matériellement comme intellectuellement à l'exploitation rationnelle des biens loués par eux, qu'on est autorisé par suite à conclure que l'idée de spéculation commerciale doit être entièrement écartée d'une profession ainsi définie et exercée; qu'il suffit en effet, à cet égard, de reconnaître que les bénéfices espérés et réalisés par les requérants ne sont autres que ceux provenant directement de la terre et qui lui sont communs avec des métayers et de même nature que les leurs. »

Mais le Conseil de préfecture a jugé différemment :

« Considérant, dit le jugement, que le caractère de louage étant reconnu au contrat que la loi du 18 juillet 1889 dénomme bail à colonat partiaire, le métayer se trouve, à l'égard du propriétaire, dans la situation d'un fermier ou locataire et à l'égard du fermier dans la situation d'un sous-locataire ;

« Que le fermier peut, dès lors, être assimilé à l'entrepreneur de location d'immeubles et inscrit au rôle des patentes sous le titre d'« entrepreneur de locations de propriétés rurales, de biens ruraux, domaniaux ou communaux, faisant profession de louer par spéculation des terres exclusivement en vue de les sous-louer. »

Le Conseil, en conséquence, a rejeté la demande de décharge présentée par les fermiers généraux.

Il est probable que ceux-ci porteront l'affaire devant le Conseil d'Etat qui jugera en dernier ressort.

— x —

Chemilly

Le Syndicat de Chemilly a ajouté cette année à son outillage une moissonneuse qu'il a mise à la disposition de ses adhérents, moyennant une faible rétribution et qui a rendu, dès cette première campagne, des services appréciés tout en rapportant d'assez jolis bénéfices.

— x —

Un bel exemple de solidarité

Au cours de cet été, à Ethyvau, près d'Evau-les-Bains (Creuse), un incendie, causé par une étincelle du four, consuma tous les bâtiments couverts en chaume d'une ferme de cinquante hectares. Un taureau, dix porcs, quarante moutons, les fourrages entièrement engrangés, furent la proie des flammes, sans parler de tous les objets mobiliers et d'une certaine somme d'argent.

Après le sinistre, les métayers de la commune se réunirent et décidèrent spontanément d'offrir à leur malheureux collègue une voiture de foin chacun. De plus, une souscription en argent fut ouverte qui procura une somme importante, grâce à laquelle les victimes purent remonter leur mobilier.

Notes sur des choses d'actualité

(Extraits d'une lettre d'un de nos abonnés de la première heure, étranger au département).

... L'opposition de la C. G. T. à la loi des retraites me semble déplorable autant que maladroite, car elle encourage cette ignorance énorme du paysan et de l'ouvrier concernant les questions d'épargne et de prévoyance sociale.

Je suis de ceux qui croient nécessaire le versement ouvrier. Il faut obliger l'ouvrier à l'épargne — si on ne l'y oblige pas, il n'acquerra jamais l'habitude de l'épargne — de même qu'il faut obliger les enfants du peuple à s'instruire. Beaucoup d'hommes ne préféreraient-ils pas que leurs enfants rapportent de l'argent au lieu de leur faire fréquenter l'école ?

L'épargne est une vertu... Un homme qui ne sait pas se priver de quelque chose, ne peut pas acquérir de choses plus précieuses, d'une valeur plus haute.

Promettre le bonheur au peuple sans chercher à l'éduquer est une chose grave ; c'est, comme vous le dites, *l'adulation des socialistes*, qui, d'autre part, évitent soigneusement à leur entourage, femmes et enfants, le contact populaire...

La loi des retraites émane de la République bourgeoise, mais je l'estime utile à la classe ouvrière parce qu'elle est un acheminement vers d'autres lois sociales qui lui apporteront de nouveaux avantages.

Il est curieux de remarquer que la C. G. T. ne proteste pas contre le principe des retraites, tandis que, par ses manœuvres, elle cherche à rendre la loi inapplicable ; elle encourage tous les instincts d'ignorance du peuple.

... L'œuvre sociale est une œuvre de critique, de destruction si l'on veut, mais aussi de construction.

Au peuple des villes et des champs à créer les mœurs et les institutions sociales nécessaires ; aux députés à aider par des dispositions législatives à cette éducation indispensable.

La C. G. T. crée peu ; elle ne fait que manifester par accès une impuissante violence ; elle a l'audace, je ne crois pas qu'elle ait jamais la force. Toute méthode — qu'elle soit parlementaire ou syndicaliste — est mauvaise qui ne sait que faire appel aux instincts de violence et d'envie, à l'égoïsme. Qu'importent les progrès du socialisme ou du syndicalisme quand la criminalité augmente !

Le règne de l'argent a pourri la société.

La C. G. T. elle-même n'est qu'une forme, qu'une excroissance du régime capitaliste. La question sociale est une question de mœurs. Parallèlement à une critique sévère de la société actuelle, il convient d'instaurer des mœurs nouvelles. De faire l'histoire au jour le jour...

C'est aujourd'hui qu'il faut écrire *l'histoire d'aujourd'hui* de la société, — nous créer une discipline nouvelle librement consentie, former dans toute la France des adeptes qui soient un peu des apôtres et, dans le calme, propager nos idées — et puis surtout être patients, savoir attendre : — la vie est un perpétuel devenir.

... Jamais une masse ne sera une élite, mais dans cette masse, nous pouvons découvrir, faire surgir dix mille, cent mille groupes d'élite, à condition que ces groupes soient orientés selon leurs désirs, leurs aptitudes.

Mais, dira-t-on, le problème économique est le principal problème social ; — oui, mais pour le résoudre il faut aborder tous les autres ; — en l'admettant résolu, tous les autres réapparaissent.

Une aristocratie de dignité ou d'intellectualité est essentielle. Le peuple ouvrier et paysan sera toujours religieux, c'est-à-dire qu'il a besoin de se soumettre entièrement aux mystères d'une grande idée et de les respecter. Socialiste, je crois que le socialisme pourrait être la religion du peuple, si on montrait au peuple sa grandeur morale, qui le fait capable de susciter l'esprit de dévouement, de sacrifice.

Or, les socialistes parlementaires et antiparlementaires font tout le contraire.

.

N'est-il pas douloureux de voir certains socialistes glorifier le sabotage ? Que signifie toute doctrine émancipatrice, sinon la libération du travailleur manuel, frère du travailleur intellectuel ? Le sabotage c'est la mort de l'émancipation rêvée. Ils sont loin, les enseignements de Fourier !

De même pour les syndicalistes.

Il est, certes, en haut lieu, des syndicalistes intéressants, et le voyage de la C. G. T. à Berlin est un événement important qu'il faut pleinement approuver. Mais combien aussi de gens à la moralité nulle ; voyez Métivier ! Était-il le seul de cette espèce à la C. G. T. ? J'ai peur que non ! Il y a là trop de discoureurs à la phraséologie creuse et vide...

Peut-être ces notes, si hachées, sont-elles trop pessimistes...
pendant...

J. D.

Ces « notes hâtives » de notre occasionnel correspondant, j'ai cru bon de les publier parce qu'elles trahissent des inquiétudes que connaissent à l'heure actuelle tous ceux qui observent et qui réfléchissent. Quelques-unes de ses théories peuvent être discutables ; les plus importantes me semblent d'une justesse évidente et je les approuve pleinement.

N'est-il pas évident, en effet, que les mœurs sont à la base de toute société et que toute réforme d'ordre politique, économique même, n'aura nul effet sérieux s'il ne se produit pas dans les consciences et dans les cœurs et, conséquemment, dans les actes une transformation parallèle.

Or, je crains qu'au lieu d'aiguiller les masses dans le sens de cette trans.

formation, les militants de certains milieux ne les poussent au contraire vers je ne sais quels instincts de brutalité primitive.

En approuvant ou en préconisant le sabotage, par exemple.

Le sabotage, dit-on, existe à l'état normal dans notre société. Nombreux sont les patrons, les commerçants qui le pratiquent couramment, au détriment de la santé et de la sécurité publiques, souvent même au détriment de la santé et de la sécurité de leurs propres ouvriers : — c'est parfaitement exact.

Et l'on ne saurait trop dénoncer ces méfaits. Et on ne saurait trop les combattre.

Mais ce qui est bas, méprisable, criminel chez les uns ne peut à aucun degré et sous aucun prétexte devenir licite et recommandable par ailleurs. Un crime est toujours un crime, qu'il soit commis par un bourgeois, par un patron, par un commerçant ou par un ouvrier. Nul paradoxe subtil ne saurait le justifier.

Ou alors, il faut raisonner comme ces petits hommes très convaincus qui, pour excuser les politiciens de leur bord de pratiquer concussion et favoritisme, vous disent avec candeur :

— Bah ! est-ce que ça ne s'est pas toujours fait ? Est-ce que les grands bourgeois n'agissaient pas ainsi sous l'Empire ? Est-ce que les opportunistes se sont gênés pour les imiter plus tard ?

Eh bien non ! De ce qu'une pratique déplorable s'exerce depuis des années, depuis des siècles, et en grand, avec cynisme, cela ne peut signifier qu'elle soit licite.

Il y a une loi morale unique à laquelle les radicaux demeurent soumis comme les réactionnaires, et les socialistes et les syndicalistes de même. Il y a ce qui est juste, noble, bon et ce qui est injuste, bas, mauvais. C'est vers le juste, le noble et le bon qu'il faut tendre ; les théories sur le sabotage nous en éloignent ; elles font le jeu de maints éléments troubles : cela suffit à les juger.

E. G.

DANS LA PRESSE

Voici encore sur notre pays une importante série d'articles parus dans un grand organe bourgeois de la capitale : le *Journal des Débats* (1). Cela s'appelle : le *Mouvement révolutionnaire dans les campagnes du Bourbonnais*.

L'auteur, M. Léopold Bernard, avocat à la Cour d'appel de Paris et propriétaire à Saint-Menoux, cherche à définir l'état d'esprit actuel de la population rurale. Il étudie longuement le métayage et cite une bonne partie des opinions du professeur Berthault, qu'il approuve bien entendu. Il fait aussi à sa façon l'histoire du mouvement syndical qui, pour lui, ne fut qu'un incident de minime importance dans l'ensemble de ce phénomène d'ordre général : les

(1) 17, rue des Prêtres, St-Germain-l'Auxerrois, Paris, nos des 3, 12, 15, 19 et 23 août 1911. Le numéro 0 fr. 10.

masses acquises aux idées révolutionnaires. L'étude est évidemment tendancieuse, mais elle contient, à côté de parties discutables, sinon critiquables, des parties très intéressantes. Il importe donc d'en donner quelques extraits, en les commentant brièvement.

Tout d'abord cette nouvelle légende sur la création du syndicat de Bourbon.

C'est dans le canton de Bourbon-l'Archambault, l'un des plus riches du département, qu'a pris naissance le mouvement révolutionnaire, à la suite d'élections municipales de la ville de Bourbon. Le parti radical-socialiste, maître incontesté du pays jusque-là, avait été écrasé par une liste « anti-maçonnique » et, pour se venger, les vaincus lancèrent les campagnes dans le socialisme. On commença par fonder, en 1906, un Syndicat en vue d'avoir des engrais, des machines agricoles et du vin à bon marché. J'ignore le chiffre de ses membres, mais on m'affirme que, dans cette population de 3.500 habitants, composée en grande partie de cultivateurs, il aurait recruté plus de 60 membres parmi lesquels des forgerons, des charrons et des représentants de professions qui n'ont pas de rapports directs avec le métayage.

C'est le cas de dire : autant de mots autant d'erreurs. (1). Bien curieuse, cette manie de tous les commentateurs, de vouloir mettre à l'origine du mouvement syndical des influences politiques qui n'ont jamais existé que dans leur imagination. M. Léopold Bernard, qui paraît avoir lu la plupart des numéros du *Rural*, devrait bien lire aussi la brochure de Michel Bernard : il verrait de quelle année date le syndicat de Bourbon et dans quelles conditions il s'est fondé.

L'auteur défend de son mieux les fermiers généraux tout en reconnaissant, lui aussi, que tous ne sont pas irréprochables.

Certains fermiers généraux élèvent les loyers au-dessus du prix établi par les usages, dans chaque région. Pressés de s'enrichir, ils ruinent parfois les terres en même temps que le métayer et, par leur âpreté au gain, leurs procédés discréditent le principe même de la propriété. Où sont les coupables quand ces exactions se produisent ? Les coupables sont les grands propriétaires dont certains, par une égale âpreté au gain, par indifférence de la terre et de leur rôle social, laissent les fermiers faméliques pressurer leurs métayers, pour avoir, eux, un revenu parfois plus élevé.

Mais il en est d'autres qui sont respectés de tous, parce qu'ils sont justes et qu'ils enrichissent leurs métayers en leur laissant une complète indépendance. Tous les fermiers généraux « n'accrochent » pas, suivant la pittoresque et brutale expression bourbonnaise « des peaux de bouhoummes dans leur grenier. »

A son avis, le syndicalisme a échoué :

Parce que cette forme révolutionnaire se heurte à un système économique qui ne lui permet pas de vivre, mais il ne représentait qu'une manifestation d'un état d'esprit qui ne change pas.

(1) Par contre, l'auteur, plus loin, parle avec impartialité des syndicats et avec une certaine estime de leurs dirigeants.

Le syndicalisme se meurt ! et il ne pouvait en être autrement dans un pays où les Syndicats ne peuvent conférer que des avantages matériels insuffisants. L'idée d'association se comprend dans les pays de petite propriété, où le cultivateur a besoin de ses voisins pour acheter ou vendre par grande quantité et bénéficier des prix de gros. Mais ici, chaque propriété, chaque domaine est un centre qui se suffit.

Autres causes de l'échec des Syndicats : le défaut d'entente entre les métayers qui se haïssent encore plus qu'ils ne haïssent le maître ; leur répugnance à verser une cotisation sans un avantage immédiat, et la peur qu'ils ont de se compromettre.

.....

Jamais, à aucun des métayers qui viennent chaque dimanche demander qu'on (1) les aide à trouver un domaine, on ne demande s'ils font partie du Syndicat révolutionnaire, et pourtant leur premier mot est toujours : « Je ne fais pas partie du Syndicat... » ou alors, s'il est de notoriété que l'homme est un militant « du parti ».. chaque fois nous entendons la même protestation lâche et honteuse : « Ah ! on en fait bien partie, pas pour ses idées bien sûr, mais faut bien obéir aux jeunes ! Allez, si vous voulez me prendre chez vous ou me trouver un bon domaine, je l'enverrai bien promener, leur syndicat ! »

Les stigmates flétrissants que l'auteur, très justement, inflige à ceux-là devraient bien leur montrer, et à tous les paysans susceptibles de les imiter, en quelle estime les bourgeois tiennent leur bassesse, leur pleutrerie.

Plus loin, M. Bernard rapporte d'amusants souvenirs de sa campagne électorale de 1906 (2). Candidat d'opposition réactionnaire, il daubait sur la République ou plutôt sur ce qu'on appelait alors « le Bloc ».

— « Y a rien à dire du gouvernement quand les cochons se vendent 11 sous la livre ! riposte un rural. »

Et un autre :

« Jamais on a été si heureux : on boit hardiment du vin et on mange son saoul de viande ! »

Celui-là devait se vanter ; je ne connais guère dans ma région de cultivateurs qui puissent sincèrement tenir le même propos : la viande et le vin leur demeurent un luxe, assurément moins rare qu'autrefois, mais un luxe encore dont ils sont souvent privés pendant des mois d'affilée.

Au sujet de la vêtue, notre auteur déclare avec un brin d'exagération malgré tout :

La vérité m'oblige à dire que la plupart des filles de domaines font plus de toilette que beaucoup de parisiennes de la bourgeoisie (3). Et cela explique la réflexion que me faisait un métayer, cet été, au lende-

(1) On : M. Bernard et les siens, sans nul doute.

(2) Il fut candidat aux élections législatives de 1906 dans la circonscription de Moulins-Ouest. Il annonce la publication prochaine d'un volume ayant pour titre : « Impressions d'un candidat ».

(3) Parisiennes du peuple serait plus juste, assurément.

FÉDÉRATION des SYNDICATS de CULTIVATEURS

de la région de Moulins

Procès-verbaux des réunions tenues à l'Hôtel de Ville de Moulins le 24 novembre 1911

La séance du matin s'ouvre à 9 h. 1/4.

Sont représentés les syndicats ou sections de Bourbon-l'Archambault, Franchesse, Ygrande, Coulandon, Lusigny, Thionne, Besson, Lafeline, Jaligny, Vaumas, Meillard, Bressolles, Bresnay, Tronget, Neuilly, Mercy, Chemilly, Thiel, Cressanges, Doyet, Buxières-les-Mines.

Excusés : Droiturier, Saint-Aubin, Couleuvre, Saint-Léon.

Absents sans excuses : Treteau, Bessay, Saint-Prix, Monétay-sur-Allier, Saligny, Châtelus.

On perçoit les cotisations, puis le trésorier donne l'état de la caisse d'où il résulte que l'avoir total de la Fédération s'élève à ce jour à 416 fr. 90.

Le syndicat de Buxières-les-Mines est admis.

Le délégué de Bressolles apporte la démission de son groupe qui est acceptée.

Plusieurs autres groupes peuvent être considérés comme virtuellement démissionnaires puisqu'ils n'ont pas donné signe de vie, ni payé de cotisations depuis plus d'un an. Sont dans ce cas Treteau, Bessay, Saint-Prix, Saligny, Châtelus — et aussi Couleuvre malgré sa lettre d'excuse pour la présente réunion. Ces groupes seront rayés définitivement à la prochaine assemblée générale s'ils ne font rien savoir d'ici là.

Le secrétaire général constate qu'en dépit de l'atonie d'un grand nombre de syndicats et de la diminution croissante du chiffre des adhérents, la coopération a fait cette année des progrès sensibles. Il parle de la jeune coopérative de consommation de Bourbon-l'Archambault, *La Paysanne*, dont les débuts furent pénibles, mais dont la marche est bonne à l'heure qu'il est.

Blandin annonce qu'à Thiel une première commande de vin, faite ces temps-ci, a donné toute satisfaction ; elle s'élevait à 120 hectos. Il croit que la prochaine sera beaucoup plus considérable. L'entrepôt fonctionne normalement. Le projet de moulin coopératif n'est pas abandonné bien au contraire.

Deux autres entrepôts sont établis à Lusigny et Montbeugny.

Un autre est en formation à Vaumas.

Une caisse de crédit est en formation à Doyet.

Après un entretien familial sur le syndicalisme et les déboires qu'il a apportés en raison de l'indifférence de beaucoup et du mauvais exemple de certains autres, l'assemblée est unanime à reconnaître qu'à l'heure actuelle tous les efforts doivent porter sur la coopération, le développement des caisses de crédit, etc., c'est-à-

dire vers les œuvres pouvant rendre des services immédiats et susceptibles d'habituer les camarades à la pratique de la solidarité. D'une façon générale, les syndicats qui ont créé des œuvres sont demeurés les plus vivaces, les plus forts : ce sont les seuls qui fassent preuve encore de vitalité.

On passe à la proposition de Bouillet (Vaumas) tendant à demander des modifications à la loi des retraites. Plusieurs camarades donnent leur opinion, mais Bouillet n'étant pas présent, la suite de la discussion est renvoyée à la séance du soir.

E. Guillaumin indique la situation financière du *Travailleur rural*. Les recettes se sont élevées, en y comprenant l'encaissement de ce jour à 587 fr. 60, les dépenses pour les trois premiers numéros à 388 fr. 75 ; une somme de 198 fr. 85 reste donc disponible qui sera suffisante, à peu de chose près, pour couvrir les dépenses de l'exercice. Mais il y a lieu de remarquer qu'il était resté de l'exercice 1910 un excédent de 138 fr. 05 qui se trouve entièrement absorbé.

Guillaumin fait observer qu'il n'est plus possible, sous peine de se risquer à de gros déficits, de continuer à faire paraître le bulletin sous sa forme actuelle. On pourrait à la rigueur tenter de continuer la publication en adoptant la forme du simple journal à 4 pages, ce qui économiserait de 40 à 50 fr. par numéro. Mais il maintient énergiquement sa décision annoncée de ne plus assumer la charge de cette publication, tout en offrant cependant de donner à son successeur les conseils nécessaires dans la période de début.

Bernard résume la question et dit qu'en somme il ne reste d'autre alternative que de se prononcer sur la continuation avec la *forme journal*, ou pour la cessation pure et simple. Dans ce cas une brochure compte-rendu serait publiée à la fin de chaque année par les soins du secrétaire général et adressée aux syndicats dans les mêmes conditions que le bulletin.

Après une discussion animée à laquelle prennent part plusieurs camarades, les uns partisans du journal, les autres du simple compte-rendu, on passe au vote au scrutin secret sur la question.

Sur 27 votants, 6 se prononcent pour la continuation du journal, 21 pour la brochure annuelle.

La séance est levée à 11 h. 1/2 sur cette importante décision.

La séance du soir s'ouvre à 1 h. 1/2.

On reprend la discussion sur les retraites ouvrières. Bouillet, présent, soutient sa proposition qui a pour but de demander que les métayers, petits fermiers et petits propriétaires cultivants soient assimilés aux salariés.

Plusieurs délégués assurent que la loi telle qu'elle a été conçue sera toujours difficilement applicable ; ils sont d'avis que le moyen le plus simple serait de servir la pension de retraite à tous les Français arrivés à l'âge de 60 ans ; la somme nécessaire à ce service

étant produite par une majoration d'impôts portant sur l'ensemble des contribuables.

En fin de compte, l'Assemblée décide d'adresser au Ministre du travail, aux sénateurs et députés de l'Allier le vœu suivant :

« En raison de l'accueil très froid de la classe ouvrière à l'égard de la loi des retraites, en raison surtout du peu d'empressement des assurés facultatifs, la Fédération des Travailleurs de la terre demande que les métayers, petits fermiers et petits propriétaires cultivant eux-mêmes soient assimilés aux salariés... »

« Ou mieux : que tous les citoyens français aient droit à la retraite, les fonds nécessaires au service des pensions étant demandés à l'ensemble des contribuables sous forme d'une simple majoration d'impôts. »

Une pétition dans ce sens est rédigée séance tenante et signée par tous les délégués.

Les récents incidents à propos de la vie chère incitent le camarade Magloire à déposer le vœu suivant qui est adopté à l'unanimité :

« La Fédération proteste énergiquement contre les excitations de certains fauteurs de troubles qui ont accusé les travailleurs des champs d'être cause de la misère des travailleurs des villes. Si les produits du sol ont atteint des prix élevés, les paysans n'y sont pour rien et n'en sont pas plus riches. »

« La Fédération engage les prolétaires à demeurer unis pour la conquête de leurs droits. »

Bernard annonce que le nitrate de soude sera sensiblement plus cher l'an prochain qu'il n'a été cette année et l'année dernière.

La différence sera de 3 à 4 francs par 100 kilos, ainsi qu'il résulte des renseignements qui lui sont parvenus. Il engage les syndicats qui désireraient en acheter à lui passer leurs commandes au plus tôt, car il ne traitera que pour le chiffre exact de quintaux demandés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 3 heures.

Quelques Réflexions

La réunion semestrielle ordinaire de la Fédération eut lieu le 24 novembre dernier.

Je m'attendais, après les graves questions soulevées dans le *Rural*, soit à une très belle réunion, soit à un échec complet : elle n'a été ni l'un ni l'autre. Comme à l'ordinaire il y a eu des manquants : il y a des syndicats qui se meurent, d'autres qui sont très faibles et d'autres, heureusement, qui se maintiennent.

Nous avons constaté qu'en général ce sont les syndicats qui se

sont occupés de coopération, qui achètent en commun, qui ont fondé des caisses de crédit — et cela sans perdre de vue les revendications premières — qui se sont les mieux maintenus.

C'est qu'en effet, il est difficile de tenir les syndiqués groupés avec un seul idéal d'améliorations plus ou moins importantes et plus ou moins lointaines. Il faut que quelque chose de plus tangible les frappe et ils versent plus facilement leurs cotisations lorsqu'ils savent en retirer un bénéfice immédiat.

Et c'est peut-être, en effet, vers la coopération qu'il faudra maintenant tourner nos efforts. D'ailleurs la Fédération a fait déjà de notables progrès dans cette voie. Il existe aujourd'hui cinq ou six magasins coopératifs dans le genre de celui de Bourbon ; deux ou trois coopératives de consommation se sont constituées avec l'aide des syndicats ; et ceux-ci font presque tous des achats en commun.

Il convient de nous engager bravement dans cette voie nouvelle qui peut et doit nous faire connaître d'autres jours de prospérité.

Ce qu'il faut constater aussi — quoique cela soit pénible à dire — c'est que les syndicats ne vivent que par leurs militants. Là où il y a un ou plusieurs hommes énergiques se dépensant pour la cause, là existe un syndicat solide ayant de solides institutions ; mais là où personne ne veut assumer la direction ni les responsabilités qui en découlent, les organisations se désagrègent vite et finissent par tomber.

Nous aurions désiré beaucoup mieux : il faudrait que, dans chaque groupe, tous — ou presque tous — fussent capables d'assumer les charges d'administration et de direction et que personne ne tache à les esquiver. Dans ces conditions la vie de l'œuvre serait assurée ainsi que sa marche ascendante.

Le Travailleur Rural sombre ; nous avons décidé sa mort faute de ressources. Ah ! certes, c'est avec beaucoup de tristesse et d'amertume que nous avons pris cette grave détermination ; mais il était matériellement impossible d'en continuer la publication.

Il sombre modestement comme il a paru, comme il a vécu, sans fracas et sans dettes.

Pour quelques-uns — malheureusement pas assez nombreux — il laissera un bon souvenir : souvenir d'espoirs et de déceptions ; souvenir de lutte des parias contre des bourgeois trop souvent peu scrupuleux ; souvenirs d'illusions et de désillusions. Dans quelques maisons il se conservera précieusement ; il sera considéré comme un ami loyal et sincère parlant de nos misères, de nos peines et des efforts tentés pour les soulager, sinon les faire disparaître.

Les paysans du Centre avaient un organe qui prenait sérieusement leur défense ; ils le laissent tomber par leur faute. Les bourgeois s'en réjouiront, c'est leur droit ; mais ce qui est plus triste à dire c'est que bien des cultivateurs riront avec eux.

A ceux-là, une dernière fois, je veux répéter : « Il vous était possible de faire vivre notre journal si vous aviez voulu venir avec nous ;

il vous était possible d'obtenir toutes les améliorations nécessaires à notre corporation si vous aviez fait cause commune avec nous ; il vous était possible de faire toutes vos affaires vous-mêmes, sans le secours d'aucun, si vous aviez voulu faire partie du syndicat de votre commune ; il vous était possible de faire de grandes et bonnes choses pour vous et pour vos descendants.

« Vous nous avez laissé agir seuls parce que vous aviez peur ou parce que vous ne nous compreniez pas. Et, quoique notre propagande n'ait pas été inutile — vous vous en apercevez sûrement — nous n'avons pu faire tout ce qui aurait été nécessaire.

« Il vous resterait un devoir à remplir pour compenser les torts que vous avez eus : ce serait simplement de faire le contraire de ce que vous avez fait jusqu'ici. Ce serait de venir vous joindre à nous et de vous employer activement aux améliorations souhaitées. »

Je vous le dis sans grande confiance.

Nous vous attendions depuis si longtemps que l'espoir s'en est allé peu à peu ! Puissiez-vous, cette fois, nous détromper !...

M. BERNARD.

L'ÉTERNEL PROBLÈME

Un camarade disait l'autre jour, à la réunion de la Fédération, en parlant du journal : « Les articles en sont trop sérieux ; les Echos seuls sont goûtés, surtout quand ils relatent des faits abusifs de bourgeois contre des métayers. »

— J'ai inséré tous les faits de ce genre qui m'ont été rapportés, ai-je répondu. Fallait-il donc en imaginer pour complaire aux lecteurs ?

Le camarade s'en est tenu là. Mais sa phrase depuis m'est restée présente à l'esprit et les appréciations de notre jeune abonné R. Baudonnet, qu'on lira plus loin, lui ont apporté par hasard une confirmation dont j'ai été à la fois beaucoup frappé et beaucoup peiné.

Cette phrase toute simple et très sincère évidemment, il me paraît qu'elle contient l'essence d'un problème des plus angoissants.

Alors, quoi ! les ruraux, les jeunes comme les vieux, sont donc vraiment incapables de sortir de leur terre à terre quotidien, incapables de se passionner pour autre chose que pour ce qui les touche directement, incapables même d'essayer à saisir les rapports les plus élémentaires entre ce qui les touche et l'ensemble des faits ?

Quelle tristesse !

Il n'est aucun mérite à comprendre ce qui n'offre nul caractère de difficulté, aucun mérite à goûter tel écho stigmatisant un maître inhumain ou déloyal ; cela ne montre qu'un sentiment explicable et naturel, mais assez bas, une petite vengeance contre qui nous a fait du mal ou a fait du mal à des camarades de classe. Mais après cela, que reste-t-il ?

Il me vient à l'esprit une comparaison que je crois juste. Supposons un petit garçon de treize ans capable de porter un fardeau de soixante livres et qui, par la suite, avançant en âge et prenant de la force, *ne voudrait jamais porter plus de soixante livres*, sous prétexte qu'il ne pourrait s'en tirer avec une charge plus lourde. Cet adolescent, non seulement se rendrait ridicule, mais encore ne développerait nullement sa force musculaire puisqu'il n'en ferait jamais usage. Et il y aurait chance pour qu'il ne soit réellement jamais apte qu'à porter les trente kilogs de ses treize ans.

Eh bien, voilà exactement ce qui se passe au point de vue intellectuel. Le prolétaire, le paysan en particulier, en reste trop souvent à comprendre ce qui lui était familier déjà au sortir de l'enfance, faute du petit effort progressif qu'il aurait fallu pour en arriver à une compréhension normale, — je veux dire pour n'être pas prisonnier dans le cercle des préoccupations immédiates, pour saisir dans une certaine mesure l'enchaînement des choses, pour être vraiment un homme et un citoyen.

Résultat : les gens, incapables d'initiative raisonnée, continuent d'avoir foi à quelque providence terrestre. Ils ne tentent rien par eux-mêmes pour améliorer leur situation, mais ils attendent toutes améliorations soit du bon maître, soit du militant syndicaliste, soit du député et, plus particulièrement, du député socialiste. Ils attendent dans leur béate confiance le règne magnifique que ces individualités-providence peuvent bien leur promettre, mais qu'il ne leur appartient pas de pouvoir établir, quand même ils le voudraient.

Et quelles que soient les transformations qu'ait à subir l'ordre social actuel, quelle que soit la société de demain, ceux là ont toujours chance d'être des dupes qui dédaignent avec tant de désinvolture les articles de journaux qui les dépassent.

C'est pourquoi, n'en déplaise à Beaudounet, et quitte à passer pour rabâcheur, j'oserai dire que la *gymnastique de l'esprit* serait beaucoup plus que l'autre utile aux jeunes paysans.

Emile GUILLAUMIN.

A propos d'un Article de l'Union Coopérative

Dans le numéro du 15 novembre de l'*Union Coopérative*, M. Daudé-Bancel a publié un article, d'ailleurs excellent, sur la crise actuelle de la Fédération et sur la rénovation possible, probable même qui s'en suivra, sous la forme d'une importante poussée coopérative.

M. Daudé-Bancel est un des hommes les plus sympathiques qu'il m'ait été donné de rencontrer ; et ce sympathique est un apôtre qui a sacrifié, paraît-il, à l'idée coopérative sa situation et sa fortune ; et qui, sans relâche, intrépide, souriant, optimiste malgré les déboires inévitables, parcourt la France pour porter la bonne parole. Aussi

ajouterais je (sans aucune arrière-pensée, en laissant au terme sa signification précise) que ce sympathique est un héros...

Cela étant bien établi, je suis à l'aise pour dire que, dans l'article en question, M. Daudé-Bancel aurait pu s'abstenir du léger coup de patte qu'il a cru devoir adresser aux militants de la Fédération, et où, malgré la forme anonyme Bernard et moi sommes suffisamment désignés.

Non que nous tenions à être encensés, -- non que nous nous prétendions au dessus des critiques -- et les critiques de certains, fussent-elles dix fois plus graves nous importeraient peu. Mais celles de M. Daudé-Bancel nous importent et nous aimerions qu'elles ne nous soient adressées qu'à bon escient...

Cet optimiste, qui a pour principe de ne jamais montrer de découragement, a été peiné de nos déclarations trop sincères.

Peut-être, et je suis fort tenté de le croire, a-t-il trop identifié son rôle de militant de la coopération française avec nos humbles rôles de militants d'un mouvement économique local dont nous avons taché à faire aussi un mouvement éducatif. Il a peut-être raison d'agir comme il le fait, parce qu'en somme, sur l'ensemble du territoire français, la coopération, si elle donne des déceptions en certains points, donne par ailleurs des espoirs compensateurs. Il a peut-être raison d'agir comme il le fait. Mais nous ne croyons pas avoir eu tort d'agir comme nous l'avons fait. Ici, il était temps de dire la vérité, toute la vérité. Le mouvement, sous sa forme primitive, avait donné ce qu'il avait pu donner, et plus peut-être que M. Daudé-Bancel ne paraît croire; il était virtuellement fini. Pourquoi donc avoir cherché à le prolonger par un bluff sans sincérité, ni dignité?

A propos de notre détermination de nous retirer de la lutte active, je me permettrai de faire observer à M. Daudé-Bancel qu'avant de juger les actes des gens, surtout de ceux qui ont largement, *et avec un absolu désintéressement*, payé de leur personne, il importe de se rendre compte de leur situation exacte. Il a eu, je n'en doute pas, et il doit avoir encore beaucoup de soucis pour ses œuvres: j'aime croire que les soucis de la vie matérielle, pour son propre compte, comme pour le compte des siens lui ont toujours été épargnés, qu'il n'a pas connu les affres des échéances fatales, l'effroi des jours de terme, des notes, y compris hélas! celles du médecin, du pharmacien! Bernard et moi connaissons cela, malheureusement, beaucoup trop... Si M. Daudé-Bancel était passé, de ce côté, par où nous sommes passés, il aurait compris combien il est difficile dans ces conditions de garder toujours un rôle d'apôtre indéfectible, de militant inlassable et toujours actif (j'admets fort bien d'ailleurs, que nous n'étions pas doués, nous, pour être des héros.) S'il avait connu cela, il nous aurait fait grâce peut-être de ce léger coup de griffe -- je me permets de le lui dire en toute cordialité et sans la moindre rancune.

E. G.

UNE

Lettre de Ledoux sur la Crise de la Fédération

MON CHER CAMARADE,

J'aurais voulu vous écrire au moment où a paru votre numéro de juin du *Travailleur Rural*, mais le temps m'a fait défaut.

Evidemment, on comprend la lassitude de Michel Bernard, la cheville ouvrière de votre Fédération de Syndicats, et je m'explique bien aussi que vous soyez las de vous dépenser pour votre Bulletin qui laisse indifférents ceux qui devraient le plus en profiter.

Tous les faits qui causent votre découragement et celui de Michel Bernard n'ont pourtant rien qui puisse étonner ceux qui connaissent la mentalité paysanne.

Parler de l'égoïsme du paysan est chose banale. Cependant, on ne peut examiner sa façon d'agir au point de vue social, sa manière d'être vis à vis de ses camarades, sans être frappé par l'influence énorme qu'exerce l'égoïsme sur la façon dont il envisage ses rapports avec les autres hommes.

Sans doute, l'égoïsme n'est pas particulier aux terriens, mais il est tempéré là par des sentiments plus nobles, ailleurs par l'hypocrisie qui est, somme toute, une manière de le condamner tout en le pratiquant.

Et c'est pourquoi le paysan qui ne trouve pas mauvais de profiter de l'action de vos syndicats ne se soucie aucunement de les soutenir dès qu'il lui apparaît que les responsabilités à prendre et les charges à assumer dépasseront le bénéfice qu'il espère individuellement en tirer.

Il préfère agir seul, quitte à faire bon marché quelquefois de sa dignité, parce qu'il a alors la certitude que ses efforts, s'ils aboutissent, ne profiteront qu'à lui. Il lui est désagréable de penser qu'un peu de son action puisse profiter à autrui.

Tous les syndicats, toutes les coopératives, tous les groupements qui demandent de l'action et amènent des responsabilités ne peuvent tenir et prospérer que là où une, où quelques individualités ont la volonté et le temps de se dépenser, *sans espoir de compensation*, pour la réussite de l'œuvre.

Et c'est pour cette raison que là où il y a des syndicats paysans, ces syndicats n'existent pas parce qu'ils ont une raison d'être, parce qu'ils sont indispensables, parce qu'ils répondent à un besoin, mais bien plutôt *parce qu'il s'est trouvé, en un endroit donné, des hommes ayant profondément conscience de l'utilité de ces groupements et ayant la volonté et la possibilité d'assumer pour cet objet, et par pur dévouement, des charges et des responsabilités.*

« L'Etat, c'est moi ! » disait, paraît-il, le roi Louis XIV. Plus d'un fondateur de groupe pourrait dire, j'en suis sûr, avec beaucoup plus

de raison : « Le Syndicat, c'est moi ! » Car, dans la plupart des cas, le syndicat n'existerait pas sans lui, sans les efforts qu'il a faits pour l'établir et pour en assurer le fonctionnement.

Alors, quand pour une raison ou pour une autre ces individualités sont amenées à cesser leur action, l'œuvre court grand risque de s'effondrer parce qu'ils l'identifiaient, parce qu'elle existait et vivait par eux.

Je ne sais comment les choses se passeront chez vous, mais j'ai peur que la Fédération ne disparaisse avec Michel Bernard, et que les syndicats ne disparaissent au fur et à mesure que leurs secrétaires ressentiront de la lassitude.

Il faut le regretter : non pas tant pour les paysans, si exploités soient-ils, qui ont profité ou qui pourraient profiter de votre action syndicale et ne se soucient pas cependant de vous apporter un peu d'aide ; — mais pour tous ceux qui s'étaient sentis attirés vers cette action collective, et avaient donné un peu d'eux-mêmes, si modestement que ce fût...

S'il y a encore un noyau sérieux de paysans qui s'intéressent à la vie de vos groupements — ce qui indiquerait que la propagande a porté ses fruits — rien ne serait plus déplorable que la disparition de toutes ces œuvres, et rien ne serait plus lamentable que de les voir se disloquer par impossibilité d'assurer le travail de direction.

Quoi qu'il en soit, ceux qui se sont dévoués sont seuls juges. Ils se sont dépensés tant qu'ils ont jugé bon de le faire : si la charge leur apparaît trop lourde, si les raisons qui les faisaient agir n'existent plus, si les résultats obtenus par leurs efforts ne sont plus encourageants, ou s'ils n'ont plus la possibilité matérielle d'agir dans la mesure où ils agissaient, personne ne peut leur jeter la pierre au sujet de la décision qu'ils croient devoir prendre.

Le Bulletin avait sa raison d'être comme vos autres œuvres : il est regrettable qu'il disparaisse. S'il ne remplissait pas son but éducatif parce que ceux qui ont besoin d'être éduqués dédaignaient de le lire, il avait au moins l'avantage de fixer par l'écrit les différents actes de vos syndicats. En signalant les faits typiques d'exploitation des métayers par les fermiers généraux et les propriétaires, il donnait à des faits odieux une publicité qui n'était pas sans jeter une certaine déconsidération sur leurs auteurs comme sur l'ensemble de ceux qui agissent dans le même sens. L'habitude qu'ont les métayers de ces choses les auraient incités à ne pas s'en étonner, mais le journal était lu par ailleurs ; il était une fenêtre sur l'extérieur. Il restera comme un document précieux dont ceux qui étudieront la question du métayage devront absolument tenir compte.

Une publication dans le genre du *Bulletin* si elle pouvait vivre, même en dehors de l'organisation syndicale, rendrait de grands services.

F. LEDOUX.

« Ce qui caractérise le peuple, c'est de sentir vivement, mais de ne pas voir par où ses sentiments seraient réalisables. SERTILLANGES. »

Communication d'un jeune abonné relativement à la crise de la Fédération :

Camarades, si jusqu'ici, vous n'avez pas réussi à déchaîner un grand enthousiasme parmi les jeunes gens de notre pays, c'est que vous n'avez pas su attirer ces jeunesses qui ne demandent qu'à donner libre cours à leur ardeur.

Vous n'avez pas su vous mettre à la portée de leurs besoins et je dirai même de leur intelligence.

Il faut à la jeunesse de la joie, du plaisir, de la vie en somme : et bien, donnez lui tout cela et vous l'aurez.

Quoique paysans, quoique campagnards, vous ne savez pas parler à des paysans, à des campagnards.

Vous les rendez méfiants en leur parlant de solidarité, de franchise, de moral à élever, etc. Tout cela ne dit rien aux jeunes paysans de chez nous.

La jeunesse veut du plaisir, il faut lui en procurer.

Depuis longtemps je caresse l'idée de voir fonder dans le pays une vaste société, musique, chorale ou gymnastique, ayant des sections dans chaque grosse localité et composée entièrement de paysans.

Est-ce un rêve ? Il me semble que nous pourrions parfaitement réussir. Il nous faudrait beaucoup de fonds ; on en trouverait parce qu'en haut lieu, on craint l'exode des paysans vers les villes et que l'on fera tout pour les obliger à rester à leurs champs.

Puis, comme les parisiens qui fondent des colonies de vacances, nous pourrions aller visiter les grandes villes, la mer, la montagne, que sais-je, moi ? Tous les jeunes gens ne dépensent-ils pas beaucoup d'argent à des plaisirs moins sains que ceux que leur procureraient ces voyages.

Une fois ce résultat atteint, quand nous serions sûr de l'amitié, de la sympathie de tous les jeunes venus à nous, ce serait à nous de les aiguiller sur une autre voie ; à ce moment là seulement, nous pourrions parler d'éducation morale, si toutefois nous en étions capables.

Les prêtres ont bien compris le besoin d'enthousiasme et de distraction des jeunes gens puisqu'ils fondent partout des cercles catholiques et que ces cercles donnent des soirées publiques avec projections lumineuses, chants, phonographe, etc.

Ne pourrions-nous pas, dès aujourd'hui, projeter une réunion où tous les camarades pourraient discuter et jeter les bases d'une nouvelle société ayant un programme de ce genre ?

Raoul BEAUDONNET.

Mon cher camarade, je crois pouvoir dire que tous les vieux de la Fédération vous verront avec plaisir tenter la réalisation du beau programme que vous indiquez.

Ils ont fait ce qu'ils ont pu — dans le sens qui leur a paru le

plus utile. A vous, les jeunes, de faire ce que vous pourrez d'après votre propre conception.

Les vieux de la Fédération seront enchantés de vous voir réussir mieux qu'ils n'ont réussi.

Quant à vos critiques, il est bien inutile de les discuter : tous ceux qui se donnent la peine de réfléchir verront assez, du premier coup, leur côté faible et combien elles portent la marque de votre âge.

E. G.

Echos

A propos de la Loi des Retraites

Communication d'un abonné, ayant pour but surtout de relever une erreur commise par E. Guillaumin dans son article du n° de juin, page 8. Les cultivateurs payant plus de 600 francs de fermage sont bien admis comme assurés facultatifs, mais ils ne sont pas assimilés aux salariés pour ce qui est de la bonification de l'Etat.

L'article 36, dit :

« Les fermiers, métayers, cultivateurs⁽¹⁾... qui habituellement travaillent seuls ou avec un seul ouvrier et avec des membres de leur famille, salariés ou non, habitant avec eux... seront admis facultativement... au bénéfice d'une pension de retraite... »

« Pour les fermiers, cultivateurs, ... les versements annuels seront de... En ce qui concerne les métayers, les versements annuels seront de... »

« Ces versements bénéficieront sur les fonds de l'Etat, d'une majoration allouée chaque année, à capital aliéné, au compte de l'intéressé ; cette majoration sera égale au tiers des versements effectués. »

Voilà donc, pour les paysans, la situation bien établie : Tous ceux qui cultivent la terre, pour leur compte, sont admis facultativement à bénéficier de la loi des retraites s'ils « travaillent seuls ou avec un seul ouvrier et avec des membres de leur famille salariés ou non, habitant avec eux. »

Là où il y a différence pour diverses catégories de cultivateurs, c'est lorsqu'il s'agit de ceux d'entre eux âgés de plus de 40 ans au 3 juillet dernier.

Voici les dispositions de la loi à cet égard :

Art. 36. § 6. — « Pour les cultivateurs... âgés de plus de 40 ans au moment de la mise en vigueur de la présente loi qui commenceront leurs versements dès cette époque... il sera ajouté à la pension acquise résultant de leurs versements effectifs et de la majoration du tiers une bonification égale à la rente qu'eut produite un versement annuel de 9 fr. depuis l'âge de 40 ans jusqu'à l'âge qu'ils avaient au moment de la mise en vigueur de la loi. »

(1) cultivateur entendu comme petit propriétaire cultivant.

§ 7. — *Les métayers âgés de plus de 40 ans... « recevront l'allocation « viagère fixée par l'article 4 pour les assurés obligatoires » (régime des salariés).*

§ 8. — *« Il en sera de même pour les fermiers... sous la réserve que le « prix de leurs fermes ne dépassera pas le chiffre global de 600 francs.*

C'est donc clair : 1° Régime identique pour tous les cultivateurs de moins de quarante ans comme je l'explique ci-contre.

2° Mais deux régimes différents pour le calcul de la bonification de l'Etat pour les cultivateurs âgés de plus de 40 ans :

(a) Régime spécial pour ceux qui ne sont pas métayers ou qui ne sont pas des fermiers payant moins de 600 francs de loyer, prévu au § 6 de l'article 36.

(b) Régime des assujettis obligatoires pour les métayers et les fermiers payant moins de 600 francs de loyer.

— x —

Mécanique professionnelle

Communication d'un camarade tourangeau :

POUR LES BUCHERONS.

Voici l'hiver. Le bûcheron va retourner au bois et les fendeurs de cotrets reprendront les coins et le maillet.

J'ai rencontré, au cours de la dernière campagne, un camarade bûcheron qui, par sa propre initiative, avait tant simplifié la main-d'œuvre qu'il en avait accru le résultat *d'un tiers*. Je crois sa méthode peu connue ; aussi est-ce pour en faire bénéficier le plus grand nombre de bûcherons que nous essayons de la décrire ici.

D'ordinaire le bûcheron commence par faire éclater le bois au moyen de ses coins en fer qu'il enfonce à grands coups de maillet de bois ; quand la pièce est suffisamment éclatée, il pose la masse de bois à côté de lui et saisit la cognée tranchante pour achever la fente et couper les derniers éclats de bois qui retiennent encore les deux morceaux.

Le bûcheron perd un temps considérable à changer ainsi d'outil et c'est en s'arrangeant pour que le même instrument en fer lui permette à la fois de fendre son bois et d'enfoncer ses coins que notre camarade doit d'avoir augmenté d'un tiers chaque jour le nombre de ses cotrets façonnés.

A cet effet, il a fait adapter, par le charron voisin, une vis sans fin à la tête de ses coins. Sur celle-ci, il a vissé une pièce carrée de bois très dur enserrée dans deux cercles de fer, un en haut, un en bas près du coin. Avec sa cognée, ces coins forment tout son outillage. Grâce à l'association du bois au fer des coins il peut abandonner la masse en bois et se servir de sa cognée pour les enfoncer.

Il plante son coin et frappe dessus avec le côté de la cognée qui fait masse, puis, quand le bois est fendu et qu'il n'y a plus qu'à en séparer les deux parties, un simple coup de poignet fait tourner la cognée d'un demi-tour dans la main et la partie tranchante termine la besogne.

A. MIGNON.

« De quoi vous préoccupez-vous ? Si on recherchait aujourd'hui, en France, l'origine de toutes les fortunes, il n'y en a pas cent, pas cinquante qui résisteraient à un examen scrupuleux. H. BECQUE. »

Soyons Coopérateurs

Le conseil d'administration de la coopérative *La Paysanne*, de Bourbon-l'Archambault, rappelle aux camarades syndiqués de la région que le magasin de cette société est ouvert tous les jours. Ils y trouveront, à bon marché, des articles de première marque en épicerie, mercerie, comestibles, charcuterie, confiserie, liqueurs, vins, graines, quincaillerie, chaussures en tous genres (sabots et souliers), parapluies, coutellerie, brosserie, parfumerie, etc.

Les opérations de *La Paysanne* sont de plus en plus encourageantes. Nous espérons que, grâce à l'appui que voudront bien nous apporter tous les travailleurs syndiqués et autres personnes dévouées qui s'intéressent à la question coopérative, notre jeune société verra s'ouvrir devant elle une ère de prospérité.

*
**

Nous avons quelques reproches à faire à certains de nos sociétaires de la localité, qui se sont contentés de nous souscrire une action et qui ne s'approvisionnent même pas dans nos magasins. A ces camarades, nous disons qu'il n'est pas suffisant, pour mériter le titre de coopérateurs, de verser une part de 25 francs à notre caisse. Par cette souscription, ils n'ont fait que nous encourager à lancer notre œuvre, et nous comptons sur leur force d'achats pour faire vivre cette œuvre. Sans leur générosité et la confiance que nous avons en leur fidélité de se servir à la coopérative, nous n'eussions jamais eu l'audace de créer *La Paysanne*.

Et pourquoi ne viennent-ils pas acheter leurs marchandises au magasin coopératif ? Parce qu'ils ont des parents ou des amis qui sont épiciers, nous répondra-t-on. Mais s'ils étaient épiciers à leur compte personnel, iraient-ils s'approvisionner dans une autre épicerie que la leur, sous prétexte de faire plaisir à un parent ou à un ami ? Non, sans doute ; ce serait stupide de leur part. Or, en la circonstance *La Paysanne* est leur propriété, leur épicerie ; ils ont 25 francs de placés dans cette société, ils doivent donc s'intéresser à son existence et à son développement.

Le devoir de tous les bons coopérateurs est de s'approvisionner exclusivement à leur coopérative, de faire de la propagande pour elle, en lui amenant autant que possible leurs parents et amis comme clients, adhérents ou sociétaires.

*
**

Les syndiqués, en général, ne nous ont pas encore apporté l'appui sur lequel nous étions en droit de compter. Nous sommes environ 250 ou 300 travailleurs syndiqués dans la région, tant cultivateurs que bûcherons et maçons. La plupart de ces camarades, sinon tous,

auraient dû nous donner leur adhésion dès la première heure, pour le succès de notre cause ; ils ne l'ont pas fait, c'est un tort.

Nous savons bien que tous les camarades n'ont pas 25 francs de disponibles à nous confier. C'est justement pour cette raison que nous n'exigeons, lors de la souscription d'une part, que le versement du dixième de cette part, soit 2 fr. 50.

Mieux encore ! Sachant que les ouvriers sont généralement pauvres (ce qui n'est pas une honte) et que tous n'ont pas 2 fr. 50 à verser à la coopérative, nous avons décidé, à notre dernière réunion générale, que nous admettrions désormais dans notre société, en outre des sociétaires proprement dits, des *adhérents*, moyennant le paiement d'un droit d'entrée fixe de 1 franc. Les adhérents n'auront pas la faculté de prendre part à la direction de la société, mais ils participeront, au prorata de leurs achats, à la répartition des bénéfices. Seulement, ainsi d'ailleurs que tous les sociétaires qui n'auront pas libéré entièrement leur action de 25 francs, leurs parts dans cette répartition seront ajoutées à leur droit d'entrée et conservées par la société jusqu'à concurrence de 25 francs. Cette somme servira alors à leur constituer une action et à leur conférer le titre de sociétaires.

Donc, qui n'a pas 20 sous ? Qui, de temps à autre, ne dépense pas 20 sous plus inutilement qu'à soutenir une œuvre d'émancipation telle que *La Paysanne* ?

*
**

Être syndiqué pour obtenir de meilleures conditions de travail et pour faire disparaître les injustices patronales les plus criantes est très bien. Mais, dans un autre ordre d'idées, il faut encore se grouper dans les coopératives de production et de consommation pour supprimer, dans un avenir plus ou moins rapproché, les intermédiaires commerciaux qui, jusqu'à ce jour, ont spéculé effrontément et impunément sur les cours et la qualité des denrées alimentaires et autres objets de consommation, exploitant ainsi les producteurs et les consommateurs, les uns et les autres inorganisés.

Le rôle des coopératives est donc de tendre à la disparition de ces parasites, de répartir au plus juste prix des marchandises de bonne qualité, de distribuer les bénéfices réalisés entre les sociétaires, au prorata de leurs achats, ou de les attribuer à des œuvres d'éducation et de solidarité. La coopérative *La Famille*, de Moulins, distribue chaque année 6 francs de trop-perçus pour 100 francs d'achats à ses sociétaires et adhérents. *La Ruche Montluçonnaise* — où j'ai fait un stage de 1 mois pour étudier l'administration d'une coopérative — distribue, elle aussi, 5 à 6 % à ses membres. Il faut noter encore que les produits vendus dans ces deux sociétés sont de marque supérieure et sont répartis, à qualité égale, à meilleur marché que chez les commerçants ou que dans les grands magasins capitalistes.

A *La Paysanne*, où il n'y a ni parasites à entretenir, ni profiteurs

à satisfaire, où toutes les fonctions sont remplies gratuitement, exceptée celle du gérant, nous pouvons obtenir les mêmes résultats quand nous serons assez nombreux, par conséquent assez puissants pour vivre de nos propres moyens, sans passer par le crédit.

Il va sans dire que nous espérons voir bientôt parmi nous tous ceux qui se disent imbus d'idées avancées, tous ceux aussi qui, avant la naissance de *La Paysanne*, se disaient militants coopérateurs et qui, l'œuvre fondée, hésitent à nous apporter leur concours et leur dévouement.

A tous, nous faisons un pressant appel ; que les camarades se joignent à nous pour faire vivre *La Paysanne*. La seule récompense que nous demandons, c'est de voir grandir cette jeune organisation.

Ant. DUMONT,

Administrateur-délégué de La Paysanne.

DANS LA PRESSE

Notre ami Félix Ledoux, dans le Semeur de Seine-et-Marne a commenté avec son habituel bon sens les incidents de ces derniers mois à propos de la cherté des vivres. Nous donnons ici une partie de son argumentation.

Ouvriers et Paysans

L'agitation actuelle contre la cherté de la vie pose de vastes problèmes et fait ressortir, avec plus de précision, l'anomalie des rapports économiques qui existent entre les paysans et les ouvriers urbains.

La population ouvrière des cités ne s'était pas encore heurtée, d'une façon aussi nette que dans la crise présente, aux prétentions et aux intérêts du producteur paysan.

C'est contre des paysans venus au marché vendre leurs produits : œufs, beurre, volaille, etc. ; — c'est contre les cultivateurs vendant, au détail et en nature, le lait de leur bétail, que se manifeste surtout la colère des ménagères.

Et c'est ainsi qu'apparaît, d'une façon brutale, l'antagonisme d'intérêts qui oppose, l'un à l'autre, l'ouvrier des cités et le paysan.

*
**

Il ne faut pas oublier pourtant que le paysan, tout comme les autres consommateurs, subit les effets de l'augmentation du coût de la vie et que la valeur de son travail correspond, tout comme pour les autres producteurs, aux dépenses qu'il est obligé de faire pour satisfaire à ses besoins. Et comme son travail entre pour une part importante dans le prix de revient des denrées qu'il met en vente, le prix de celles-ci ne peut rester stationnaire.

Il serait fou, en effet, de croire que, alors que l'ascension des

prix de presque tous les produits est constante, ceux qui proviennent de la culture du sol doivent rester figés toujours au même taux.

Sans doute il y a des abus et on comprend mal que, dans le même département, le prix de certains produits, comme le lait, par exemple, puisse aller du simple au double ; mais c'est là une question trop complexe pour que je la traite aujourd'hui ; sans doute, aussi, la hausse des prix fait parfois des sauts qui déconcertent le consommateur ; mais ces abus sont facilement saisissables et le consommateur pourrait y remédier, non pas par des manifestations violentes et sans lendemain, mais par une organisation rationnelle de l'achat.

*
**

La crise actuelle va amener une éclosion formidable de « ligues de consommateurs » qui s'efforceront d'imposer leurs volontés aux producteurs.

C'est là le rêve de certains économistes qui, comme M. Charles Gide, voudraient que le consommateur devienne un « tiers-arbitre » qui interviendrait, non seulement pour la fixation des prix de vente, mais encore pour solutionner les conflits entre le capital et le travail... C'est là un rêve de bons bourgeois qui veulent voir tout en rose ; mais c'est un rêve qui pourrait entrer dans le domaine de la réalité si on pouvait attendre du consommateur en révolte, autre chose qu'un mouvement de colère.

Le consommateur, ceci est incontestable, est l'incompétence même ; et, à mon sens, s'il est logique et même nécessaire qu'il se défende contre les prétentions exagérées des intermédiaires, qu'il mette les producteurs en concurrence les uns avec les autres, et même qu'il s'essaie à produire — mais ceci est du domaine de la coopération — il serait dangereux qu'il ait la suprématie sur le producteur.

On ne peut attendre, ni du consommateur, ni du producteur, qu'ils agissent avec esprit de justice ; leurs prétentions ne peuvent être qu'égoïstes ; mais il convient de savoir s'il est plus avantageux, pour le travailleur, d'être le maître, comme consommateur, et par suite, de faire baisser à sa guise le prix des produits qu'il achète, ou d'avoir, comme producteur, la suprématie sur le consommateur et pouvoir ainsi élever le salaire qu'il reçoit pour son travail.

Car, il ne faut pas s'illusionner : avec la suprématie du consommateur c'est la tendance à la baisse, avec sa répercussion sur les salaires ; avec la suprématie du producteur, c'est la tendance à la hausse aux dépens du consommateur.

*
**

Mais, dans les circonstances présentes, la situation a un aspect moins général ; l'action du consommateur se produit d'une façon plus restreinte et plus particulière : il ne cherche pas à atteindre

tous ceux auxquels il doit avoir recours pour satisfaire ses besoins, mais seulement le producteur des denrées de première nécessité.

Le paysan qui se trouve ainsi particulièrement visé, n'est pas, dans une certaine mesure, sans responsabilité : toujours il a vu d'un mauvais œil l'effort que faisaient les travailleurs des villes pour améliorer leurs salaires ; les gouvernements qui agissaient contre la classe ouvrière pouvaient toujours être certains, sinon de l'appui, tout au moins de la passivité paysanne. Et pourtant, le paysan, parce qu'il ne produit que des denrées servant directement ou indirectement à l'alimentation, a un intérêt évident à ce que la classe ouvrière, qui est sa meilleure cliente, ait des salaires suffisants, non seulement pour développer sa puissance de consommation et faciliter ainsi l'écoulement des produits du sol, mais encore à ce qu'il y ait, pour les ouvriers, une certaine marge entre le salaire reçu et les dépenses courantes, de façon à ce qu'ils puissent supporter, sans trop de gêne, les prix exceptionnellement élevés qui sont en grande partie la conséquence de la pénurie accidentelle de la production agricole.

Et c'est ainsi que ce conflit qui oppose brutalement les intérêts de la classe ouvrière urbaine à ceux des paysans, laisse apercevoir les communautés d'intérêts qui existent, pour le même objet, entre les mêmes catégories d'individus.

Félix LEDOUX.

D'une longue étude parue l'an dernier dans l'Ami du Peuple, de Clermont, sur les Paysans d'Auvergne, nous extrayons le passage suivant, très pittoresque et d'une conclusion très noble.

Peu de joies à la chaumière, mais que de peines ! Toujours le même thème : de la douleur, du travail, du sacrifice. Le paysan est un forçat enchaîné à sa terre. Il est sevré de plaisir. Peut-être est-il heureux après une journée de labeur où on a fait beaucoup de besogne, lorsque la récolte est rentrée dans de bonnes conditions, lorsqu'en un mot, les affaires vont bien. Mais, en revanche, que de soucis ! les intempéries ! le vilain temps ! la pluie ! la grêle ! la sécheresse ! N'insistons pas sur la maladie, visiteuse inopportune qui fait souvent son apparition à la ferme, ni sur la perte inopinée des bœufs ni sur le travail, fatigant toujours, mortellement ennuyeux parfois. Ne nous appesantissons pas trop sur ces tableaux navrants des misères quotidiennes. Mais au moins, le paysan a-t-il des joies, et compensent-elles ces peines ? Son âme cherche parfois des plaisirs grossiers, un peu vulgaires, des joies trop impures, pas assez élevées pour lui donner des instants de bonheur sans mélange.

Les joyeuses ripailles ! qui ne se souvient des longues beuveries où l'on fraternise entre esclaves de la terre ? C'est la « reboule » qui clôt les fenaisons en un festin où tous les ouvriers prennent place. On cause, on chante à tue-tête, les têtes s'échauffent et le ton s'élève comme le vin baisse dans les bouteilles. Les joyeux gars de la bande

se racontent leurs prouesses; des propos égrillards viennent pimenter la conversation dont la trame est forcément monotone... Qui a oublié les fêtes « du porc » ? L'animal, grassement nourri, a été longtemps caressé du regard par le fermier. Il est gras à point, les parents sont invités... Le sacrifice de la brave bête est accompli. La ménagère se multiplie pour placer tout le monde. Quelques heures de joie, griserie passagère, îlot minuscule dans une mer de chagrins.

La fête du bourg, en l'honneur d'un quelconque patron. C'est une occasion de montrer les belles toilettes. Les enfants s'élancent sur les chevaux de bois dont l'orgue moud une valse lente. Un cirque, la parade des « artistes » devant l'arc de cercle compact de la foule ébahie. La musique naïve des mirlitons dans lesquels soufflent éperdument de tout jeunes mioches. Des jeux quelconques ; mais surtout le bal qui attire la jeunesse. La vielle rustique met les cœurs en fête, entraîne les couples. L'accordéon nasille quelque polka de faubourg, venue tout récemment au village, en même temps que la « classe ». Mais les vieux paysans sont un peu dépaysés parmi toute cette remuante jeunesse. Ils ne sont pas tout à fait « chez eux », ils partent de bonne heure, vite lassés par le bruit.

Le dimanche, on va à l'auberge champêtre du hameau voisin. — A l'entrée d'un bois de sapins, une rustique installation en planches. Pour danser, une plate-forme bien ombragée, ménagée à propos entre les arbres voisins. Les toilettes claires font à cent mètres des taches blanches sur les fougères de la « buge » d'un gris de rouille. La brume légère donne aux bois d'en face une teinte violacée... Un musicien arrive, son accordéon en bandoulière. On lui fait un accueil empressé, on commande déjà la prochaine danse. En attendant, des groupes se forment, des fiançailles s'ébauchent, les hommes boivent, deux ou trois jeunes filles causent. L'une d'elles, venue en vacances de la ville a un chapeau d'une grandeur inquiétante — les sapins ne doivent pas être rassurés ! Sur des tables improvisées, des verres à demi vidés. Encadrée par la porte de la cabane au toit moussu, une vieille aux lignes anguleuses attend les ordres des clients... La danse reprend, les groupes s'enlacent. Une vieille, placide, tient le chapeau de sa fille. En une extase maternelle, elle contemple les vingt ans fleuris de son enfant et remâche de vieux souvenirs. Des gaillards bien plantés s'interpellent bruyamment, tandis que des groupes s'enfoncent dans le bois pour cueillir des baies de myrtille... Enfin, le jour baisse. Déjà l'expression des profils se noie dans l'imprécision du soir brumeux. Une brise fraîche murmure dans les sapins et colore les joues. La vision du départ plane, imminente, et assombrit les visages. Le soir descend. Encore une polka. Des danseurs incorrigibles sont seuls à la « tourner ».

Cependant, la nuit a fait rentrer quelques vieux — et des jeunes — dans la « grande » salle de la baraque en planches. Des quinquets fumeux, des bougies fichées dans le goulot d'une bouteille, éclairent les buveurs attardés. Un joyeux drille chante un refrain de

caserne ; un autre écoute et sourit en mangeant des sardines. Sur une autre table, des paysans, l'air sérieux, discutent gravement à propos de choses puériles. Une légère dispute, dernière convulsion de la fête qui se meurt. On se dit adieu, la nuit est tout à fait venue. A dimanche ! Les vieux reviendront danser la bourrée d'Auvergne, les jeunes regarderont, admirant leurs aînés un peu flattés. A leur tour, ils s'essaieront à la danse et marqueront les temps bien fort, d'un bon coup de pied sur le plancher pour faire du bruit...

Les graves philosophes auront des sourires de pitié dédaigneuse pour un peuple qui s'amuse ainsi. Les paysans, eux se contentent de cela, comme leurs pères, et s'égaient en toute franchise. Donnez-leur au moins quelque chose de plus sérieux. Essayez d'élargir leurs vues, d'élever leur âme, donnez leur d'autres fêtes enfin, plus belles et plus réconfortantes, initiez-les à de plus nobles frissons, à des plaisirs plus délicats !

Le paysan mérite d'autres joies plus élevées et plus saines. Il goûte celles qui sont à sa portée. Pour s'étourdir, pour se donner un moment l'illusion du bonheur, il noie ses soucis dans une demi ivresse. Ses distractions ne sont que du clinquant, ses joies n'ont point de lendemain. Les esprits sérieux pourront, devant ces joies si humbles, se lamenter une fois de plus sur le néant des choses, sur le néant des hommes. Il faut donner raison à ces âmes chagrines. Le campagnard a droit au plaisir, autant et plus qu'un autre. Il vit isolé, le travail est abêtissant. Ne pourrait-on organiser pour lui de vraies fêtes, n'ayant rien d'officiel, sans appareil, des fêtes de l'Art en pleine nature ? N'y a-t-il pas une musique saine qui puisse être goûtée des esprits les plus humbles ? Croyez-vous que la lecture de quelques belles pages ne ferait pas sortir un moment le paysan de son néant de tous les jours ? Croyez-vous qu'il ne goûterait pas quelques beaux tableaux d'un dessin sobre et ferme, tableaux du monde du travail par exemple ? Sans en faire un « déraciné » ne pourrait-on parfois lui permettre de jeter quelques regards dans le monde du Beau ? L'art revêt un caractère social, il crée un lien entre les hommes, entre leurs sentiments, il rend leur âme plus haute, fortifie ce qu'il y a de meilleur en eux, leur permet de sortir, pour quelques instants, d'une vie matérielle abrutissante.

Souriez, bourgeois placides, et vous qui pourriez le faire, ne donnez rien au peuple, rien, aucune joie salubre ; un peu de pain, et encore ! Et vous, braves paysans, méprisés parce que méconnus, essayez pour quelques instants de sortir de votre misère. Ayez un idéal de beauté, lisez, regardez autour de vous : la beauté fourmille sans cesse renaissante. Ce qui est beau rend meilleur, et quand on est meilleur, on est plus fort.

A propos du « Mouvement révolutionnaire dans les Campagnes du Bourbonnais »

Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 19 novembre 1911.

MON CHER CONFRÈRE,

Le « *Travailleur Rural* » de septembre parle longuement de mon étude sur « les idées révolutionnaires dans les campagnes du Bourbonnais » et à mon tour, j'espère m'occuper bientôt encore de lui, dans une étude plus complète, avec cette « impartialité » qu'il veut bien me reconnaître. Aujourd'hui je me bornerai à répondre à quelques-unes de ses critiques.

Si le sort des métayers est supérieur à celui des ouvriers, dites-vous, comment se fait-il que les métayers désertent les campagnes pour chercher des places en ville ? Vous avez entendu dire qu'il y avait cinquante demandes pour trois places de cantonniers ! Cinq domaines vont même rester sans métayers ! Et vous me dites : « voilà un fâcheux accroc à votre thèse, monsieur Bernard ! »

Eh bien, mon cher confrère, si vous aviez complété votre statistique, avec des chiffres vieux de quelques années et qui me reviennent à la mémoire, vous auriez pu dire que pour quatre places de concierges dans les écoles de la ville de Paris, il y avait 13.000 demandes ; pour un poste d'aide-bourreau, plus de 300 et que chaque jour, on doit créer un poste nouveau, pour quelque fils de la bourgeoisie blocarde ou quelque bâtard de président d'un comité du Bloc. Quelles conclusions en tirerez-vous ? Vous apitoierez-vous sur le sort de ces malheureux qui ne peuvent gagner leur vie en travaillant ? Vous les considérerez comme des parasites.

Mais à côté de ceux qui ne veulent rien faire, il y a l'armée innombrable de ceux qui s'imaginent trouver dans les villes un travail mieux rémunéré et plus facile. A ceux-là, nous crions avec l'expérience que nous donne la vue de toutes les misères de Paris : « Dans la grande ville, vous trouverez surtout des déceptions. On ne vous cite que ceux qui réussissent et vous ne voyez pas ceux que la misère et ensuite le vice guettent et jettent souvent sur les bancs des tribunaux. »

Combien dans les cinq ou six cents affaires d'accidents du travail que j'ai plaidées, j'en ai vu de ces budgets d'ouvriers ! Je me souviens d'un compatriote qui me disait toujours : « Ah ! si je pouvais gagner ces gros salaires de Paris, ce que je mettrais d'argent de côté ! » Et à force de chercher, j'ai fini par le caser. Un mois après, il me priait de demander de l'augmentation pour lui : « Il n'y a pas moyen de vivre. Je paye 300 francs de loyer et je n'ai qu'un taudis et pas même un bout de jardin. Hier, la bourgeoise a payé un chou de rien sept sous !... » Et pourtant rien n'empêchera ceux-là d'abandonner le domaine, rien ne les fera revenir, pas plus que ne reviendra la malheureuse ouvrière en confections qui crève de misère en sa mansarde. Celle-là, à bout de forces, préférera prendre pour amant un camarade qui l'abandonnera après lui avoir fait un enfant (le droit du seigneur !) et elle ira à la prostitution plutôt que de revenir au pays, parce que la ville tentatrice l'a prise toute entière, avec ses jouissances, ses grandes rues, ses magasins, sa lumière du soir, rançon de toutes les hontes. Ah ! c'est sur ceux qu'attire la ville avec l'espé-

JUR

Le Travailleur Rural

Bulletin trimestriel de la Fédération des Syndicats de Cultivateurs
de la région de Moulins

PARAISANT EN MARS, JUIN, SEPTEMBRE & DÉCEMBRE

ABONNEMENTS :

Pour les Syndiqués
0 fr. 60

Pour les non Syndiqués
1 franc.

Prix du Numéro : 0 fr. 25

Les Abonnements se font pour un An et partent du Numéro de Mars

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin à Émile GUILLAUMIN
Secrétaire de Rédaction, à Ygrande (Allier)

Les Manuscrits ne sont pas rendus

SOMMAIRE :

Procès-verbaux des dernières réunions de la Fédération.	
Lassitude.....	M. BERNARD.
Des papiers sont venus... — Mon avis pour Bernard. —	
Un mot personnel.....	E. GUILLAUMIN.
Une lettre de M. Milcent.	
Echos.	
A Fiéty, commune du Morvan.....	A. DESFORGES.
Quelques réflexions à propos de la brochure de Bernard.	M.
Une Question Vitale.....	E. QUILLET.
COUVERTURE : Bibliographie.	

BIBLIOGRAPHIE

LES BROCHURES BONNEFF

Nous avons dit, autrefois que la *Vie tragique des Travailleurs*, était un livre particulièrement recommandable, un livre que tous les prolétaires tous les jeunes surtout devraient connaître.

Les frères Bonneff continuent depuis leurs enquêtes sociales si documentées en même temps que si vivantes et si humaines. Ils les font éditer en brochure dont chacune se rapporte à une corporation. Citons parmi les brochures déjà parues : *Les Boulangers, les Terrassiers, les Employés de magasin, les Cheminots, les Pêcheurs bretons, les Postiers*, etc.

« C'est, dit E. Poisson, une histoire résumée de toutes les corporations prolétariennes que tentent d'écrire les frères Bonneff, et c'est d'une histoire vivante qu'il s'agit. Tous les détails de la vie des travailleurs y sont soigneusement notés, expliqués, et l'on retrouve pour chaque profession la mise en lumière du même point de vue, telle que les auteurs l'avaient déjà faite dans leur ouvrage si vigoureux et maintenant connu de tous : *La Vie tragique des Travailleurs*. C'est surtout le caractère dramatisé du labeur prolétarien qui les intéresse et auquel il faut intéresser le lecteur. Tout ce que l'enfer du salariat moderne apporte de douleur et de dangers, tout ce qu'il met de sale, de malsain, de pénible, de terrible ou d'horrible dans cette tâche belle entre toutes : la création et l'échange des richesses, voilà ce qui apparaît au fond du fournil du boulanger, dans le wagon du postier, sur la locomotive de l'employé de chemin de fer et auprès du fourneau du cuisinier ; dans toutes les brochures des Bonneff, c'est une glorification du travail œuvre de beauté, accomplie par des artistes créant leur œuvre, sous la menace de la mort, des maladies professionnelles, des accidents, et dans des conditions que seul explique le milieu où nous vivons.

« Aussi, et c'est peut-être là l'originalité nouvelle de la collection, les frères Bonneff ne se contentent-ils plus de décrire le prolétaire à sa besogne. Pour une large part, ils exposent aussi les revendications de toutes ces catégories de travailleurs, ils montrent leur sympathie pour leur cause, ils se font les défenseurs des revendications syndicalistes. Contre le travail de nuit des boulangers, contre la guelte immorale des employés, ils aiguissent une plume documentée, incisive et vengeresse et nous ne citons pas les meilleures causes du prolétariat qu'ils ont prises à leur compte. Pour toutes les connaître, il suffit de feuilleter leurs brochures. »

Les brochures Bonneff se vendent à la *Guerre Sociale*, 8, rue Saint-Joseph ou à l'*Humanité*, 116, rue du Croissant, Paris.

Prix : 0,15 ; 0,20, franco.

* * *

La librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris, vient de publier une *Biographie Agricole*, classant par ordre de matières tous les volumes et mémoires importants sur un sujet donné. Ce volume de 180 pages, publié au prix de 1 fr., sera envoyé gratis aux lecteurs de ce journal qui en feront la demande aux éditeurs, en citant le nom du journal, contre simple envoi de 25 centimes, montant des frais de port, en timbres-poste français ou étrangers.

Le Travailleur Rural

Bulletin trimestriel de la Fédération des Syndicats de Cultivateurs
de la région de Moulins

PARAISANT EN MARS, JUIN, SEPTEMBRE & DÉCEMBRE

ABONNEMENTS :

Pour les Syndiqués
0 fr. 60

Pour les non Syndiqués
1 franc.

Prix du Numéro : 0 fr. 25

Les Abonnements se font pour un An et partent du Numéro de Mars

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin à Émile GUILLAUMIN
Secrétaire de Rédaction, à Ygrande (Allier)

Les Manuscrits ne sont pas rendus

SOMMAIRE :

Réflexions du syndicat de Tronget.....	J. LOISEAU.
Lettre aux camarades Bernard et Guillaumin.....	VIMONT.
A Bernard.....	F. DUMONT.
Pourquoi disparaître?.....	J. GOVIGNON.
A Michel Bernard.....	A. DUMONT.
Quelques mots de réponse aux articles précédents.....	M. BERNARD.
Mise au point.....	E. GUILLAUMIN.
Echos.	
Notes sur des choses d'actualité.....	J. L.
Commentaires.....	E. G.
Dans la presse : Extraits d'une étude de.....	L. BERNARD.
avec Commentaires de.....	E. G.
COUVERTURE : <i>La Paysanne</i> . — Bibliographie. — Suite des Extraits.	

LA PAYSANNE

Une Coopérative de consommation : *La Paysanne*, dont le camarade A. DUMONT est actuellement l'administrateur-délégué, est fondée depuis quelques mois déjà à Bourbon-l'Archambault. Mais, en raison des grands travaux d'été, l'ouverture du magasin — situé au centre de la ville — a été ajourné au 1^{er} octobre.

La Paysanne sera, à cette date, en mesure de fournir à toutes personnes, sociétaires ou non, des produits alimentaires de qualité supérieure au meilleur marché possible.

Les bénéfices produits par la vente aux sociétaires seront répartis ainsi : 20% au fonds de réserve, 60% à une caisse de solidarité, de développement et de soutien de l'œuvre, 20% aux sociétaires, au prorata de leurs achats.

Ceux produits par la vente au public resteront acquis à la caisse de solidarité et de développement.

Afin de toucher leur part de trop-perçus, tous les acheteurs de *La Paysanne* auront donc intérêt à prendre une part de 25 francs, dont le dixième seulement, soit 2 fr. 50, est exigible en souscrivant.

Les camarades des Syndicats agricoles et bûcherons des communes environnantes pourront adhérer individuellement ou collectivement à la Coopérative. En attendant que des succursales soient établies dans leurs localités, ils auront la faculté de grouper leurs commandes chaque semaine ; les marchandises demandées leur seront envoyées aux mêmes conditions avantageuses que celles vendues au magasin.

Ajoutons que *La Paysanne* a l'intention de créer un bureau de placement gratuit, où les ouvriers en chômage de toutes corporations pourront se faire inscrire.

Les Vignerons du Beaujolais

La Fédération des Cultivateurs Vignerons du Beaujolais, siège social à Saint-Lager (Rhône), vient de faire paraître sous ce titre, une intéressante brochure de propagande, 24 pages (format du *Rural*), dans lesquels les militants exposent avec beaucoup de force et de précision les injustices dont ils souffrent et les remèdes à y apporter.

« Il faut nous abstenir de toute préoccupation politique, écrit le camarade Ravier. La politique est l'ennemie du syndicalisme. En même temps, il faut que les petites divergences d'idées ou d'opinions, que les rancunes personnelles s'effacent et fassent place aux sentiments de solidarité et d'union. Ne soyons pas non plus sceptiques, ayons confiance en nous et en la cause que nous soutenons. De cette manière, et en suivant ces principes, nous ne serons pas des inutiles sur terre, mais nous ferons partie d'un ensemble ».

On ne peut qu'applaudir à ces excellents conseils.

La brochure coûte 0 fr. 25. Ajoutons que ce mouvement des vignerons, pour la plupart métayers, semble avoir beaucoup d'analogie avec le nôtre.

LE SYNDICALISME PAYSAN DANS L'ALLIER

Par Michel BERNARD, Secrétaire général de la Fédération

Forte brochure de 64 pages (format de poche).

En vente chez l'Auteur, à Bourbon-l'Archambault. — Prix : 0 fr. 20, 0 fr. 25 franco.

* * *

Signalons encore la brochure du camarade A. DUMONT, parue il y a quelques mois :

AUX DOMESTIQUES ET SERVANTES DE FERME DE LA RÉGION DU CENTRE

Préface de J. Govignon

Éditée par la Fédération des Bûcherons, cette brochure de 32 pages se vend 0 fr. 10.

Le Travailleur Rural

Bulletin trimestriel de la Fédération des Syndicats de Cultivateurs
de la région de Moulins.

PARAISANT EN MARS, JUIN, SEPTEMBRE & DÉCEMBRE

ABONNEMENTS :

Pour les Syndiqués

0 fr. 60

Pour les non Syndiqués

1 franc.

Prix du Numéro : 0 fr. 25

Les Abonnements se font pour un An et partent du Numéro de Mars

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin à *Emile GUILLAUMIN*
Secrétaire de Rédaction, à Ygrande (Allier)

Les Manuscrits ne sont pas rendus

SOMMAIRE :

Procès-verbaux des dernières réunions de la Fédération.	
Quelques Réflexions.....	M. BERNARD.
L'Eternel problème. — A propos d'un article de l'Union Coopérative.....	E. GUILLAUMIN.
Une lettre de Ledoux sur la crise de la Fédération.	
Autre lettre d'un jeune abonné sur le même sujet.....	R. BEAUDONNET
Echos.	
Soyons coopérateurs.....	A. DUMONT.
Dans la Presse : Ouvriers et paysans.....	F. LEDOUX.
— Paysans d'Auvergne.....	J. P.
A propos du « Mouvement révolutionnaire dans les cam- pagnes du Bourbonnais ».	
COUVERTURE: Les Adieux du Rural. — Bibliographie.	

Le **TRAVAILLEUR RURAL** cesse de paraître. Ainsi en a décidé la Fédération dans sa réunion du 24 Novembre.

A-t-il été fidèle, au cours de ses six années d'existence, au programme qui a paru en tête de son n° 1 ? Nous le croyons.

Maintenant qu'il entre dans le passé, on ne manquera pas de tacher à déterminer son influence, et cette influence, selon l'esprit de ceux qui l'établiront, sera sans doute en des sens différents passablement grossie, passablement déformée... N'en ayons cure. Il a fait de son mieux, sans arriver, c'est certain, à contenter tout le monde, ni même tous les camarades syndiqués. Mais cela est naturel.

En disparaissant, il souhaite simplement obtenir de ses amis un peu de regret et de ses adversaires un peu d'estime. Il compte que cette ambition modeste sera réalisée...

Il nous reste, ou, si l'on préfère, il reste au **TRAVAILLEUR RURAL** à remercier sincèrement ses bons collaborateurs, ses abonnés dont beaucoup lui ont été fidèles pendant toute sa carrière, tous ses lecteurs enfin, syndiqués ou non, qui l'ont suivi avec sympathie.

A remercier aussi la douzaine d'aimables confrères hebdomadaires, bi-mensuels ou mensuels, organes syndicalistes, politiques, d'économie sociale, littéraires même qui voulaient bien poursuivre le service d'échange avec le modeste Bulletin trimestriel — sans jamais s'aviser qu'ils donnaient beaucoup plus qu'ils ne recevaient... Infiniment précieuse, infiniment utile lui fut leur bonne sympathie. Il souhaite à tous prospérité et longue vie.

*
**

Ceux de nos Abonnés et Lecteurs qui continueront de s'intéresser à la Fédération bourbonnaise pourront recevoir la brochure compte-rendu annuel contre envoi d'une somme de 0 fr. 30. Cette brochure sera remise gratuitement à tous les adhérents des Syndicats fédérés.

*
**

Tout ce qui se rapporte au compte-rendu annuel devra être adressé au camarade Michel Bernard, secrétaire général de la Fédération, à Bourbon-l'Archambault.

rance de salaires sans peines et sans responsabilité que vous voulez juger la misère de nos campagnes !

« Un bourgeois », horreur ! il est vrai que ce représentant des classes parasites est étranger au Bourbonnais, s'indigne dans le *Travailleur Rural* que j'ose envisager l'idée de l'anarchie dans nos campagnes. Il me flétrit en termes méprisants. J'ai honte. Mais je ne sais pourquoi, ce héros me semble surtout gêné que je montre l'anarchie, comme naissant spontanément derrière les doctrines révolutionnaires. — Mais, à mon tour, que le « *Travailleur Rural* » me permette de m'indigner, moi dont toutes les œuvres disent l'amour de la terre et des paysans, de voir imprimer que je considère les paysans « comme des scélérats, capables de tous les crimes ! »

La lutte des partis a ses limites et la vérité a aussi ses droits. Si j'ai flétri cette « minorité agissante » qui attend l'heure où elle aura les mains libres pour piller et tuer, je défie la critique loyale et sincère de voir dans mes articles aussi bien que dans mes livres, autre chose que le respect et l'affection pour la classe Bourbonnaise des paysans, où je compte tant de sympathies politiques et tant d'amitiés personnelles.

LÉOPOLD BERNARD,
Avocat à la Cour de Paris.

Il est bien entendu, — et il ne m'en coûte nullement de le reconnaître — que la phrase dont M. Bernard s'est ému : « *Comment oserait-il solliciter dorénavant les suffrages de gens qu'il n'est pas loin de considérer comme des scélérats capables de tous les crimes !* » n'avait pas dans mon esprit le sens d'une affirmation, que c'était plutôt une petite malice, une boutade, une « chine » à l'égard du candidat à la députation qu'il fut jadis... Les camarades avec qui j'en ai causé depuis m'ont tous déclaré, d'ailleurs, qu'ils l'avaient comprise ainsi.

Il est exact que dans son réquisitoire sévère, trop sévère contre les idées nouvelles et les prétendus « auteurs d'anarchie » qui les incarnent, M. Bernard ne généralise pas. Parlant de ceux qu'il juge capables des pires choses, il dit « certains » « beaucoup » ou bien « une minorité agissante et pensante ». Son étude a été récemment éditée en brochure (1) et, dans un commentaire annexé à cette brochure, à propos de la crise de la main-d'œuvre et de la venue possible d'étrangers, il témoigne de la sympathie pour les paysans du Bourbonnais « qui sont de chez nous, de notre race et de notre rang... »

Le même esprit se retrouve dans son livre « *Suprême Détresse* », paru il y a quelques années.

Aussi bien est-il parfaitement inadmissible qu'un homme intelligent, qui passe une partie de son temps en Bourbonnais, puisse tenir les terriens, tous les terriens, pour des « scélérats capables de tous les crimes. »

C'est déjà trop que M. Bernard ait cru devoir porter contre « une minorité » contre « certains » voire même contre « beaucoup » des accusations fort graves, à coup sûr exagérées, et qui expliquent assez ma boutade, — qu'il ait cru aussi devoir solidariser avec les partisans de l'évolution sociale, les auteurs de faits regrettables, provo-

(1) En vente chez les libraires de Moulins. Prix : un franc.

qués par un sentiment de jalousie heineuse, qui n'est pas nouveau, quoi qu'il en dise, qui est même un produit direct de l'ignorance.

A mon avis, cela est susceptible de donner aux gens d'ailleurs, sur notre province des idées que, pour mon compte, j'estime fausses.

E. G.

BIBLIOGRAPHIE

La Vie Agricole

MM. J.-B. Baillièrè et Fils, Éditeurs de l'*Encyclopédie Agricole Wery*, dont le succès a été si considérable en France et à l'étranger, ont eu l'heureuse idée de faire appel aux plus actifs collaborateurs de cette Collection pour publier avec leur concours une nouvelle revue hebdomadaire illustrée, la *Vie Agricole et Rurale*; qui donnera près de 2.000 pages et plus de 800 reproductions photographiques par an, pour la somme de 12 francs (France) ou 15 francs (étranger).

Le Comité de Direction comprend les plus hautes notabilités du monde agricole. Dans le Comité de rédaction et dans la liste des collaborateurs, nous retrouvons les noms de la plupart des professeurs de toutes nos écoles, des professeurs départementaux et spéciaux de toutes les régions de la France.

Un abonnement gratuit d'un mois sera servi à tous les lecteurs du journal, à la seule condition de citer le nom du journal et d'envoyer 50 centimes en timbres-poste français ou étrangers pour le port des 5 numéros, à MM. J.-B. Baillièrè et Fils, 19, rue Hautefeuille à Paris.

**

Rappelons une fois encore « Les Cahiers du Centre » paraissant chaque mois en fascicules de 32 pages au moins.

Chaque numéro constitue soit une œuvre littéraire de valeur d'un écrivain du centre, soit un document économique ou social de premier ordre sur telle commune ou tel territoire de la région.

Le premier numéro de la série en cours (68 pages avec illustration) paru en octobre contient des fragments d'œuvres d'un montluçonnais, trop peu connu malgré sa grande valeur, M. Stéphane Servant.

Le second (34 pages) paru en novembre, contient une enquête très précise et très intéressante de M. Joseph Viple sur la dépopulation dans l'arrondissement de Gannat.

L'abonnement annuel aux Cahiers du Centre est de cinq francs seulement (dix francs pour l'édition de luxe).

S'adresser au gérant, M. H. Buriot, 16, Boulevard Chambonnet, Moulins.

Nouvelle série de brochures, parue aux Temps Nouveaux, sur l'Individualisme, par M. PIERROT, 0 fr. 15 franco.

L'Hygiène du nourrisson, par Michèle Paturel, couverture par LUDOVIC RODO, 0 fr. 15, franco.

Quelques vérités économiques, extraites de Louis BLANC, couverture par DISSY, 0 fr. 10, franco.

Nouvelle forme de l'esprit politique, par Jean GRAVE, couverture par DISSY, 0 fr. 10, franco.

S'adresser aux Temps Nouveaux, 4, rue Bréda, Paris.



Vu pour
de M. Guillaumin
apposée en-contre
le 6

Le Gérant: Emile GUILLAUMIN.

Imprimé chez M. H. Buriot, 16, Boulevard Chambonnet, Moulins. — Imp. du Progrès de l'Allier.

Emile Guillaumin

main d'un orage : « Pardi, m'sieur, celui qui a trois filles chez lui, l'a ben tous les ans la grêle sur ses récoltes ! »

Le manque de place ne nous permet pas d'insister sur les budgets de métayers que donne M. Bernard et qui l'amènent à conclure que :

En réalité, nos métayers sont loin de cette misère dénoncée si complaisamment et jouissent même d'un bien-être que les ouvriers envient justement.

.....

Leur vie tranquille et assurée, large et indépendante leur donne un juste orgueil de leur profession, mais cet orgueil ne va pas sans jalousie et ils supportent difficilement l'entrée d'ouvriers mercenaires dans la grande famille des métayers.

.....

Cette existence a toujours tenté les ouvriers et, comme le disait M. Delahaye dans une interruption à M. Brizon : « La preuve que les métayers sont heureux, c'est que tous les ouvriers du Bourbonnais veulent être métayers. » Et c'est vrai, tous les ouvriers désirent être métayers. Même les mineurs de Buxières et de Saint-Hilaire, qui sont assurés toute l'année d'un salaire plus élevé que celui des journaliers, envient cette vie tranquille, ces longs repos de l'hiver, les facilités laissées pour élever une famille, la sécurité dans la maladie, et même dans les mauvaises années.

La discussion, là, serait pourtant commode : nous savons trop ce qu'est la vie tranquille et heureuse des métayers ; nous connaissons, nous aussi, leurs budgets. Et puisqu'il y a dans la profession de l'argent à gagner tout en menant une existence idyllique, comment se fait-il que quatre ou cinq domaines soient encore à prendre, à l'heure qu'il est, deux mois avant la Saint-Martin, dans le seul canton de Bourbon ? La grande famille a donc boudé et les mineurs de Buxières et de Saint Hilaire n'ont donc pas voulu tâter de ce paradis ? D'où vient ? D'où vient ? Les bons emplois trouvent cependant sans peine des titulaires, même quand ils n'offrent qu'une sécurité relative des plus modestes. Je me suis laissé dire qu'il y avait actuellement cinquante demandes pour trois postes de cantonniers ? Et cinq domaines vont rester sans métayers ! M. Bernard, voilà qui donne un bien fâcheux accroc à votre thèse !

Le dernier article de la série est fort curieux ; il révèle dans la mentalité bourgeoise une sorte d'émoi craintif qui, au fond, prête à rire : (1)

Depuis quarante ans, on représente les propriétaires comme les ennemis des métayers, des ennemis qu'on peut dépouiller légitimement, parce que rien de ce qu'ils possèdent ne leur appartient légitimement.

Un coup de patte aux acquéreurs de biens nationaux. Et certaines

(1) « Il sue la peur et je n'ai pu le lire jusqu'au bout », m'écrivait dernièrement un autre bourgeois, étranger au Bourbonnais. Sévère, mais juste, ce jugement d'un pair !

familles nobles de notre province se reconnaîtront sans plaisir dans ce passage :

Par la pensée, on évoque les grands domaines dépecés, ou même engloutis d'un seul coup par un intendant ou un domestique infidèle, dont les petits-fils ont pris les titres, avec les biens de leurs victimes, et ont forcé l'entrée des familles les plus aristocratiques.

Pour M. Bernard, ce souvenir tangible de la grande révolution demeure vivace (1) ; des paysans, des larbins se sont enrichis dans l'affaire. Les paysans d'aujourd'hui envient ces malins ancêtres :

Ah ! les souvenirs que nous évoquons à nos veillées d'hiver, quand nous sommes entre gens qui nous connaissons !... l'époque où il suffisait de se baisser pour prendre !... où tous ceux qui avaient de l'appétit pouvaient se satisfaire... la grande curée... le partage !... Le partage ! mot magique... personne, hormis ceux qui ont vécu ici, ne peut comprendre comment à ce mot les cœurs battent plus vite... La terre à tous !...

Pour l'observateur superficiel, les rapports sont toujours cordiaux entre le maître et le métayer ; le maître est toujours associé à toutes les fêtes de famille, il ignore les revendications personnelles brutales et injurieuses, mais ce respect de l'homme qui vit dans le domaine depuis de longues années, cette confiance, cette sympathie ne sont plus guère que des apparences, et ces apparences s'évanouiraient vite si les circonstances s'y prêtaient.

« Piller et brûler les châteaux », « abattre comme des chiens » ceux qui possèdent, voilà le rêve de beaucoup, ennemis aujourd'hui les uns des autres (2), mais unis demain autant par la haine que par les appétits. Dans ces âmes et dans ces corps que la nature a conservés aussi frustes que les ancêtres se réveilleraient ces instincts de brute, maîtrisés pendant des siècles par l'idée religieuse et qui s'inclinent, aujourd'hui, devant l'autorité du pouvoir, parce qu'on n'a pas encore constaté l'impuissance du pouvoir. Dieu veuille, si on ne refait pas à temps une mentalité à ce pays, si on ne s'arrête pas de détruire tout ce qui peut comprimer les instincts, qu'on n'ait pas à constater cette impuissance !

Il semble bien qu'en cette conclusion, le bourgeois possédant, craintif et apeuré — apeuré, certes, bien plus que de raison — ait pris le pas tout à fait sur le philosophe dont le premier devoir est de juger avec sérénité. Et que devient dans tout cela l'homme politique ? L'ex-candidat Léopold Bernard serait-il mort à jamais ? Je le crois, car comment oserait-il solliciter dorénavant les suffrages de gens qu'il n'est pas loin de considérer comme des scélérats, capables de tous les crimes !

E. G.

(1) Beaucoup plus qu'il ne l'est en réalité, c'est certain.

(2) L'auteur précédemment avait cité à l'actif des paysans plusieurs cas de bassesse morale ou de jalousie vindicative, la plupart, malheureusement, assez vraisemblables.



Emile GUILLAUMIN.

Moulins. — Imp. du Progrès de l'Allier.

Vu pour légalisation de M. Guillaumin apposée ci-contre Grandmont le 10 octobre 1911

LE MAIRE

Handwritten signature

Handwritten signature

pays dits *civilisés* seront peuplés de fous, de brutes sanguinaires qui n'auront pas l'excuse de l'ignorance des primitifs.

Est-ce avec de tels êtres que les penseurs espèrent voir se réaliser leur rêve d'harmonie et de bien-être social ?

Quelles améliorations durables pouvons-nous concevoir avec cet avenir ?

Il faut aviser au plus vite à barrer la route au fléau. Déjà, de ci, de là, des camarades jettent leur cri d'alarme. Dans nos réunions, quelques orateurs hardis — au risque de n'être pas applaudis — flétrissent la *beuvomanie*, invitent leurs auditeurs à désertier le mastroquet.

De temps à autre, nos journaux corporatifs ont une ou deux colonnes accaparées par un article contre l'ennemi le plus terrible de la classe ouvrière : l'alcool.

Dans des Congrès ouvriers, la question de l'antialcoolisme est à l'ordre du jour. (Congrès d'Orléans.)

Au sein de nos organisations ouvrières, à Brest, à Dijon, dans nos Bourses du Travail, se créent des Associations anti-alcooliques. L'Association ouvrière de Paris, qui vient de choisir le camarade Xavier Guillemain, pour secrétaire, va répandre 5,000 manifestes parmi le monde du travail.

Aux élections dernières, des camarades ont fait acte de candidat pour pouvoir aisément propager leurs idées de tempérance et d'abstinence.

Dans le 10^{me} arrondissement de Paris, Goudchaud-Brunswick avait mis l'anti-alcoolisme dans son programme.

Dans les milieux officiels, où l'on doit pourtant ménager les vices qui rapportent à l'Etat, on est forcé de constater le mal.

Le *Bulletin municipal de Paris*, du 14 mai 1910, publie un rapport de M. Duguet, au *Conseil d'hygiène* de la Seine, qui démontre la relation étroite qui unit la *tuberculose*, cette grande tueuse d'hommes, à l'*alcoolisme*.

Devant un tel bilan, les organisations ouvrières peuvent-elles rester inactives ? Je dis : Non !

Partout elles doivent au moins porter la question à l'étude des syndicats, par referendum, par exemple, à l'effet de savoir si ceux-ci jugent à propos de s'unir au mouvement provoqué par quelques-uns ou si, au contraire, on doit s'en désintéresser.

E. QUILLET.

BIBLIOGRAPHIE

Signalons trois intéressantes brochures à tendances révolutionnaires : **L'Entente pour l'Action** par Jean Grave. **L'Enfer Militaire** (contre les compagnies de discipline) par André Girard. **Sur l'Individualisme**, par Marc Pierrot.

En vente aux *Temps Nouveaux*, 4, rue Broca, Paris.

Prix de chacune, 0,15 franco.

L'organisation socialiste de la France. — **L'Armée nouvelle**, par JEAN JAURÈS. — Publications Jules ROUFF & C^{ie}, un fort volume de 688 pages : 3 fr. 50.

Il y a un peu plus de trois ans, JEAN JAURÈS annonçait à la tribune de la Chambre le dépôt d'un projet de loi destiné à réaliser *l'organisation socialiste de la France* ; dans l'ouvrage présenté aujourd'hui au public, le grand écrivain socialiste aborde résolument le problème et présente ses conceptions sur l'organisation générale de l'armée et la défense du territoire. Examinant la tradition militaire française depuis plusieurs siècles, reprenant l'exposé des campagnes de Turenne, de Napoléon et de 1870, JEAN JAURÈS étudie successivement les théories des grands écrivains militaires français et étrangers, la situation actuelle de l'armée française, celle de quelques armées étrangères, la formation et l'éducation des cadres, la situation des officiers etc., etc. ; il démontre enfin combien il serait facile de donner à la France une armée qui serait la première du monde. Les théories de l'auteur, fortement étayées par une documentation abondante sont faciles à saisir et à suivre, et n'ont rien de l'obscurité et de la complication qu'on rencontre trop souvent dans les ouvrages spéciaux ; elles sont appuyées d'ailleurs d'un projet de loi très étudié qu'on trouvera à la fin du volume.

Tout est à lire dans cet important ouvrage animé du plus pur souffle patriotique qui provoquera de nombreuses polémiques et contribuera à passionner à nouveau l'opinion pour l'important problème de la défense territoriale de la France et la constitution d'une armée forte, homogène et en quelque sorte invincible.

* * *

Fumure potassique de la pomme de terre la grande culture. — Brochure in-8° de 32 pages avec 19 photogravures et une planche en couleurs. — Paris, Bureau d'Etudes sur les Engrais, 15, rue des Petits-Hôtels.

On sait, depuis Georges Ville, Aimé Girard et beaucoup d'autres, qu'il faut beaucoup de potasse à la pomme de terre, mais comment lui donner cette potasse ? Sous quelle forme, à quelle dose, à quel moment ? Nos lecteurs trouveront des renseignements précis sur ces trois points si importants pour la pratique agricole dans la nouvelle publication que nous venons de recevoir du Bureau d'Etudes sur les Engrais et qui est envoyée sur simple demande.

* * *

LE SYNDICALISME PAYSAN DANS L'ALLIER

Par Michel BERNARD

Secrétaire de la Fédération des Cultivateurs

Forte brochure de 62 pages (format de poche). — Prix : 20 centimes ; 25 centimes franco.

Le Gérant : Emile GUILLAUMIN.

Imprimerie Progrès de l'Allier.

LE MAIRE

Emile Guillaumin

Vu pour légalisation
de M. apposée ci-contre.

1941
Michel Bernard

